

Une cause des difficultés financières de la capitale

Les propriétés non imposables

50 pour cent de la valeur taxable

(page 2)

Un feu rue St-Jean

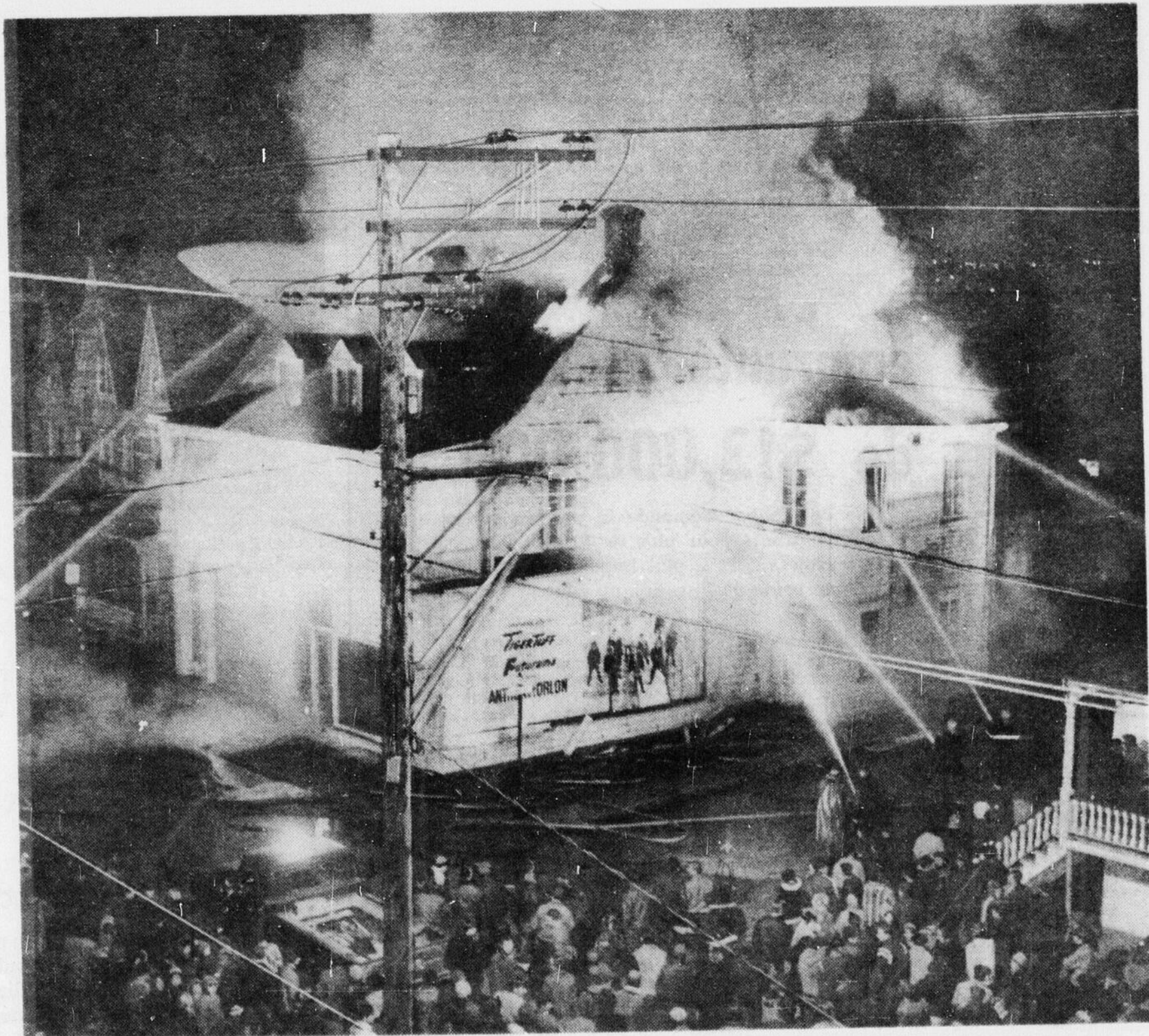
(pages 3 et 13)

et à Lauzon

(page 12)

A lire

Féminités	6
Finance	14 à 17
Horoscope	7
Mots croisés	26
Nécrologie	27
Spectacles	24 et 25
Sport	28 à 36
TV, radio, cinéma	22



Cette maison, propriété de M. Georges Poiré de Lauzon a été entièrement détruite.

Une des sources des difficultés financières Les propriétés non imposables

La valeur des propriétés non imposables de la ville de Québec représente près du tiers du nouveau rôle d'évaluation et équivaut à la moitié de celle des propriétés taxables.

Voilà, selon les conseillers de Québec, d'où vient une partie des difficultés financières de la ville, d'après un rapport soumis au conseil par M. Paul A. Masson, chef du service de la cotisation.

Le nouveau rôle d'évaluation des propriétés de la ville est de \$184,752,138 supérieur au rôle précédent, ce qui représente une

augmentation de 24 pour cent. L'évaluation totale passera de \$563,487,220 à \$728,239,358.

Le maire Gilles Lamontagne a souligné que depuis que la tendance des gouvernements supérieurs est d'accroître leurs subventions de façon à atteindre un jour la valeur de la taxe qu'ils paieraient sur leurs propriétés si elles étaient taxées, la ville de Québec attache plus d'importance à l'évaluation de ses propriétés. Dans le passé, on faisait une évaluation sommaire parce que la ville n'en retirait que peu de revenus.

Ainsi, au nouveau rôle, les propriétés des

ports nationaux ont été évaluées à \$22,520,464, ce qui représente une augmentation de \$8,939,064. Les autres propriétés du gouvernement fédéral ont été augmentées de \$7,692,783 pour être portées à un total de \$31,717,941.

Les propriétés du gouvernement provincial pour leur part ont été estimées à \$52,473,585 alors qu'au rôle précédent elles étaient évaluées à \$28,315,508, soit une augmentation de \$24,473,585.

Par ailleurs l'évaluation des propriétés de la ville atteint \$24,479,910, ce qui représente une augmentation de \$7,064,505 et les propriétés des institutions et des commissions scolaires ont été fixées à \$124,134,897, soit une augmentation de \$40,806,700. D'autres propriétés diverses, non taxables forment un total de \$11,812,983.

LA TAXE

Une fois de plus, le maire Lamontagne a demandé aux contribuables de dissocier l'évaluation et taxation. Il a dit que ce n'était pas l'évaluation qui détermine en prin-

cipe le taux de la taxe mais les besoins de la ville. Pour justifier cette évaluation "scientifique" le maire a ajouté que peu de contribuables consentiraient à vendre leur propriété à un prix représentant l'évaluation municipale.

"Le rôle a été fait d'une façon honnête, par les experts, et ni le conseil ni le comité exécutif n'est intervenu dans leur travail."

Le conseiller Jules Morency a dit qu'il proposera comme à chaque année, lors de l'adoption du prochain budget, que la taxe scolaire soit facturée séparément afin que les contribuables ne confondent pas la taxe municipale et la taxe scolaire et ne fassent pas porter l'odieuse de la taxe la plus élevée au conseil municipal. "Je le ferai, dit-il, même si je suis certain que ma proposition sera rejetée".

Le maire a dit qu'il avait confiance que les autorités scolaires soit le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires réajusteront les taux de la taxe scolaire comme le fera la ville de Québec.

Le bill de Québec: étape du déblocage

Permettre le démarrage du réaménagement de l'aire no 3 et d'autres secteurs, comme l'aire no 10 ou le district de Saint-Roch dont les plans sont en préparation et l'aire no 4, ou Stadacona dont l'étude sera entreprise sous peu.

Voilà sans contredit les plus importantes demandes parmi les 48 articles du bill de Québec qui amènera la charte de la ville et sera étudié par le comité des bills privés de l'Assemblée législative, à la reprise de la présente session, en janvier prochain.

Ce bill est à quelques exceptions près, le même que celui qui avait été soumis l'an dernier, mais qui n'avait pu être adopté avant la dissolution des Chambres et les élections provinciales du 5 juin dernier.

En demandant, par l'article 35, la permission "d'aliéner par vente de gré à gré, à l'enchère ou après demandes de soumissions publiques les terrains acquis et rendus disponibles pour réaménagements et qui ne sont pas requis pour fins municipales", le projet de Place Saint-Cyrille, un ensemble immobilier de plus de \$20 millions, pourra démarrer.

Pour ce projet, la ville avait acquis plusieurs propriétés dans l'intention de les louer aux promoteurs, par bail emphytéotique d'une durée de 99 ans. La ville n'ayant pas les pouvoirs de céder ainsi par bail des propriétés, le projet ne peut débiter tant que la charte n'aura pas été amendée en ce sens.

Outre de vouloir posséder sa propre commission d'urbanisme pour toute l'étendue

de son territoire, la ville veut l'entière responsabilité de la Commission de l'Exposition provinciale, même si les ministères de l'Agriculture provincial et fédéral conserveraient leur représentation à cette commission.

Québec aussi veut procéder à la municipalisation des trottoirs par étapes de \$300,000 par année et désire encourager la construction de foyers pour personnes âgées en demandant l'autorisation d'exempter ces institutions de la taxe foncière.

Un article du bill a pour objet de faire cesser le privilège accordé aux Soeurs de la Charité de Québec de ne pas payer de taxe sur leurs propriétés pour les parties de terrain que l'hôpital Saint-Michel Archange a vendues à des particuliers.

TAXES ET RENTES

Le bill contient aussi un article pour abolir le privilège exemptant de la taxe les hôpitaux. Si cet article est approuvé par l'Assemblée législative, seules les propriétés des institutions d'éducation ou de charité constituées en corporation, employée ou occupée pour des fins d'éducation ou de charité seront exemptes des taxes foncières générales municipales.

De plus, les hôpitaux achèteraient l'eau de la ville au prix de 0.60 par mille gallons et le contrôle serait assuré au moyen d'hydromètres.

Voilà un bref résumé du volumineux bill que Québec soumettra cette année à la Législature.

Si le comité y consent

\$25,000 au maire

Si le comité des bills privés y consent, le salaire du maire de Québec sera haussé de \$8,000 pour passer à \$25,000 annuellement, soit \$4,500 comme membre du conseil, \$7,000 à titre de président du comité exécutif et \$13,500 à titre même de maire.

Cette décision a été prise à l'unanimité par les conseillers municipaux, hier, et incorporée au bill de Québec lui-même, alors que le maire Gilles Lamontagne demandait plutôt qu'elle soit présentée séparément afin que les membres des corps intermédiaires qui assisteront à l'étude du bill puissent se prononcer sur la question.

Les indemnités des autres membres du conseil n'ont pas été modifiées; elles demeurent à \$15,000 par année pour les membres du comité exécutif, à \$6,000 pour le président du conseil et de \$4,500 pour les conseillers.

Les emprunts prévus: plus de \$13,000,000

La ville de Québec demande la permission d'effectuer des emprunts pour plus de \$13,000,000 pour différents projets dont le plus important est la construction d'une usine de filtration au coût prévu de \$7,000,000.

Cette autorisation demandée par les amendements à la charte qu'elle soumettra au comité des bills privés prévoit qu'un

autre emprunt est prévu pour la construction de deux stations de pompage et de siphons pour éliminer les égouts se déversant du côté nord de la rivière Saint-Charles.

Les autres emprunts prévus sont les suivants: \$501,700 pour la construction d'un chemin de ceinture au parc Victoria; \$500,000 comme attribution à la construction de piscines dans les immeubles des commissions scolaires ou dans les centres de loisirs ou pour d'autres travaux de caractère permanent pour fins de loisirs dans la ville; \$300,000 pour l'achat et l'aménagement d'immeubles destinés au stationnement.

La ville demande aussi l'autorisation d'emprunter le montant qui sera fixé par la Commission des transports du Canada comme étant la quote-part de la ville dans la construction des viaducs sous les voies ferrées traversant les rues de la ville, et \$100,000 pour l'achat de deux camions à incendie.

Météo

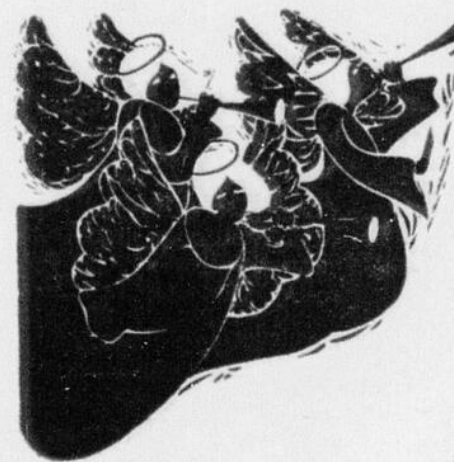
A 2h30 a.m. 5°
Maximum prévu 30°
(le 16 décembre 1965 24°)

Prévisions :

Généralement nuageux,
chutes de neige dans
l'après-midi et en soirée

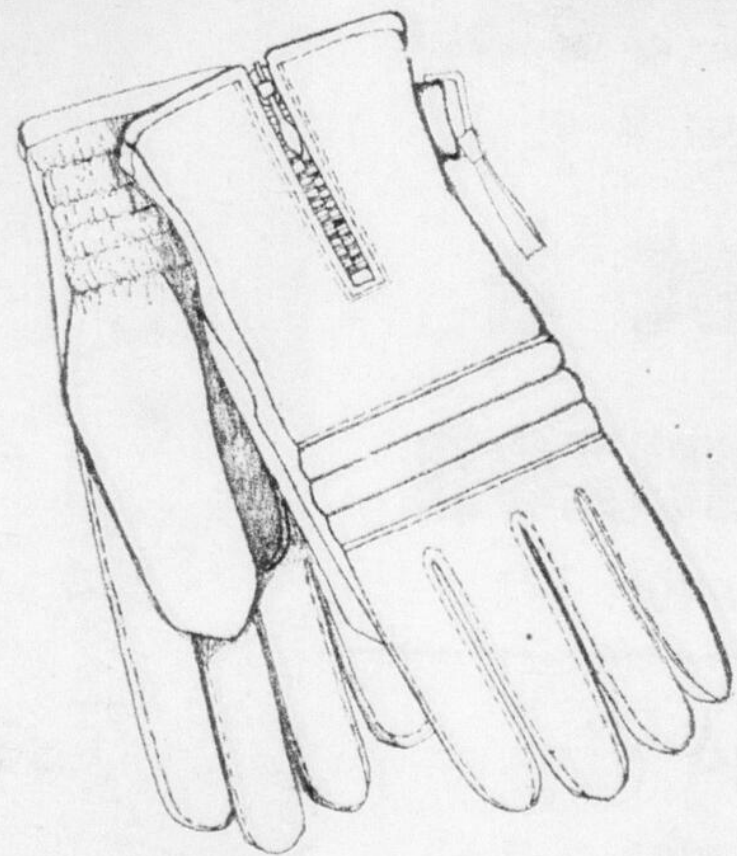
Marées :

Hautes : 9h11 a.m.
et 9h22 p.m.
Basse : 4h17 p.m.



POUR LE CHOIX
D'UN CADEAU
TRÈS PARTICULIER

Simons



cuir et mousse isolante

Pour jouer à la main chaude au ski, des gants de cuir tout souple, doublés de tricot de soie et de mousse isolante. Glissière au poignet... bande protectrice coussinée aux jointures. Noir. P.M.G. \$12.

La vie communautaire



INCENDIE RUE SAINT-JEAN — Un incendie a complètement détruit un immeuble de deux étages, situé au 1014-1020 de la rue Saint-Jean, près de la rue d'Auteuil, dans le vieux Québec, hier après-midi.
(Nouvelle et autres photos en page 13)



Ne t'accupe pas de moi, ça va. Pense plutôt qu'il ne te reste que 8 jours pour magasiner avant Noël!

Hôtel de ville de Lévis Rafistoler ou construire du neuf?

Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, s'est nettement prononcé, hier soir, en faveur de la reconstruction d'un nouvel hôtel de ville, en remplacement de celui qui a été détruit par un incendie au mois de février 1965. "Je suis pour le principe d'une construction neuve qui serait située plus vers le sud, que l'ancien édifice municipal, pour suivre en cela le sens du développement démographique à Lévis."

Cette déclaration du maire est "venue", alors que le greffier avait fait lecture d'un projet de résolution autorisant la préparation d'appels d'offres pour la démolition de l'hôtel de ville de la rue Fraser.

Cette résolution a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité, puisqu'en fait, elle n'engage pas l'avenir, mais peut permettre au conseil de se faire une idée du prix qu'il lui en coûterait pour faire cette démolition.

Mais cette circonstance a permis à chacun des membres de l'assemblée de faire connaître son point de vue sur l'opportunité de construire à neuf, ou de réaménager le bâtiment sinistré.

Le maire Chagnon a dit qu'il en coûterait au moins \$100,000 pour réparer l'ancien hôtel de ville, sans pour autant que "ce soit rationnel".

M. Denis Lemieux est également partisan de la démolition.

Le conseiller Raymond Paré, pour sa part, veut qu'on consulte la ville de Lauzon pour voir s'il n'y aurait pas avantage à construire un hôtel de ville qui servirait aux deux villes. Néanmoins, M. Paré croit que l'ancien édifice est récupérable et qu'on pourrait le remettre à neuf pour environ \$35,000.

"Le rafistolage, c'est toujours du rafistolage" a dit M. L.-P. Lainé. Pour lui, l'ancien hôtel de ville est à bout de souffle. "Mettons-nous à la moderne", a-t-il conclu.

M. Marcel Lacroix a réaffirmé sa position: Il est pour le réaménagement du vieil hôtel de ville.

Quant à M. Roger Lepage, il préfère être en possession des chiffres d'une nouvelle construction ou de la reconstruction de l'ancien édifice pour se prononcer.

Enfin, M. Gilles Demers dit qu'il sera toujours temps de juger lorsque la ville sera en possession des prix présentés par les entrepreneurs pour la démolition de l'ancien bâtiment.

REFERENDUM

Les citoyens de Lévis devront se prononcer le 21 janvier sur la décision du conseil d'instituer un poste de directeur général de la ville.

Le rapport Ross et l'espace à l'hôtel de ville

Nouvelle répartition des locaux

La 5e tranche du rapport Ross propose un réaménagement des locaux à l'hôtel de ville de Québec. Constatant que le déménagement du service de la police a libéré 12,951 pieds carrés de surface, le rapport recommande une redistribution spatiale dans le but d'améliorer les conditions de travail et de permettre aux employés de travailler plus librement et d'obtenir une plus grande efficacité.

On recommande d'abord de compléter la centralisation du service de police en éliminant le poste de police qui est demeuré à l'hôtel de ville.

A la place du poste de police on logerait le service du personnel.

Le premier étage ou rez-de-chaussée comprendrait donc les services suivants: le personnel, les incendies, l'imprimerie, une clinique du service de santé, le service des achats et le magasin, le service du contrôle des coûts, la paie. Le fait de situer au rez-de-chaussée le service du personnel et la clinique du service de santé réduirait le va-et-vient dans les couloirs de l'hôtel de ville.

Le deuxième étage grouperait surtout les services financiers. Au troisième, on donnerait plus d'espace aux membres du comité exécutif et aux conseillers municipaux, on agrandirait le greffe avec la tribune de la presse actuelle, les journalistes seraient

alors déménagés au quatrième étage et l'on situerait sur le même palier le contentieux.

Au quatrième étage, les journalistes seraient logés près des services techniques. Alors qu'au cinquième étage on trouverait les urbanistes, la vérification, la photographie. Le rapport recommande aussi l'aménagement d'une salle de conférence et d'une cafétéria à l'usage des employés.

En prévision de la mécanisation future des travaux financiers et statistiques, le rapport prévoit un espace au rez-de-chaussée pour y loger un cerveau électronique, un ordinateur, des machines auxiliaires et du personnel approprié.

Le bill de Québec permettra à la ville de récupérer \$502,000

Le bill de Québec contient un article qui permettra à la ville de Québec d'avoir du gouvernement provincial une subvention de \$502,000 sur l'achat de l'ancien hôtel Montcalm.

En effet, le gouvernement provincial avait convenu d'accorder un appui financier à sa capitale lorsqu'elle a procédé à l'expropriation de l'hôtel Montcalm, mais lorsque le moment fut venu pour la ville de passer à la province cette propriété les conseillers juridiques ont objecté que la ville n'en avait pas les pouvoirs.

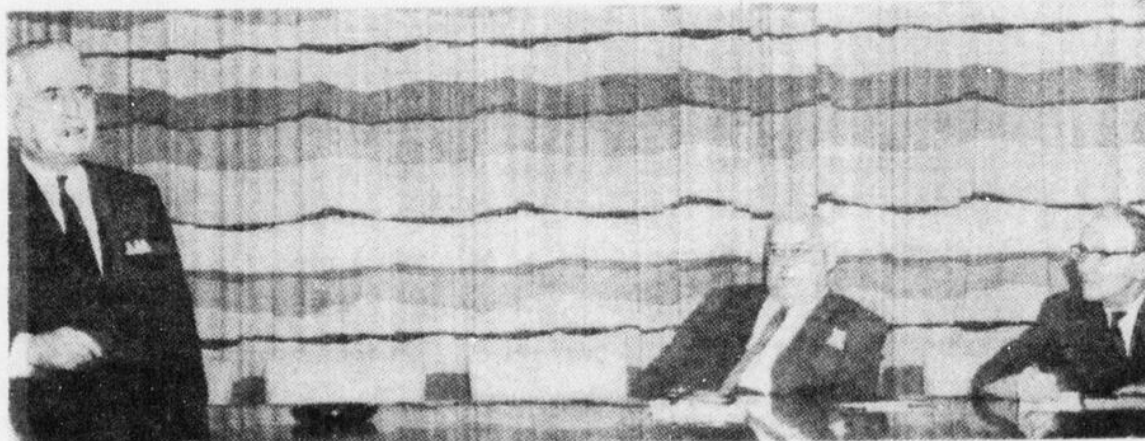
C'est pour cette raison que le bill contient un amendement à la charte pour autoriser la ville à vendre ses immeubles, de gré à gré, au gouvernement ou à tout organisme de celui-ci.

La CECQ aura son circuit fermé de radio-télévision

Un circuit fermé de radio-télévision scolaire serait bientôt installé dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

M. Roland Dumais, directeur du Centre d'enseignement audio-visuel à la CECQ, l'a déclaré hier midi. Il a aussi confié que les méthodes audio-visuelles pour l'enseignement étaient des plus avancées à la CECQ et que cette dernière battait probablement la marche en ce domaine dans le Québec.

Il a dit que le centre qu'il dirige possédait quelque 1,200 films et 100,000 diapositives. D'autre part, il a déclaré que les écoles de CECQ se préparaient à donner des cours avancés sur la photographie et la technique du cinéma.



LA TAXE SCOLAIRE — Soulignant que les questions éducatives et financières appartiennent à deux domaines bien différents, la Ligue des propriétaires de la paroisse Saint-Sacrement a proposé, hier soir, que la taxe scolaire soit soustraite de l'impôt foncier et que l'éducation soit financée par l'impôt personnel sur le revenu. Elle demande également une réduction substantielle du taux de la taxe municipale et scolaire ainsi que l'application, dans le plus court laps de temps possible, des recommandations du rapport Ross. Ci-dessus, dans l'ordre habituel: M. Maurice Dubé, directeur, M. Fidèle Blouin, président et M. Omer Bédard, secrétaire.

Éditorial

Et de cinq...

Le rapport Ross sur l'organisation administrative de la ville de Québec en est rendu à sa cinquième tranche. Cette dernière porte sur le service des finances. On en dit en particulier que les chefs de division et les chefs de section n'ont pas suffisamment d'autorité pour assurer la bonne administration de leurs sections respectives. On recommande de lui faire subir des modifications à ses structures, d'en moderniser les méthodes de travail et de faire une plus grande utilisation de la mécanographie.

Ces changements qui entraîneraient, cela va de soi, la disparition de certains postes et la création de nouveaux permettraient une faible diminution de personnel et à ce titre des économies de l'ordre de \$40,000.

A ce niveau de notre organisation administrative, le principal gain serait une plus grande efficacité, efficacité qui est grandement entravée dans le moment par les méthodes vieillottes de travail. Le rapport dit en effet que l'emploi de procédures manuelles pour l'enregistrement comptable et statistique semble être la cause principale de la lenteur des opérations.

Il y a en effet dans l'étude qui se poursuit sur l'organisation administrative de la ville de Québec plus d'un aspect à considérer. Il y a d'abord un problème d'évaluation de l'efficacité de chacun des services, un de coordination à l'intérieur des services et des services entre eux et enfin la possibilité de pratiquer des économies par la restructuration, la réorganisation et l'utilisation la plus grande possible des techniques modernes.

Une étude qui serait axée sur les économies seulement conduirait à un rapport dont la valeur serait plus que douteuse. S'il est important d'en pratiquer, partout où cela est possible, il est non moins important de s'assurer qu'elles ne se feront pas au détriment de l'efficacité et de la qualité de chacun des services.

Les diverses tranches du rapport Ross remises jusqu'ici au conseil municipal semblent tenir compte de la nécessité de ne pas affaiblir la qualité des services. Cette préoccupation n'a pas cependant empêché de montrer la possibilité d'économiser par la rationalisation de chacun des services un montant global de plus d'un million cent mille dollars.

Il est évident que pour y arriver, il faudra une certaine période de temps. La transformation ne pourra s'opérer du jour au lendemain. Elle devra être répartie sur un certain nombre d'années. Comme le disait, le maire Lamontagne, répondant aux craintes créées dans la population, il n'est pas question de congédiements massifs dans aucun des services municipaux. Sur une période d'années déterminée l'objectif pourra en grande partie être atteint sans que personne ne soit mis à pied. On profitera des départs, des mises-à-la-retraite pour réduire graduellement le personnel partout où l'on recommande de le faire. Il y a aussi dans les autres cas la possibilité de négocier avec les syndicats, une entente ayant été conclue afin de permettre d'entamer des discussions à l'intérieur des conventions collectives qui lient la municipalité et son personnel. Il n'y a donc aucun lieu de s'alarmer. Le travail qui se poursuit actuellement paiera à la longue des dividendes dont bénéficiera toute la population.



L'OTAN et l'Allemagne

La réunion ministérielle de l'OTAN, qui se tient chaque année vers la mi-décembre, s'est déroulée pour la dernière fois à Paris par suite de la décision du général de Gaulle de se retirer de l'organisation militaire de cet organisme de défense collective. L'OTAN, depuis sa création en 1949, n'a cessé d'évoluer en fonction des impératifs militaires découlant de la politique internationale. Cette réunion à Paris a dû tenir compte d'un certain nombre d'éléments nouveaux survenus dans la diplomatie internationale et au sein même de l'OTAN: le retrait de la France, une certaine détente du côté de l'Est et l'éternel problème allemand.

Le retrait de la France de l'organisation militaire de l'OTAN n'a heureusement pas été suivi de celui des autres partenaires de l'Alliance. En même temps qu'elle prend ses distances vis-à-vis du Pacte atlantique, la France amorce un rapprochement qui prend figure de liens unilatéraux avec l'Union soviétique. Jusqu'à maintenant de Gaulle a procédé avec prudence à cet égard. Mais cette ligne de conduite diplomatique, assortie de la volonté de créer une force de frappe nationale, peut difficilement ne pas engendrer de l'apprehension en Allemagne.

Principale partenaire de la France dans le Marché commun, la République fédérale allemande est plus proche que son partenaire du bloc de l'Est; les armements nucléaires pourraient lui apparaître plus utiles qu'à la France pour assurer la sécurité de

l'Allemagne. Mais le nouveau chancelier, M. Kiesinger vient d'affirmer que son pays renonce à la force de frappe nationale. L'OTAN tout en gardant soigneusement Bonn de la propriété des armements nucléaires se doit de protéger le pays. A cet égard l'OTAN demeure indispensable pour assurer la sécurité de l'Allemagne et lui donner la certitude qu'elle est convenablement protégée.

Comment donner cette certitude à l'Allemagne si elle ne participe pas vraiment à la décision d'employer les armements nucléaires? Voilà ce qu'on n'a pas pu décider clairement jusqu'à ce jour. La réunion de Paris vient de créer un comité de planification nucléaire composé de quatre membres permanents dont l'Allemagne. Encore ici ce ne peut être qu'un sujet de satisfaction psychologique pour l'Allemagne. Mais ce n'est pas négligeable. Et, ce qui importe au fond c'est que les Allemands sentent qu'ils sont protégés par l'Ouest, notamment par la formidable puissance américaine.

Si l'Allemagne, à la frontière du bloc de l'Est, se sent en état d'insécurité, il ne faut pas oublier qu'elle continue à maintenir ses voisins dans le même état. D'une certaine façon, on peut croire que des pays comme la Tchécoslovaquie et la Pologne ne sont pas mécontents de voir l'Allemagne intégrée dans une Alliance atlantique où toute action entreprise doit l'être collectivement.

Pour rassurer les voisins de son pays, peut-être à la suite de la renaissance d'un certain nationalisme en Allemagne, le

chancelier Kiesinger, à la veille de la conférence de l'OTAN, a précisé quelques aspects de sa politique. Il considère comme nuls les accords de Munich (1938) par lesquels l'Allemagne mettait la main sur les minorités allemandes des Sudètes (Tchécoslovaquie). De plus il fait part de son intention de signer des engagements avec les pays de l'Est afin de prohiber la violence comme moyen de régler les différends; on songe ici à la frontière Oder-Neisse qui pourrait causer des difficultés à l'avenir avec la Pologne.

Comme on le voit les sujets de conflits demeurent assez profonds et nombreux entre les deux blocs en Europe. Certes le différend entre Moscou et Pékin incite l'URSS à mettre actuellement la pédale douce à l'Ouest. Mais combien de temps cela durera-t-il? Si un véritable rapprochement s'amorce entre les deux blocs, l'Alliance atlantique paraît l'instrument le plus approprié en vue d'une action collective en ce sens. La tangente individualiste et nationaliste que prend le gaullisme en France paraît donc des plus mal indiquées. Elle risque non seulement d'aiguiser, à la longue, le nationalisme allemand mais d'ouvrir l'appétit à l'expansionnisme soviétique.

Face à cette situation l'Alliance atlantique se doit d'agir avec clairvoyance et souplesse. Elle peut au cours des prochaines années être appelée à se transformer, en mettant par exemple l'accent sur un rapprochement vers l'Est. Mais elle reste encore indispensable pour un avenir imprévisible.

G. B.

La politique canadienne

Les taxes scolaires

L'impôt foncier insuffisant

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier en Chambre que les taxes scolaires devront, dans un avenir rapproché, être payées non seulement par les propriétaires fonciers mais par tous les salariés.

Il a affirmé, saisissant l'occasion que lui fournissait le député indépendant de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, et l'ex-ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, que c'était le désir du gouvernement d'en arriver à un régime plus équitable en matière de fiscalité scolaire, ce qui pourrait entraîner "un virage radical en ce domaine", notamment la cotisation selon les revenus personnels.

M. Johnson a de plus reconnu que le régime fiscal actuel est injuste à l'endroit du propriétaire et envers les groupes de citoyens dont le revenu est plafonné.

"Je verrais une solution partielle dans l'élévation du salaire minimum, a enchaîné le chef du gouvernement. Il est vrai que le régime est dépassé. La Commission Bélanger s'est penchée sur le problème, mais je crois que nous devons aller plus loin que les suggestions qu'elle nous a faites."

"Le fardeau est maldistribué, et nous espérons, d'ici quelques années tout au plus, en arriver à une formule par laquelle chacun contribuera au financement de l'Éducation non pas selon ses biens, même improductifs, mais selon ses moyens, selon ses revenus."

Le premier ministre s'est dit encore anxieux d'instaurer un régime de justice sociale et il a indiqué que des études actuellement en cours à l'Éducation, aux Finances et ailleurs, sans oublier les rapports des commissions d'enquête, aboutiront à des lois en ce sens.

Lesage et Johnson symboles de la crise que le Québec subit

Le premier ministre Daniel Johnson et le chef de l'opposition, Me Jean Lesage personnifient la crise d'autorité que la province de Québec traverse actuellement, a déclaré hier, sans ambage, le conseiller législatif libéral des Mille-Isles, M. Lionel Bertrand.

De son côté, le leader du gouvernement à la Chambre haute, M. Edouard Asselin, représentant unioniste de Wellington, a affirmé que le projet de loi de M. Jean Lesage abolissant le Conseil législatif ne prévoit pas la moindre protection pour la constitution de la province.

Ces remarques ont été faites hier, lors du débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône où il a été tour à tour question de l'abolition du Conseil législatif, de la Cour suprême, de la constitution et de la crise d'autorité qu'elle semble soulever.

Tandis que M. Bertrand se prononçait ouvertement pour l'abolition de la Chambre haute, M. Asselin déclarait: "Je suis convaincu qu'aucun de nous ne s'agripperait à son siège contre la volonté populaire clairement exprimée, ni ne s'opposerait à des réformes de structures et de juridiction, qui peuvent être souhaitables en raison de l'évolution des choses et des conditions nouvelles."

Au sujet de la crise d'autorité du Québec, M. Bertrand a dit: "Je ne crois pas qu'il faille diminuer le prestige des hauts tribunaux de ce pays... car on laisse la pénible impression que même les gouvernements se rebellent contre l'autorité établie. Quand le mauvais exemple vient de haut, il empoisonne davantage."

Le conseiller faisait allusion, sans aucun doute, à ce moment, à MM. Johnson et Lesage qui ont déclaré ne pas reconnaître l'autorité de la Cour suprême (le plus haut tribunal au pays) en matière constitutionnelle.

"Je ne crois pas non plus qu'il faille, quel que soit le gouvernement ou le parti, attaquer un autre gouvernement sans y mettre du tact, devait ajouter le conseiller législatif en faisant allusion aux propos tenus par les deux chefs de partis québécois à l'endroit du fédéral.

Johnson réaffirme: Hausse des exemptions d'impôts

Les contribuables seront choyés par le gouvernement tel que promis lors de la dernière campagne électorale.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le premier ministre, M. Daniel Johnson, en Chambre, hier, en affirmant qu'il exempterait d'impôt les célibataires qui touchaient un revenu n'excédant pas \$2,000 et les gens mariés qui en gagnaient moins de \$4,000 par année.

M. Johnson n'a cependant pas dit quand son projet entrerait en vigueur. "Ce que nous avons promis", a-t-il expliqué, "nous, nous l'avons promis d'une façon sérieuse, et dès que nous serons maîtres de notre budget, celui que nous allons faire, c'est là que nous pourrions prendre la décision".

Le chef de l'Opposition avait la veille reproché au gouvernement de violer une promesse électorale en ce qui concerne le bill II modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu.

Le premier ministre a poursuivi ses explications en ces termes: "Collés avec le budget de nos prédécesseurs, dans l'état où se trouvaient les finances et les conditions du marché financier, le chef de l'Opposition

sait bien qu'il ne nous était pas possible d'appliquer nos projets avant le 31 décembre."

D'autre part, la Chambre a adopté unanimement le projet de loi dont le principe consiste en somme à aligner les taux d'imposition de telle sorte que tout ce que l'on peut déduire de son impôt fédéral soit déduit et vienne engraisser la province.

Au sujet de cette loi, les oppositionnistes ont reproché au gouvernement une erreur dans la rédaction d'un des articles; plus précisément, le texte se lisait: "A la date du premier janvier 1965". Les députés devaient par la suite corriger le lapsus, inscrivant plutôt "à la date du premier décembre 1966".

Après que le premier ministre eut qualifié cette phrase "d'erreur inexplicable", le député de Chambly, M. Pierre Laporte s'élevait fortement contre cette erreur, déclarant que la présence de cette fautive date représentait une abdication législative en faveur du fédéral parce que la législation fédérale aurait pu s'appliquer sans que le Québec puisse intervenir de quelque façon que ce soit.

Un effort louable!

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a pas nié, hier, en Chambre, la possibilité d'une hausse des taxes scolaires.

Selon le ministre, même si 90 pour cent des commissions scolaires du Québec ont atteint le taux de taxation "normalisé", cela ne représente qu'un effort louable.

Ce débat en Chambre devait aboutir à l'adoption du bill 16. Cette loi permettra aux commissions scolaires de réclamer une cotisation provisoire égale à 90 pour cent de l'impôt scolaire payé au cours de l'exercice précédent quand le budget de la commission n'a pas été approuvé par le ministre, après le premier juillet de chaque année. La loi n'accorderait ce privilège que pour la moitié des taxes de l'année précédente.

M. Bertrand a dit, de plus, qu'il misait beaucoup sur le travail des comités et des commissions qui ont cherché des solutions à ces problèmes de même que sur les études menées par les spécialistes des ministères des Finances et de l'Éducation en vue de soulager le contribuable québécois, au plan scolaire.

Les pensions de vieillesse

Le Québec dans son droit

(Dief)

OTTAWA (D'après PC) — "Sans aucun doute, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique accorde aux provinces le droit de légiférer en matière de sécurité de la vieillesse", a déclaré hier, aux Communes, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

Il a demandé au gouvernement fédéral s'il avait l'intention d'accorder une exemption fiscale au Québec au cas où la province déciderait d'assumer seule ses droits dans ce domaine.

Le chef de l'opposition estime, d'autre part, que le gouvernement fédéral se trouve dans une position délicate depuis que le gouvernement du Québec a annoncé son intention de s'emparer seul du domaine de la sécurité de la vieillesse.

Le projet de loi soumis par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan McEachen, a pour but d'accorder \$105 par mois aux vieillards. Ce qui nécessiterait une augmentation mensuelle des allocations actuelles de \$30. Ce projet doit entrer en vigueur le 1er janvier 1967.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, a appuyé M. Diefenbaker dans ses déclarations. Mais il estime que le gouvernement a bien fait en prenant les devants sur les provinces qui, jusqu'à maintenant, n'avaient rien prévu, sauf le Québec qui s'occupait déjà des nécessiteux.

Le chef du Ralliement créditiste a, par ailleurs, suggéré que le gouvernement ac-

Honneur douteux pour le Québec

"Québec est plus que l'égal de l'Île-du-Prince-Édouard", a déclaré hier en Chambre le premier ministre.

M. Johnson a poursuivi: "Rien ne pourra empêcher la marche du Québec vers une réforme constitutionnelle qui assurera l'égalité de la nation canadienne-française, sans avoir à sortir du Canada". Le chef du gouvernement répondait aux critiques formulées à l'endroit de son attitude à Ottawa, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage. M. Johnson a dit que le Québec ne peut se satisfaire plus longtemps de partager, dans le cadre confédératif actuel, le douteux honneur d'être l'égal de l'Île-du-Prince-Édouard, une province comptant environ 120,000 âmes.

M. Johnson a répliqué: "Le point de vue du Québec, exposé calmement mais clairement, a entraîné l'adhésion des provinces les plus peuplées et a fini par établir l'unanimité des provinces sur une proposition, c'est-à-dire la nécessité d'un transfert immédiat des ressources fiscales aux provinces".

"Il est temps, a-t-il continué, de donner à notre Canada, à notre système fédératif, une autre dimension, celle de la culture. Si le Canada doit survivre, sa formule d'avenir c'est la double culture, la double nationalité".

Le premier ministre a ajouté qu'il n'y a rien qui puisse empêcher le développement normal d'un peuple qui est en train de s'épanouir en s'ouvrant sur le monde et apportant à la civilisation la contribution valable d'une civilisation différente, la civilisation canadienne-française.

Au tour de Sévigny

L'affaire Munsinger revient en surface. Cette fois les rôles sont inversés et M. Pierre Sévigny est l'accusateur.

En effet, M. et Mme Pierre Sévigny ont intenté hier une poursuite de \$100,000 contre la compagnie de publication Maclean-Hunter. En plus de la maison Maclean-Hunter, l'action implique MM. Borden Spears, rédacteur en chef du magazine, et Douglas Leiteman, auteur de l'article incriminé.

M. Sévigny certifie qu'on a filmé quelques scènes à sa demeure et qu'on lui avait promis que ce film ne serait pas utilisé. L'article en question était illustré de 6 photographies tirées d'une séquence de ce film.

corde l'allocation de sécurité de la vieillesse à la conjointe d'un pensionné, même si elle n'a pas encore atteint l'âge requis.

De son côté, M. Martial Asselin — PC-Charlevoix — a demandé comment le ministre de la Santé et du Bien-être social envisageait la question de la constitution afin d'éviter une double imposition pour les Québécois au cas où les deux gouvernements adopteraient des mesures législatives ayant trait aux pensions.

M. Asselin pense que dans un cas semblable, le gouvernement fédéral devrait accorder à la province de Québec l'équivalence fiscale lui permettant de financer et d'administrer un fonds de sécurité de vieillesse au niveau provincial.

Féminités

Pour les dames qui sont désireuses de confectionner des costumes de style 1867, à l'occasion de l'année du centenaire, peuvent faire venir des prospectus qui offrent des renseignements concernant la mode pour dames et fillettes en 1867. Autrefois conservateur à la section textile du Musée de l'Ontario, à Toronto, Mme Burnham a préparé huit prospectus.

Durant la prochaine année, qui marque le centenaire de la Confédération, des visites prévues de la reine et du prince Philippe, de la reine-mère et de la princesse Alexandra couvriront chaque province du Canada, y compris le Yukon et les territoires du Nord-Ouest. La reine et le prince passeront une semaine au Canada.

Les épouses des fonctionnaires et employés civils américains à Saigon sont autorisées à aller au Vietnam à leurs frais, pendant une période allant de deux jours avant Noël à deux jours après le premier janvier, afin d'y passer la période des Fêtes.

Un psychiatre a déclaré à l'Eglise d'Angleterre que les femmes-prêtres seraient sûrement des éléments de distraction pour les hommes qui assistent aux cérémonies religieuses. En ce qui concerne les femmes interrogées à ce sujet, la plupart ont manifesté une profonde répugnance à la pensée de voir une personne de leur sexe à l'autel.

Incroyable mais vrai! Une ménagère qui, durant 29 ans, a été au service d'un directeur d'une firme de produits de beauté, a hérité de plus de \$1,000,000 à la mort de celui-ci. En effet, M. David A. Berlin, trésorier de la société Helena Rubenstein, est décédé le mois dernier à l'âge de 78 ans, laissant presque toute sa fortune à sa femme, sauf le huitième qu'il a réservé à sa femme de ménage.

Une dame qui célébrait hier son 100e anniversaire de naissance a déclaré être en pleine forme et désirer fêter cela en dégustant une bonne bière froide. Il s'agit de Mme Edith Wilson, de Calgary. Même si elle demeure à l'hôpital depuis ses 97 ans et qu'elle est confinée à une chaise roulante, Mme Wilson semble trouver la vie belle.

La reine-mère Elizabeth, âgée de 66 ans, se porte très bien à la suite de l'opération chirurgicale qu'elle a subie. Elle doit suivre une légère diète, mais il semble qu'elle se remettra très bientôt.



SUPREME ELEGANCE — Un panneau orné de ruban et une fermeture-éclair à gland confèrent une allure originale à cette robe d'intérieur.

C'EST LA VIE



12-2-66
FRED NEHER
mri

"... et quand tu n'as pas appelé hier, tu ne m'as pas seulement brisé le cœur, tu m'as forcée à aider ma mère avec les travaux de maison!"

La femme mariée hors du foyer

Une quarantaine de couples des Foyers Notre-Dame canadiens, ont visionné mercredi soir le film "Caroline". Cette production de l'Office national du film soulève la question du travail de la femme mariée, hors du foyer.

Le film nous présente un jeune ménage d'un grand centre urbain. La femme, lucide mais trop sentimentale, ne semble heureuse ni dans son travail ni à son foyer. Son mari qui ne paraît pas favorable à ses occupations la taquine, assez maladroitement d'ailleurs, pour peut-être l'amener à se retourner entièrement vers leur foyer.

Après la présentation, Mlle Hortense Roy, animatrice de la soirée, dirigea les discussions. Les jeunes couples spectateurs ne semblaient pas s'identifier vraiment avec le couple du film. Hommes et femmes ne partageaient pas toujours le même point de vue.

S'ils étaient d'accord sur le besoin de la présence de la mère à la maison, ils différaient d'opinion quant à la motivation de la femme de chercher à sortir du foyer lorsqu'elle se trouve libérée en partie de ses charges maternelles.

Mlle Roy a cependant rappelé que le problème fondamental du film n'est pas le travail à l'extérieur de la femme. C'est le

manque de dialogue entre le mari et la femme, car le dialogue est la plupart du temps la solution des problèmes de ménage.

Un spectateur a fait remarquer que la décision du travail de la femme se discute et se prend à deux. Le mari doit parfois accepter la décision de son épouse.

Quelques spectatrices ont soulevé la question de l'épanouissement de la femme. Une d'elles a souligné que le travail à l'extérieur doit vraiment apporter une valeur humaine à la femme, et non pas lui donner l'occasion de faire une simple opération machinale.

Par contre les hommes ont affirmé catégoriquement que la place de la femme est au foyer. C'est là qu'elle y trouvera son épanouissement. Certains ont insisté en disant que les premières années d'un ménage sont justement celles où la femme doit rester à la maison, si elle veut arriver à s'adapter à sa nouvelle vie et y trouver son bonheur.

Une dame a cependant rappelé l'importance pour l'épouse de garder le contact avec le monde du travail. La femme ne sait jamais à quel moment elle sera obligée de retourner gagner sa vie et celle de sa famille.

Des piqûres à effet contraceptif sont à l'essai

Des piqûres à effet contraceptif seront probablement disponibles dans un ou deux ans. Deux sortes sont présentement à l'essai. Elle comprennent les mêmes substances hormonales que les pilules anti-conceptionnelles. Une est donnée à tous les 28 jours, l'autre à tous les 90 jours. Les deux sont efficaces à cent pour cent.

La "piqûre" présente plusieurs avantages sur la "pilule". On croit que les effets secondaires en seront beaucoup moindres.

Certaines femmes qui l'ont déjà essayée ont déclaré qu'elles étaient plus que satisfaites. Plus besoin de penser tout le temps à prendre sa "pilule".

Les compagnies qui ont mis au point la piqûre se sont dits très surpris de l'enthousiasme des femmes devant l'idée d'être piquées tous les mois. Le nouveau médicament n'a pas encore été approuvé par les autorités.

Horoscope

Le carré du Soleil sur Uranus peut vous inciter à brusquer les événements afin de sortir des difficultés présentes; mais faites attention aux suites qui peuvent en découler car il y a toujours un effet de surprise à redouter. Redoublez donc de prudence sur la route et dans tous les domaines ou le ton de la conversation risque de monter. Surveillez vos nerfs et soyez un peu plus philosophe car le temps jouera à votre avantage. Meilleure compréhension dans les sentiments. — Chance avec 7 et 9.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Cultivez vos relations et stimulez l'enthousiasme nécessaire à la création de vos nouvelles entreprises; unissez vos efforts vers le même but; — **Affection:** Bonne entente entre intellectuels et artistes; recherchez le sujet qui peut vous rapprocher; — **Santé:** Surveillez vos palpitations.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Traitez vos affaires dans l'amitié et calculez vos prix afin de faire face à la concurrence; modérez vos exigences; — **Affection:** Les liens qui vous unissent seront plus tenaces; mais il faut sortir de votre tour d'ivoire et aller au-devant des désirs de votre partenaire; — **Santé:** N'oubliez pas votre dentiste.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Ne vous laissez pas surprendre et soyez sur vos gardes; étudiez chaque proposition et réfléchissez un moment avant de donner votre réponse; — **Affection:** Vos sentiments resteront fixés vers un but bien déterminé, mais l'on peut vous mettre à l'épreuve pour mieux connaître vos intentions; — **Santé:** Vivez en un lieu sec et bien aéré.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Profession: Préparez des activités nouvelles que vous réaliserez à l'occasion; documentez-vous afin d'être en mesure d'atteindre une plus grande perfection; — **Affection:** Votre bonheur se réalisera pendant le week-end; préparez-vous afin de ne rien oublier surtout si vous partez à deux; — **Santé:** Bains et massages salutaires.

LION (23 juillet - 23 août) — Profession: L'opposition faiblira et vous pourrez reprendre l'offensive; tenez bien les rennes en mains; c'est de votre savoir-faire que dépend votre destin; — **Affection:** Lettre ou visite qui peut influencer l'orientation de vos sentiments. Mais informez-vous avant de prendre une décision; — **Santé:** Ne fumez pas trop.

VIERGE (24 août - 22 septembre) — Profession: Ne brusquez pas les événements si vous voulez vous imposer; on peut changer d'attitude à votre égard si l'on doutait de votre sincérité; — **Affection:** Cherchez à aider votre partenaire; montrez-lui tout l'intérêt que vous portez à sa réussite et stimulez-le; — **Santé:** Décontractez-vous, dominez vos nerfs.

ANNIVERSAIRES: — Votre position sera tributaire des événements brusqués qui surviendront soudainement et des changements sont à redouter. Mais d'autres circonstances vous situeront en meilleure position et finalement vous parviendrez à gravir un nouvel échelon. Sentiments stables.

NAISSANCES: — Vos enfants seront aventureux, intrépides et ils rechercheront le danger; surveillez leurs jeux et leurs fréquentations; mais lorsqu'ils prendront conscience des réalités, ils s'affirmeront pleinement et feront d'excellents spécialistes. Bonnes dispositions intellectuelles.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) — Profession: Décidez-vous avant qu'il ne soit trop tard; c'est le moment de préciser vos intentions et de signer des actes et papiers d'affaires; — **Affection:** Vos désirs seront comblés, mais il faudra faire un geste de générosité pour justifier la réalité de votre attachement; — **Santé:** Soulagez votre vésicule biliaire.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) — Profession: Concentrez votre activité sur les affaires en cours, vous devez augmenter votre chiffre, mais ne comptez pas trop sur l'aide extérieure; — **Affection:** Tenez-vous à l'écart des personnes irritantes et cultivez l'amitié des plus âgées; — **Santé:** Désintoxiquez-vous; prenez de bonnes tisanes diurétiques.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Profession: Situation soumise au jeu des événements; restez vigilant et ne vous laissez pas impressionner par des surprises; donnez-vous le temps de la réflexion; — **Affection:** Invitation qui peut avoir une incidence heureuse sur vos sentiments; montrez votre bonne volonté; — **Santé:** Soyez sobre.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) — Profession: On vous accordera la préférence si vous faites une demande, mais il faudra être à la hauteur de la situation et il faut vous documenter en conséquence; — **Affection:** Votre charme grandira et dès maintenant il faut vous préparer au bonheur qui vous attend. Soignez votre tenue et soyez sûr de vous; — **Santé:** Plus florissant.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) — Profession: Vous êtes en pleine possession de vos moyens et il faut passer à l'action et tenter de faire un nouveau bond en avant; — **Affection:** La personne qui vous aime viendra à votre rencontre, réservez-lui un bon accueil et vous passerez une excellente soirée; — **Santé:** Fumez un peu moins.

POISSONS (20 février - 20 mars) — Profession: Revisez vos comptes et calculez bien votre budget pour cette seconde quinzaine; vous pouvez être limité par des circonstances inattendues; — **Affection:** Ecoutez les suggestions de la famille et prenez des résolutions sérieuses. Ecartez l'influence des tiers; — **Santé:** Assouplissez vos muscles.

Un procès qui lui répugne



NEW YORK (D'après PA) — Mme John F. Kennedy a déclaré que la perspective d'aller en Cour afin d'empêcher la publication du livre sur l'assassinat de son mari était "horrible", toutefois elle a affirmé être prête à revivre la douleur qu'elle a ressentie à la suite de la tragédie.

Écrit par M. William Manchester, le livre, "Death of a President" décrit l'assassinat du président Kennedy, commis à Dallas, au Texas, le 22 novembre 1963, ainsi que les événements des quelques jours qui ont suivi.

"Aussi horrible que soit un procès, a ajouté Mme Kennedy, il me semble maintenant que je n'ai rien d'autre à faire que de demander à un tribunal de faire respecter mes droits". L'ouvrage avait d'abord été approuvé par certains membres de la famille Kennedy, mais Mme Kennedy a déclaré que quelques passages du livre "manquent de goût et sont inexacts".

D'ici deux ou trois jours, les avocats de Mme Kennedy présenteront une demande d'injonction afin d'arrêter la publication du livre.

La revue "Look" aurait déjà versé la somme de \$650,000 à M. Manchester afin de faire paraître dès le 10 janvier le premier d'une série d'articles sur le sujet. La maison d'édition Harper and Row se propose de publier le livre au mois d'avril.

Votre poitrine requiert des soins

En atteignant la trentaine, peu de femmes peuvent se vanter de posséder une poitrine idéalement belle. Cette partie du corps féminin est des plus délicates, des plus complexes, des plus soumises à toutes sortes d'influences internes et extérieures.

Les fibres élastiques* qui supportent le poids des seins sont très fragiles. Il faut donc lutter en permanence pour sauvegarder la tenue de la poitrine. L'âge, évidemment, est en général la cause première de la ptose (affaissement). Mais il peut y avoir d'autres raisons.

Les causes de la ptose les plus connues sont les maternités, les grossesses mal surveillées, la maladie, le surmenage, les changements trop rapides de poids, etc. . .

L'allaitement n'est pas nuisible à l'esthétique du buste. Les manques de soins au cours de la grossesse, la répression de la montée du lait et surtout le manque d'exercices de raffermissement sont plus dangereux.

La pratique des sports violents, les chocs répétés effectués sans soutien provoquent un relâchement des ligaments.

Le choix d'un soutien-gorge est très important. Pour le buste lourd, on recommande les bretelles dans le dos, à hauteur des omoplates. Pour une poitrine menue, il ne faut pas porter en permanence les modèles à bonnets renforcés. Ils dégagent une cha-

leur qui finit par amollir et provoquer la chute.

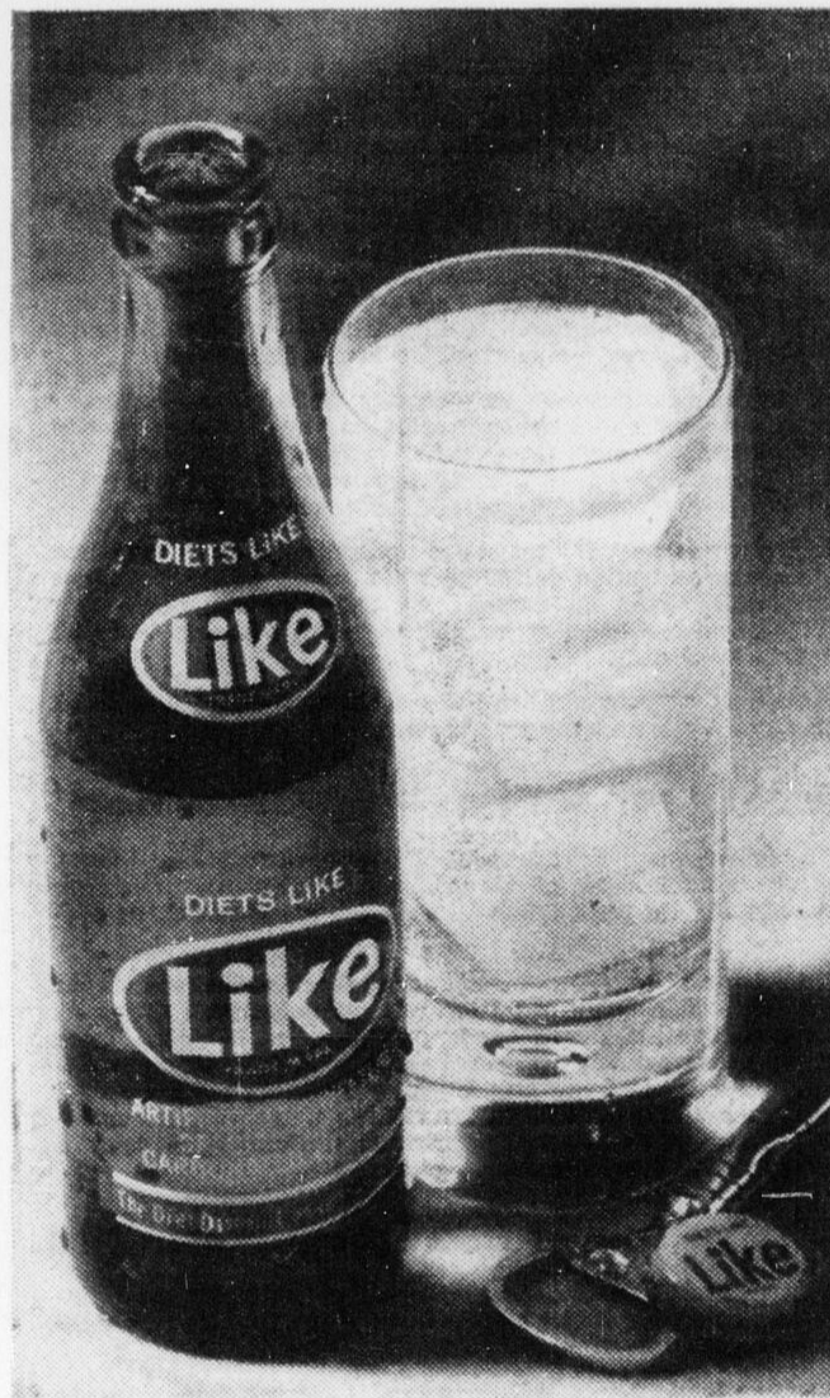
SOINS ET MEDICAMENTS

On peut avoir recours à divers soins très simples lorsque la poitrine n'est pas trop volumineuse. Les ablutions à l'eau froide salée raffermissent les tissus et les fibres élastiques. Plus l'eau est froide, plus la réaction musculaire est intense. De rapides frictions musculaires à l'aide d'un cube de glace sont aussi recommandées.

Pour une action plus constante, on suggère la gymnastique. Quelques semaines d'exercices tonifient les muscles pectoraux, en quelques mois l'irrigation sanguine est stimulée ce qui contribue à la nutrition des seins. Les mouvements du rinçage et de l'essorage de la lessive agissent exactement sur les muscles concernés. Cet exercice est à la portée de toutes les maîtresses de maison.

Le grand secret des créoles pour raffermir leur poitrine est la friction au citron et au rhum. Les Mexicaines, pour leur part, emploient de l'écorce de palétuvier.

La chirurgie demeure toutefois le seul remède radical à la ptose. L'opération n'est pas aussi redoutable qu'on pourrait le croire. L'intervention dure de 2 à 3 heures et se prolonge par un séjour de 4 jours seulement à l'hôpital.



La même saveur moins les calories!*

Toute la saveur naturelle de
la limette et du citron frais!

*Une seule calorie par verre.

Like le breuvage diététique de Seven-Up au goût de citron-limette.

En parcourant Le Québec

2 étudiants de Montréal, boursiers Rhodes

Deux étudiants de Montréal, MM. Jacques Rastoul et John Charles Tait, viennent d'être choisis comme boursiers Rhodes pour 1967.

Agé de 22 ans, M. Rastoul est actuellement étudiant en quatrième année à la faculté de Droit de l'université McGill et M. Tait poursuit des études à l'université Princeton, New Jersey. Tous deux s'inscriront à l'université d'Oxford, en Angleterre. Les bourses Rhodes sont de \$3,000.

McGill décernera 7 doctorats honorifiques

MONTREAL (PC) — L'université McGill décernera des doctorats honorifiques en droit à sept éminents juristes venant de France, des États-Unis et du Canada, au cours d'une cérémonie qui aura lieu le 21 janvier à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de la faculté de Droit.

Les sept juristes qui seront honorés sont: le juge en chef Earl Warren, de la Cour suprême des États-Unis; le juge en chef Robert Taschereau, de la Cour suprême du Canada; Lord T. Denning, de Londres; le professeur Jean Carbonnier, de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris; le juge retraite Ivan C. Rand, de la Cour suprême du Canada, le professeur Maximilien Caron, ex-doyen de la faculté de Droit de l'Université de Montréal, et le juge en chef adjoint G. S. Chailles, de la Cour supérieure du Québec.

Chambly subit le même sort que Laval

MONTREAL (D'après PC) — Une deuxième ville de la banlieue de Montréal, formée par la fusion de deux municipalités, s'est plainte hier de ses difficultés financières.

La ville de Chambly, formée en 1965 par la fusion de Chambly et Fort-Chambly, a demandé au gouvernement provincial une subvention de \$350,000 pour l'aider à financer un déficit qui pourrait atteindre \$200,000.

On sait que la semaine dernière, la ville de Laval déclarait elle aussi un déficit de \$10,000,000 et demandait au gouvernement d'étudier son état.

Quant à la ville de Chambly, elle a mis son état financier précaire sur le compte du manque d'étude avant la fusion et sur la mauvaise administration d'un parc industriel de 10,000,000 de pieds carrés établi à Fort-Chambly avant cette fusion.

Trois magasins Cooprix pour l'an prochain

MONTREAL (PC) — Les représentants de la Fédération des magasins Co-op du Québec ont annoncé hier que l'Association coopérative de consommation qu'ils viennent de créer offrira bientôt aux ménagères les services de magasins Cooprix.

Ces magasins utiliseront les produits de coopératives canadiennes et les vendront à des prix plus bas que ceux demandés par les marchés géants. Un premier magasin sera ouvert en janvier, un deuxième en avril et un troisième en septembre. On n'a pas encore déterminé où ces magasins seront situés.

Contrairement aux 125 magasins coopératifs de la province qui exigent une cotisation de \$50 de leurs membres qui partagent les bénéfices à la fin de l'année, les Cooprix ne demanderont qu'un dollar de cotisation et les profits seront réinvestis au lieu d'aller aux membres.

Les ménagères pourront faire des économies allant jusqu'à 12 pour cent sur leurs factures d'épicerie.

Demande pour protéger le consommateur

Le conseil économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean a demandé la création d'un bureau de protection du consommateur et la divulgation du taux d'intérêt réel des sociétés de financement.

L'organisme a fait ces demandes dans un mémoire soumis au comité d'étude québécois sur les institutions financières. Le comité tient actuellement des séances publiques et il devra faire rapport au gouvernement provincial en faisant des recommandations sur les amendements qui devraient être apportés à la loi régissant les sociétés de fiducie, les caisses d'épargne, les sociétés de financement et les autres institutions financières dont la juridiction relève de la compétence provinciale.

Les danseurs de la Jamaïque à l'Expo '67

MONTREAL (D'après PC) — La troupe nationale des danseurs de la Jamaïque participera au festival mondial du spectacle qui se tiendra dans le cadre de l'Expo '67.

Depuis sa fondation en 1962, la troupe a été acclamée dans de nombreux pays et elle a reçu des critiques très élogieuses. Elle est déjà venue au Canada en 1963 et 1965.

Meilleures lois de sécurité industrielle

Les lois de la sécurité industrielle devraient être refondues. C'est à cette conclusion qu'en est venu, le jury du coroner qui a eu à se prononcer sur l'explosion survenue à l'usine Monsanto, à Ville LaSalle, le 13 octobre et qui a fait 11 morts.

Dans un rapport de neuf pages, le jury qui avait rendu un verdict de mort accidentelle a remis ses recommandations au juge Jacques Trahan.

Le rapport déclare notamment: "Il est grandement temps que les inspections aux usines qui fabriquent des produits contenant des substances combustibles ou toxiques ne se limitent pas à la vérification des sorties d'eau et de la qualité des extincteurs chimiques".

Les recommandations du jury se divisent en deux groupes: celles concernant l'usine Monsanto et les installations industrielles du même genre; et celles qui traitent des lois et organismes chargés de la sécurité publique.

Naufrage de la "Manseau 101"

Le procureur demande la tête du capitaine Gamache

Me Maurice Jacques, procureur du ministère fédéral des Transports, dans l'enquête sur le naufrage de la drague "Manseau 101", a demandé au juge Camil Noël de "suspendre ou d'annuler" le certificat du capitaine Roger Gamache du remorqueur "Capitaine-Simard" qui touait la drague au moment de la tragédie survenue le 30 septembre en amont du pont de Québec.

Le procureur a aussi déclaré que "les préposés" de Marine Industries Ltd avaient fait preuve "d'incurie" dans cette affaire. De plus il a dit que le passage du "Franconia" n'a pas été la cause du naufrage, bien que son pilote, M. Charles-Auguste Bouillé, ait contrevenu à certains articles des règlements régissant le fleuve Saint-Laurent.

Les principaux manquements de M. Gamache, selon Me Jacques, sont de ne pas avoir vérifié l'état de navigabilité de l'équipée, le 30 septembre, alors que les prévisions météorologiques annonçaient des rafales maximum de 40 noeuds, et d'avoir omis d'établir des communications radio-téléphonique avec le "Franconia" qu'il a vu venir.

La compagnie Marine Industries Ltd est blâmée par Me Jacques pour ne pas avoir investi de véritables responsables sur la drague "Manseau 101" 24 heures par jour.

Quant au pilote du "Franconia", M. Bouillé, le procureur lui reproche deux manquements:

1) Ne pas avoir tenté d'établir des communications avec l'objet illuminé qu'il ne pu identifier visuellement.

2) D'avoir doublé la drague à une distance de 400 pieds, à une vitesse de 11-12 noeuds, contrevenant ainsi à trois règlements.

REVISION DES PROCEDURES

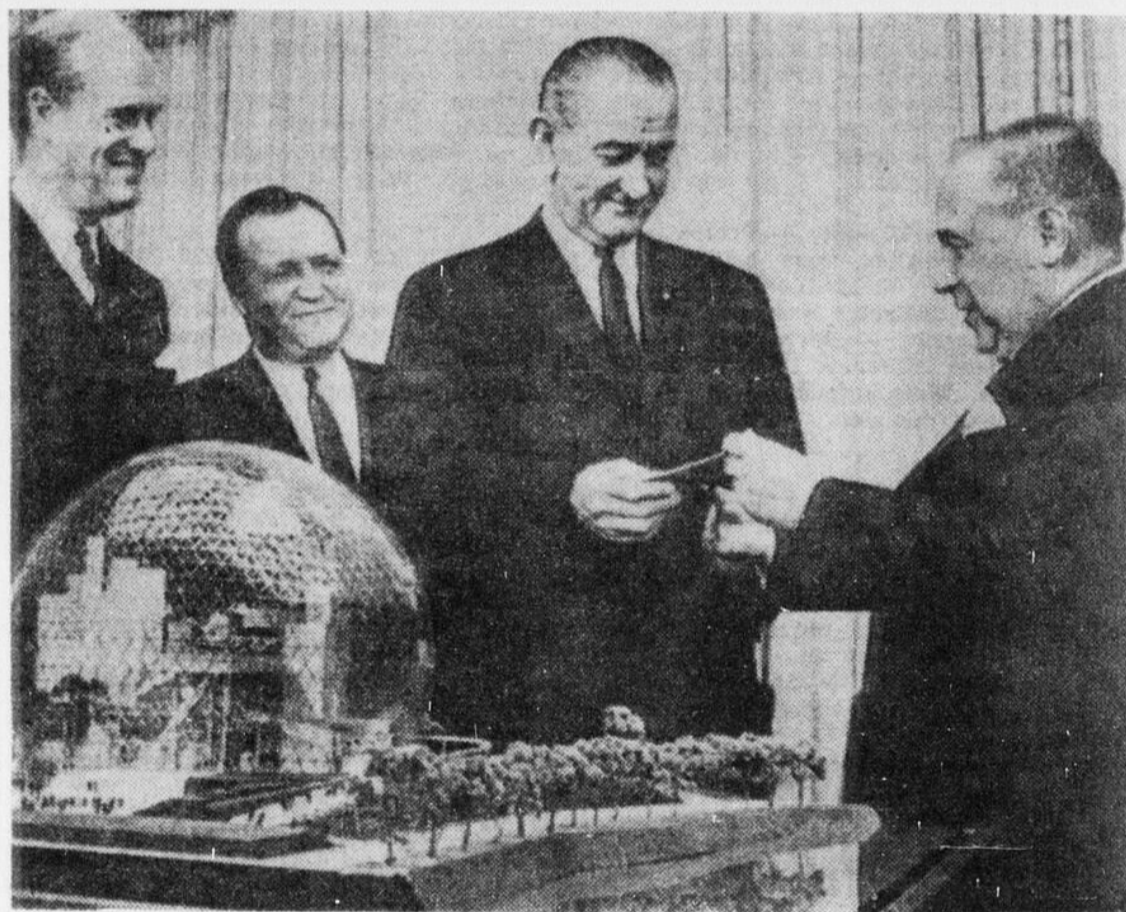
Prenant la parole à la suite du procureur Jacques, le conseiller juridique du Syndicat international des gens de mer, Me Antonio Lamer, qui agissait comme simple observateur dans cette cause, a demandé au juge Noël de sensibiliser le gouvernement fédéral à une révision complète des procédures régissant les Commissions d'enquêtes maritimes au Canada.

Il a précisé que les gens de mer, tout comme les armateurs, devaient avoir certains droits lors de séances se situant dans le cadre d'une enquête menée autour d'un naufrage, d'une collision ou d'une conflagration.

Me Lamer a proposé que le gouvernement groupe un certain nombre de personnes intéressées à la navigation sous toutes ses formes et institue une commission spéciale d'enquête pour réviser ces procédures.

MORT ACCIDENTELLE

Enfin, à l'enquête du coroner qui se poursuit sur la mort des 10 personnes dans le naufrage de la "Manseau 101", le jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Réal Parent, cuisinier à bord de la drague.



LE PRESIDENT JOHNSON A REÇU SON PASSEPORT POUR L'EXPO — Le commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal, M. Pierre Dupuy (à droite) a remis officiellement hier, au président des États-Unis, M. Lyndon Johnson, un passeport pour l'Expo '67. On a présenté à cette occasion la maquette du pavillon américain, tel que le verront les visiteurs qui se rendront à Montréal, l'an prochain. Les autres personnalités présentes à la Maison Blanche étaient, dans l'ordre habituel: M. Robert Winters, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce et M. Leonard Marks, directeur de l'agence d'information des États-Unis.

Pré-enquête sur l'affaire Sicotte

80 témoins comparaitraient

MONTREAL (D'après PC) — La pré-enquête en vue de déterminer s'il y a lieu de porter des accusations criminelles à la suite des allégations de brutalité de la police à l'endroit de Louis Sicotte, s'est ouverte à huis clos hier.

On prévoit qu'un nombre d'environ 80 personnes pourraient témoigner à cette pré-enquête qui ne se terminera pas avant le début de janvier. Le juge Irénée Lessard, qui préside, a insisté pour que les témoins ne soient pas "croqués" par les photographes.

D'autre part, le Barreau de la province de Québec tiendra mardi une réunion pour discuter des accusations de brutalité por-

tées contre la police, et des mesures que peut prendre le Barreau concernant ces allégations.

Un ouvrier de Montréal, M. Paul Dupuis, a inscrit hier en Cour supérieure une action en dommages au montant de \$100,000 contre la ville de Montréal, le directeur de la police M. Jean - Paul Gilbert, les policiers Roger Laframboise, René Duperron et Robert Fuller qui seraient responsables de mauvais traitements dont il a souffert au cours d'un interrogatoire au poste no 4, le 15 juin dernier.

M. Dupuis allègue que les mauvais traitements que lui ont infligés les policiers ont causé chez lui une paralysie partielle.

Une honorable mère de famille est tuée d'un coup de feu dans sa cuisine; son fils de 19 ans est détenu

Une honorable famille de Saint-Méthode de Roberval, au Lac-Saint-Jean, a été plongée dans le malheur, hier, quand Mme Pierre Bolduc, née Louisiana Nault et âgée de 64 ans, a été tuée d'un coup de feu. L'un des fils de la victime, Pierre, âgé de 19 ans, est détenu comme témoin important.

Le drame s'est déroulé hier après-midi. Le poste de la Sûreté provinciale de Roberval a reçu un appel téléphonique vers 1h45, priant d'envoyer des policiers chez M. Pierre Bolduc où un malheur venait de se produire. Les agents G. Gagné et M. Trudel ont été dépêchés sur les lieux et ils ont pris

connaissance du drame. Le sergent Gaudreau, en charge du poste, s'est ensuite rendu sur les lieux.

Mère de plusieurs enfants dont l'un est prêtre, Mme Bolduc a reçu la décharge d'un fusil de calibre 12 en pleine figure et sa mort a été instantanée. L'arme à feu appartenait à la famille Bolduc.

Mme Bolduc a ainsi été atteinte alors qu'elle était à laver du linge dans sa cuisine. Son corps, gisant dans une immense mare de sang, a été trouvé près de la lessiveuse et il était en partie appuyé contre une chaise de la cuisine.

Le caporal Boucher, du service d'identité judiciaire de la sous-division de Chicoutimi, est accouru sur les lieux du drame. Le sergent d'état major E. Dostie et le caporal R. Dumas prennent également part à l'enquête.

Le corps de Mme Bolduc a été transporté, hier soir, à la morgue Bocage, de Roberval. Il sera soumis à une autopsie, aujourd'hui. Le Dr R. Authier, pathologiste de

la morgue provinciale de Québec, doit se rendre à Roberval à cette fin. Le Dr D. Bergeron ouvrira également son enquête de coroner, aujourd'hui.

La PP révèle que le drame s'est déroulé en l'absence de M. Bolduc qui venait de quitter la maison pour se rendre à l'hôpital de Roberval y recevoir des traitements. M. Bolduc aurait le cœur malade. A la suite du drame, il a été hospitalisé.



ACQUITTE — Le Dr Carl A. Coppolino manifeste sa joie après qu'il fut acquitté hier, par un jury, à Freehold, au New Jersey.

Acquittement du Dr Coppolino

FREEHOLD, New Jersey (D'après UPI) — Le Dr Carl A. Coppolino a été acquitté hier du meurtre du colonel William Farber. Il avait été accusé de meurtre au premier degré. La poursuite, appuyée par le témoignage de la veuve de Farber, alléguait que Coppolino avait étranglé Farber en lui appliquant un oreiller sur le visage et le cou.

C'est l'avocat F. Lee Bailey qui défendait le Dr Coppolino. C'est le même avocat qui avait défendu le Dr Samuel Sheppard devant une cour de Cleveland, il y a un mois. Un jury de 12 membres s'est prononcé hier et le président de ce jury a déclaré: "Nous, du jury, trouvons que Carl Coppolino est innocent". Le juge de la Cour supérieure Elvin R. Simmill a ordonné que Coppolino soit conduit à la prison de Monmouth. Coppolino attend d'être transféré dans une prison de Floride où il doit subir un autre procès pour le meurtre de sa première épouse.

Dès l'annonce du verdict, la mère de Coppolino et sa seconde épouse se sont ruées vers lui et l'ont étreint avec chaleur. L'on se souvient que la mère de Coppolino avait témoigné en sa faveur lors du procès. Emu par les circonstances, le Dr Coppolino a dû prendre quelque remède afin de soulager son cœur.

La preuve de la poursuite n'étant donc pas assez convaincante n'a pu convaincre les jurés. Des experts médicaux de Boston et de Philadelphie ont déclaré que le colonel Farber avait probablement succombé à une crise cardiaque. La poursuite s'appuyait principalement sur le témoignage de Mme Marjorie Farber, veuve du colonel, qui avait déclaré que Coppolino l'avait hypnotisée, l'avait rendue son "esclave amoureuse" et avait ensuite tué son mari, dans une crise de jalousie.

La seconde épouse du Dr Coppolino débordait de joie. Elle a dit qu'elle avait déposé un cautionnement afin qu'on relâche son époux qui est en prison depuis le 23 juillet dernier. Coppolino sera probablement transféré dans une prison de Floride, où il subira un autre procès pour avoir assassiné sa première femme, Carmela, à Sarasota, Floride, le 21 juillet dernier. Le Dr Coppolino a épousé Mary, sa seconde épouse, seulement 38 jours après le décès de Carmela.

Premier essai de dialogue

La question de l'intégration du personnel du gouvernement dans le cadre du plan de classification déjà établi et accepté par le gouvernement a été étudié par les commissaires de la fonction publique et un groupe réunissant des agents du personnel et des agents de gestion du personnel.

M. Raymond Conti, directeur des plans de classification du gouvernement, a qualifié de jours historiques cette réunion qui a duré trois jours et qui s'est terminée hier à la villa Montmorency.

"Je me réjouis du fait que cette rencontre ait eu lieu, parce que c'est le premier essai de dialogue patronal-ouvriers qui s'est effectué dans un tel climat de cordialité", a affirmé de son côté, M. Raymond Parent, directeur technique du Syndicat des fonctionnaires provinciaux (CSN).

On sait que hier, la partie ouvrière (syndicale) était invitée pour être mise au courant des études faites sur le plan de classification des fonctionnaires.

M. Parent a d'autre part souligné que la journée d'hier était plus une journée d'information que de discussion.

Au cours des trois journées d'étude, les participants ont étudié les types-clés qui permettraient d'appliquer efficacement le plan de classification des fonctionnaires provinciaux qui groupe au-delà de 20,000 employés.

La partie syndicale était représentée par une quinzaine de membres du syndicat des fonctionnaires provinciaux qui ont tous été d'accord sur le fait que le plan de classification était une nette amélioration avec ce qui existait précédemment.

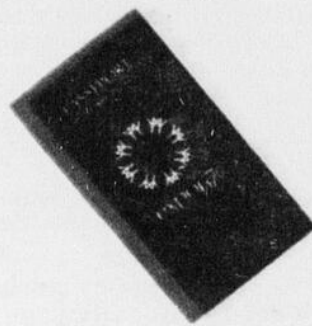
Finalement M. Conti a déclaré que les ajustements en ce qui concerne l'aspect financier se situeraient dans l'ordre de plusieurs millions de dollars, selon des estimés faits récemment par les économistes sur l'application du nouveau plan de classification. Soulignons que ces ajustements consistent en des augmentations de salaire.

BIEN MIEUX QUE LE CADEAU-PIPE

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

TRUST ROYAL PLACE LAURIER

GRATUIT PASSEPORT EXPO 67



Lors de l'ouverture de votre compte d'épargne au "Trust Royal", si votre dépôt initial excède \$100.00 nous vous donnerons gratuitement deux passeports d'un jour à l'EXPO.

Heures d'affaires:

Ouvert de 9h.00 a.m. à 9h.30 p.m. du lundi au vendredi. Durant le mois de décembre le samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

TEL.: 529-0171



Un Noël joyeux...

...l'heureuse personne qui recevra ce présent aura assurément un Noël plus que joyeux.

La REMINGTON portable 'Fleetwing' possède tellement plus d'avantages.

Elle est portable, mais comparable à un modèle de bureau. Elle prend des feuilles jusqu'à 11 pouces de largeur.

Elle fournit un travail d'apparence aussi soignée qu'un texte imprimé.

Le blocage et le dégagement du tabulateur est sur le clavier même pour plus de facilité.

Et n'oubliez pas que chez nous vous obtenez le service...
Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 hres.

Gérald Martineau

LA MAISON DU SERVICE
480 RUE DORCHESTER • 525-5156

La Justice

Oh, le dupe...

Par Paul LACHANCE



Grand-père balançait paisiblement ses nonnettes sur la berceuse séculaire de la cuisine, en suçant son "bouquin", tandis que mémère s'époustauffait sur la lavette, au son du réveil rural.

Adjutor et Minou se glissèrent en catimini... et en automobile derrière la maison et chaussèrent sur leur trogne patibulaire des bas de nylon Kayser. Précaution inutile, puisque ni pépère ni mémère ne les connaissaient. D'ailleurs, comment peux-tu reconnaître quelqu'un si tu ne le connais pas....

Adjutor avait oui dire que le père Cléophas conservait un rouleau de vieux "bills" dans un chaudron à confitures et il avait décidé que c'était un "gaspille" de laisser faner tout ce bel argent, quand on sait que les vieux n'avaient même pas le moyen de le dépenser.

Adjutor prit son courage à deux mains, son revolver de l'autre, et mit un pied dans la porte... et l'autre dans la cuisine. Il ignorait alors qu'il avait mis les deux dans un placard... le plateau de la justice.

C'est un hold-up, qu'il dit d'une voix affirmée (quand tu vien de Montréal, ça fait plus sérieux...)

Mal lui en prit, car le bonhomme enleva calmement sa pite et répondit:

— J'comprends pas l'anglais...

Quand tu connais Laurier et Chapleau, tu peux te permettre de faire de l'histoire, même s'il n'y a personne pour prendre des notes. D'ailleurs, grand-père n'avait rien à craindre d'Adjutor puisque le pétara se balançait comme un "roseau agité par le

vent" (tu sais, l'histoire de Baptiste qui se promenait dans le désert en bikini...)

— On veut vot argent, reprit Adjutor d'une voix frémissante, envoyez vite ou ben j'tire....

Pendant ce temps, son copain était resté dehors... pour pas qu'on vole le char...

— Si tu penses que tu vas nous faire peur, intervint mémère, des "jarnigoinnes" comme toé, on n'a élevé 14... C'est pas asteur qu'on va r'commencer....

Et, pour appuyer ses paroles, elle se saisit d'un immense poélon en fonte et fit d'Adjutor une tarte... Il s'émettait lentement sur la carquette, en beuglant comme un veau dans une clôture... Mémère raccrocha son ustensile et sonna la police.

— J'ai un paquet pour toé, Hector, dépêche - toé, y commence à sentir....

Quant à l'autre, il s'était évanoui... dans le décor, aiguillonné par l'esprit de conservation.

— Je ne sais pas comment qualifier votre conduite, remarqua le juge, vous mériteriez le fouet....

Adjutor passa la main sur sa bosse et regarda son faux-fuyant. Ils avaient cru faire la passe mais n'avaient réussi qu'à faire patate.

Pendant ce temps, grand-père balançait calmement ses nonnettes sur la berceuse séculaire en suçant son "bouquin", tandis que mémère s'époustauffait sur la lavette, au son du réveil rural...

L'histoire est un grand panier qu'on ne peut vider sans se pincer les doigts...

POILS OCCULTES

Lorsque Zéphirin s'allongea sur le plancher, on crut qu'il était mort. C'est madame Ambroise qui remarqua que la moustache lui "fortillait" encore.

— Ca, qu'elle se dit, c'est un signe qu'il est plus vivant que jamais. —

Quant à Désiré, il avait encore la masse en l'air et il se voyait déjà au cimetière, noyant de ses larmes de désespoir la terre fraîchement remuée du trou de sa victime.

Comme il se doit, dans un pays dont les "assises" se sont édifiées sur les procès entre voisins, l'affaire se continua en Cour où l'on ajouta quelques pages pittoresques à l'histoire communale.

— Tout ça, ça part de la moustache à Zéphirin, déclara madame Ambroise... Pour lui, c'est comme qui dirait une chose personnelle et quand on y tire, y vient comme un boeuf enragé... —

Il faut noter que la moustache à Zéphirin est une repousse qui pourrait lui servir à la fois de brosse à chaussure et de déguisement. On prétend même que lorsque Zéphirin est gêné, il se cache derrière sa moustache.

L'affaire a débuté par une honnête conversation sur les élections municipales. Désiré attendait son heure pour tirer son épingle du jeu... et la moustache à Zéphirin.

ED, GARE-TOI...

Edgar Allan Poe est mort depuis au-delà de cent ans et, pourtant, il y a encore des gars qui écrivent des histoires extraordinaires.

Le soir où Edgar II a pris l'automobile de son patron, il n'avait pas l'intention de faire d'histoire... mais juste une ballade. Mais, avant de prendre le large, il avait pris une caisse de petites et omis de prendre ses précautions.

Lorsque l'agent de la force publique "Intercepta le VA sur la 2", il demanda à Edgar d'un ton sans réplique:

— Tes licences, le zouave... —

Edgar, sans doute aguerri par ses libations, plongea la main dans le coffre à gants et en extirpa l'"enregistrement du véhicule".

Il fut donc appréhendé pour avoir conduit "son" véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Ayant voulu faire corps avec son véhicule, Edgar fut remorqué au poste avec l'appareil...

Lorsqu'enfin Désiré eut procédé à cette aventureuse opération, Zéphirin se hérissa le poil... de la moustache et bondit sur le profanateur. Mais l'autre avait prévu cette attaque et dressa un blocus manuel qui fit pivoter l'assaillant dans le pays des rêves.

— Moé, j'carcule que c'est Zéphirin qui a commencé, fit remarquer un témoin, rapport que c'est lui qui a avancé le premier... —

— Moé, j'sus paré à dire qui ont commencé les deux ensemble, déclare un autre, si Zéphirin est tombé c'est qui s'est mal adonné. —

— La moustache, c'est c'qui a de plus sensible, ajouta un troisième, ça fait des années qui fait semblant de s'choquer... Y'a pas d'affaires à faire la chicane parce qui y'entend pas à rire... —

En fait, il faut déduire que c'est un combat nul. Il n'y a qu'à s'en remettre à la décision de l'arbitre.

— Tâchez donc de régler vos petites chicanes chez vous, conclut le juge, la Cour a d'autre chose de plus sérieux à faire... —

Sentence suspendue et cautionnement de garder la paix.

Zéphirin a vengé sa moustache. Il faut dire qu'il va se sentir "d'un meilleur poil"...

Dans l'impossibilité de fournir un cautionnement parce qu'il avait tout laissé au fond de la caisse, il fut incarcéré jusqu'au lendemain matin.

À l'aube de la justice, soit vers 11 heures, il fut traduit devant la Cour où il plaida coupable sous le nom inscrit sur le document saisi dans le véhicule. Condamné à \$50 d'amende, il demanda un délai de 15 jours et s'empressa de "foutre" le camp.

Lorsqu'on se présenta chez le patron pour revendiquer le permis, celui-ci fut stupéfait d'apprendre qu'il avait été arrêté et condamné pour facultés affaiblies. C'est là qu'Edgar revint en surface pour annoncer qu'il avait voulu faire une farce.

La justice rit lorsque c'est drôle et, cette fois, on n'a pas trouvé matière à rire. Maintenant, Edgar a perdu \$50, sa position et le goût de rire...

Si tu prends un taxi, tu peux tout garder... excepté le goût de continuer.

Aux Assises pour fausse assistance

Claude Leroux, domicilié à 5026, rue Bréboeuf, et Normand Parizeau, domicilié à 2966 est Fleury, Montréal, ont subi leur enquête préliminaire hier devant le juge Achille Pettigrew, des Sessions de la Paix, sous douze accusations de fraude, totalisant une somme de \$1,400, commises à Québec, au cours des mois de juillet et août derniers.

Les deux individus, dont l'un est boucher et l'autre chauffeur de camion, étaient propriétaires d'une compagnie incorporée sous le nom de Agence de Crédit Budgétaire Canadienne qui entretenait des bureaux à Québec, Montréal, Sherbrooke et dans divers autres centres de la province.

Un préposé, engagé par les deux accusés, allait rendre visite à des personnes en difficultés financières et leur proposait de régler leurs dettes sur un plan budgétaire. Le débiteur signait alors un contrat par lequel il s'engageait à verser certains montants d'argent à la compagnie, à toutes les semaines, en plus d'un dépôt initial pour frais d'administration.

En retour la compagnie s'engageait à rembourser les créanciers par montants différés. En plus, elle avait droit de retenir un montant équivalent à huit pour cent de la somme totale des dettes, à titre de commission.

Le gérant de la division de Québec a

longuement témoigné au cours de l'enquête pour attester qu'il était entré en communications avec quatorze personnes qui avaient signé des contrats. Selon son expression, en constatant soudain que les affaires étaient "louches", il décida de donner sa démission. Sa décision semble alors avoir été fondée sur le fait que les clients qu'il avait "accrochés" appelaient de plus en plus souvent pour se plaindre que leurs comptes n'avaient pas été acquittés. Selon le témoin, tout l'argent qu'il recueillait était aussitôt remis en mains propres à l'un ou l'autre des accusés.

Plusieurs témoins sont en outre venus déclarer à la Cour que les créanciers dont ils avaient donné les noms à la compagnie sont venus, par la suite, réclamer leur créance.

Il appert, d'autre part, que les accusés auraient à faire face à 15 accusations du genre à Montréal, à 15 accusations semblables à Sherbrooke et à un nombre égal dans les autres centres où ils avaient établi des bureaux.

Le juge Pettigrew a renvoyé les accusés pour y subir leur procès aux Assises criminelles du mois de février et a maintenu leur cautionnement à \$950 par personne solvable.

Me Jean Drouin représentait la Couronne et Me Jean Grenier, les accusés.

La Cour des Sessions manque de personnel

Le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la paix, a une fois de plus déploré hier le manque de greffiers de Cour et de sténographes bilingues. Il a suggéré que le ministère de la Justice prenne les mesures appropriées pour pallier à cette lacune qui est de nature à retarder inutilement l'audition de plusieurs causes et d'entraver ainsi l'exercice normal de la justice.

Il a ajouté qu'un grand nombre de causes qui auraient pu procéder doivent être remises précisément à cause du manque de greffiers.

— Nous avons le nombre suffisant de juges pour que puissent faire fonctionner les trois divisions des Sessions, a ajouté le juge Pettigrew, mais on doit se résoudre à siéger uniquement dans deux divisions.

Il a rappelé que seulement deux greffiers étaient disponibles pour les causes procédant en première et deuxième division. Un troisième est affecté aux comparutions tandis qu'un autre voit aux procès des Assises.

La semaine dernière, le juge Albert Dumontier avait insisté sur le même point en déclarant que si les gens se plaignaient de la lenteur de la justice, ils avaient parfois raison et que cela ne dépendait pas des juges.

De leur part, des procureurs de la Couronne, Mes Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, nous ont déclaré qu'ils étaient parfaitement d'accord avec les déclarations des juges Pettigrew et Dumontier.

Selon Me Lefrançois, la Cour des sessions de la paix manque actuellement de locaux, de greffiers et de sténographes bilingues.

— Il faudrait absolument que le ministère public fasse quelque chose à ce sujet, ajoute Me Lefrançois, autrement nous allons être débordés.

La semaine dernière, Me Corriveau, procureur en chef a déclaré en Cour qu'il avait adressé plusieurs lettres au ministre de la Justice pour obtenir de nouveaux locaux et une augmentation de personnel.

Il est apparemment que la Cour des Sessions de la paix est débordée de causes et que les auditions ne peuvent se faire comme le voudraient les juges et les procureurs de la Couronne qui travaillent tous d'arrachepied pour surmonter ce flot sans cesse croissant. Il semble, d'autre part, de plus en plus évident que certaines améliorations essentielles devaient être apportées à l'accélération de l'administration de la justice dans cette Cour. Et ce n'est pas la faute de personne si ce n'est des autorités responsables.

Correcteur

Un professeur de 8e année à l'école secondaire de Saint-Charles de Charlebourg, âgé de 25 ans, a été accusé hier devant le juge Albert Dumontier, des Sessions de la Paix, d'avoir battu un de ses jeunes élèves au point de lui causer des lésions corporelles.

Le jeune homme a admis avoir frappé un adolescent âgé de 14 ans avec une baguette "servant au tableau noir". C'est devant ses 27 élèves que le professeur a administré la correction et la baguette cassa au cinquième coup.

De retour à la maison, l'enfant raconta l'incident à son père qui l'amena immédiatement chez un médecin et fit photographier les blessures laissées sur les mollets et les cuisses de l'élève.

L'incident est survenu le 6 décembre et, dès le lendemain, la police était saisie de l'affaire.

L'accusé a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 29 décembre prochain. Son cautionnement a été fixé à \$50.

Correctif

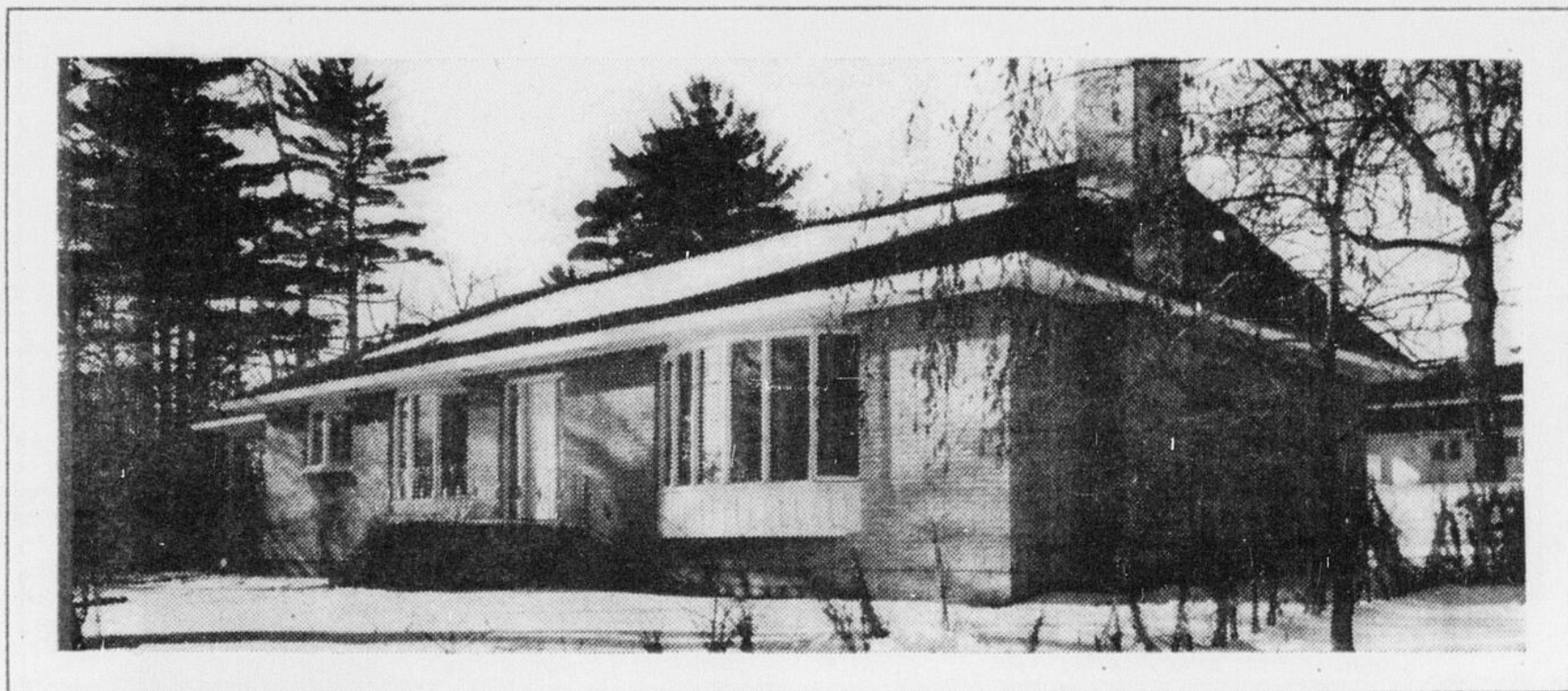
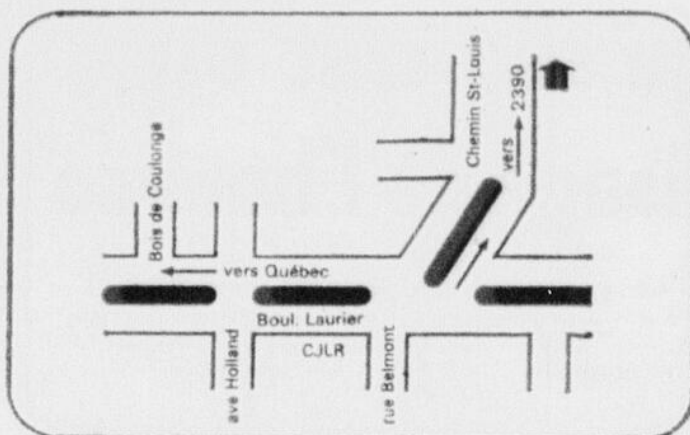
André Gagnon, âgé de 35 ans, domicilié à 805, rue Sainte-Marguerite, a comparu hier devant le juge Paul Roy, des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir illégalement conseillé ou incité Maurice Moisan, de Québec, à commettre un vol de lettres envoyées par la poste, à l'adresse de Centre de Distribution de Québec, et contenant une somme de \$1,150.

Le magistrat a fixé son enquête préliminaire au 7 février prochain. Dans l'interval, Gagnon reste en liberté provisoire sous un cautionnement de \$950 par personne solvable qui lui a été imposé, la semaine dernière, alors qu'il a plaidé non coupable, devant le juge Henri Jolicoeur, à l'accusation d'avoir volé des lettres adressées à la même compagnie et contenant près de \$2,000.

Son enquête préliminaire dans cette cause a été également fixée au mois de février.

VENEZ VISITER À SILLERY LA MAISON CHAUFFÉE À L'ÉLECTRICITÉ

approuvée par la
Ligue Électrique de Québec,
du 17 au 24 décembre,
de 2h. à 5h. p.m.
de 7h. à 10h. p.m.



Une maison de demain dès aujourd'hui...

...au 2390, chemin St-Louis à Sillery



"Souple, silencieux et simple d'installation, le chauffage à l'électricité procure un confort inégalé par les autres méthodes de chauffage conventionnel. Par surcroît, il n'est pas plus dispendieux d'opération." — *Albert Bélianger, constructeur et propriétaire.*



"Il est important que chacun des membres d'une famille obtienne le confort qu'il désire dans la pièce qu'il occupe. Le système de chauffage à l'électricité offre cette possibilité de régler individuellement le degré de chaleur dans chaque pièce de la maison." — *André Caron, maître-électricien.*

Les experts le déclarent. L'usage le démontre. Le *chauffage à l'électricité* assure le plus grand confort.

- Efficace** un rendement de 100%.
- Souple** la température de chacune des pièces est réglée séparément.
- Sûr** absence de flamme et de fumée.
- Propre** pas de suie ni de dépôts graisseux qui salissent les murs, les tentures et les meubles.
- Moderne** c'est le système de chauffage qui prend le moins d'espace. Venez visiter cette maison et vous rendre compte que le *chauffage à l'électricité* assure le maximum de confort; c'est le mode de vie d'aujourd'hui et de demain. Des représentants de l'Hydro-Québec vous fourniront tous les renseignements nécessaires sur le sujet.



Hydro-Québec
RÉGION MONTMORENCY

S'est-on demandé pourquoi la jeune fille est devenue un jour une mère célibataire?

- Dans un père abruti elle découvrit...
- ce qu'elle crut être le visage de l'homme

"Pourquoi voulez-vous que mon fils souffre de n'avoir pas de père? Le mien m'a-t-il laissé autre chose que de mauvais souvenirs?"

Un défi sonne dans la voix bien timbrée de Claude, un défi sous lequel perce un dégoût même pas dissimulé. A voir cette jeune femme élégante, sereine, qui se meut avec aisance dans un décor aussi moderne que raffiné, on a peine à imaginer qu'elle ait jamais pu connaître autre chose que la douceur de vivre. Pourtant, elle a un fils de six ans qui vit avec elle — et pas de mari.

"Ne tirez pas de conclusions."

Vous ne connaissez pas ma famille. Oh, une famille honorable comme il y en a des milliers. Ménage uni, de beaux enfants à l'instruction solide. Les secrets de famille bien cachés...

J'ose à peine demander "Quels secrets" — alors que je sens que là est la clé du pourquoi de cette maternité — devant cette froide et tranquille lucidité.

"Si je vous dis que c'est par les soins de mon propre père que j'ai appris ce qu'il est convenu d'appeler "les réalités sexuelles", que dès mon enfance — et mes frères et sœurs tout comme moi — j'ai servi de jouet à son désir, comprendrez-vous pourquoi dès l'âge de quinze ans j'ai décidé de réaliser ce qui m'était le plus cher au monde: un enfant qui lui, au moins, n'aurait pas, n'aurait jamais de père?"

On demeure confondu devant cette froide détermination, fruit de quelles douleurs, de quelles révoltes, de quels abjects souvenirs.

"Je l'ai fait. Pas tout de suite. A dix huit ans je suis partie étudier aux Etats-Unis — j'exerce un beau métier, vous le savez — à mon retour au Canada, bien installée et ne manquant de rien, j'ai mis mon projet à exécution".

Claude dit cela comme on parle d'une vengeance tranquillement mûrie, de quelque vendetta — et en fait, c'est bien de cela qu'il s'agit.

"J'ai choisi le père. Une fois sûre d'être enceinte, j'ai rompu".

— Qu'avez-vous fait durant le temps de l'attente?

"J'ai pu garder mon emploi assez longtemps. Puis un docteur ami m'a fait un certificat de repos d'urgence. J'ai accouché aux Etats-Unis sous l'anonymat. Un magnifique garçon. Puis retour au Canada. J'ai repris mon poste. Ma situation me permet d'avoir une bonne qui s'occupe de mon fils et de la maison. Je n'ai pas de problèmes".

— Mais votre famille?

"Ils sont au courant, mais je me soucie fort peu de leur opinion. En fait, j'ai rompu avec tous, sauf avec ma mère..."

Je crois déceler une tendresse dans le ton lisse de Claude, mais elle ne me laisse pas le temps de formuler ma question.

Très jeune j'ai voulu un enfant qui, lui, n'aurait pas de père



"Maman? Elle a toujours su ce que faisait mon père — mais que pouvait-elle faire d'autre que pleurer et recourir à la seule arme dont elle se soit jamais servie: la prière?"

Une tristesse assombrit un instant le visage de mon interlocutrice, tristesse vaguement teintée d'une sorte de pitié.

"Elle connaît et voit assez régulièrement son petit-fils. Autant qu'elle le peut. Il me semble parfois qu'elle m'envie d'élever mon petit Eric comme elle aurait voulu élever les siens".

Un silence s'établit un instant entre nous, un silence que la jeune femme d'affaires secoue très vite, comme un fardeau.

"Pour l'instant — je suis assez réaliste pour ne pas oublier des complications futures — ma situation est parfaite. Je précise que pour mon proche entourage, voisins, commerçants, concierge, je vis sous le statut de femme séparée. Mon métier m'obligeant à de fréquents déplacements, je n'ai pas eu de mal à rompre avec certaines relations d'avant la naissance de mon fils. Et comme j'ai tout loisir de ne pas fréquenter le personnel de l'entreprise qui m'emploie..."

— Alors, vous n'envisagez nullement de vous marier un jour?

Une dureté s'inscrit sur le visage décidé de Claude. Presque de la haine.

"Ah non! Je veux que mon fils soit heureux. Heureux, vous comprenez, avec une enfance et une adolescence normales. Il y a assez de moi!"

Elle s'est radoucie aussi vite qu'elle s'était montée. Elle sourit.

"Je veux que plus tard il puisse rendre sa femme et ses enfants heureux. C'est peut-être un défi, mais je veux croire que c'est possible. Du moins j'aurai tout fait pour cela".

Elle se lève. Elle m'a tout dit. Dans ses yeux clairs les fantômes évoqués font place à une joie tranquille: Eric va rentrer.

LUNDI:

L'enjeu: l'enfant.

Paule FRANCE-DUFAUX

Immeuble détruit par le feu à Lauzon

Par Lucien LATULIPPE

Le feu a lourdement endommagé hier soir, une maison de trois étages répondant aux numéros civiques 275-277-279 rue Saint-Joseph, Lauzon. La police ne rapporte ni mort ni blessé.

Le rez-de-chaussée de l'édifice logeait le magasin de chaussures Raymond Bourget et le salon de chapeaux Alice Veilleux. Les étages supérieurs étaient occupés par les familles Jalbert et Russell. Le propriétaire est M. Georges Poiré, 16 rue Lagueux.

La maison est considérée comme une perte totale bien que les murs soient restés debouts. L'incendie a éclaté au sous-sol et il aurait été provoqué par un ouvrier qui effectuait des travaux de soudure avec une torche.

L'élément destructeur s'est propagé jusqu'à la toiture qui s'est effondrée. Il va sans dire que tout l'intérieur de la maison a été consumé. Rien n'a pu être sauvé. Toute la marchandise des deux magasins et les meubles des deux familles sont détruits.

Les pompiers de Lauzon ont été alertés vers 4h20. Le chef Poisson dirigeait les manoeuvres. Les sapeurs de Lévis ont été mandés à la rescousse à 5 h. Le chef Théo Morin et un groupe de ses policiers-pompiers ont répondu à l'appel. Ils ont travaillé jusqu'à 10 h. Ceux de Lauzon étaient encore sur le lieux à minuit.

Cette maison a été construite il y a de

nombreuses années et elle s'élevait au croisement des rues Saint-Joseph et Lagueux. Elle est en bois et elle est dotée d'une rallonge à l'arrière. Son toit en pointe était muni de lucarnes.

Comme l'incendie a éclaté dans le sous-sol, les pompiers ont éprouvé de la difficulté à repérer le foyer d'incendie. Leur travail a de plus été entravé par la fumée

dense qui s'échappait de la maison.

De nombreux spectateurs ont assisté à l'incendie et la rue Saint-Joseph a dû être fermée à la circulation. De la fumée s'échappait encore de la maison à minuit et les pompiers s'attendaient de rester sur les lieux jusqu'à une heure avancée de la nuit. Aucune construction voisine n'a subi de dommages importants.

Verdict du coroner dans la mort de M. Marcel Gosselin de Lévis

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier soir, à la morgue Gauthier, de Lauzon, à l'issue de l'enquête du coroner concernant la tragédie routière qui a coûté la vie à M. Marcel Gosselin, 50 ans, du 19 rue Saint-Ferdinand, Lévis. La séance était présidée par le Dr Roger Roberge, de Saint-Henri, qui était assisté de l'agent Gaston Chalifour, de l'escouade des homicides de la PP de Québec.

L'accident a eu lieu, le 8 décembre dernier, sur la route transcanadienne à Saint-David de Lévis. Les témoins ont éta-

bli que M. Gosselin circulait sur la route du Petit Saint-Henri. Après avoir fait son arrêt obligatoire, il s'est engagé sur la route transcanadienne pour la traverser et prendre le chemin du village de Saint-David.

M. Gosselin était un infirme et son auto était munie de dispositifs spéciaux. Il n'a pas eu le temps de compléter sa manoeuvre. Sa voiture a été heurtée par celle de M. John Keith Bishop, de Greenfield Park, en banlieue de Montréal, qui circulait vers le pont de Québec, et elle a été coupée en deux.

Deux morts dans des accidents de la route

La route a fait deux autres victimes, hier, dans l'Est du Québec. La Sûreté provinciale identifie les morts comme étant Emery Morin, 47 ans, de Manic 5, Comté de Saguenay, et Rodolphe Dubé, 22 ans, de Baie-des-Sables, comté de Matane.

M. Morin a perdu la vie, vers 11h30 hier matin, quand sa voiture dans laquelle il était passager est entré en collision avec un camion à environ trois milles à l'Est de Tadoussac, sur la route 15. Deux autres personnes ont été blessées.

M. Dubé a connu une mort instantanée dans la collision de sa voiture avec un fardier, vers 7h45 hier soir, sur la route 6 à Métis. Le Dr I. Lepage, de Mont-Joli, a constaté la mort de l'automobiliste qui était seul. La morgue Bissonnette, de Mont-Joli, a recueilli la victime et le Dr G. Joubert tiendra l'enquête du coroner.

Lourds dégâts rue Saint-Jean

"Le fluorescent a d'abord sauté et une épaisse fumée est apparue".

C'est ainsi que M. Lionel Bélanger, gérant du magasin Continental, sis au 1014 de la rue Saint-Jean, entre les rues d'Auteuil et Saint-Ursule, dans le vieux Québec, a expliqué le début de l'incendie qui a fait subir de lourds dommages à l'établissement et complètement ravagé le studio de culture physique "Beauté Santé", situé au deuxième étage de l'immeuble et portant le numéro civique 1020, au cours de l'après-midi, hier.

Le désastre a été jusqu'ici attribué à une défectuosité dans le système d'éclairage du plafond du rez-de-chaussée.

"Le gros de l'incendie est apparu dans le plafond", a ajouté M. Bélanger.

Tout d'abord, les employés de l'établissement décelèrent, vers 10h40, une odeur de

lieux. Ils inspectèrent le magasin s'attendant particulièrement au fluorescent. Tout semblait normal. Ils retournèrent à la caserne.

Peu après leur départ, le fluorescent sautait et la fumée commençait à apparaître. M. Bélanger sonna l'alarme. Les sapeurs accoururent et luttèrent tout l'après-midi contre l'élément destructeur.

Vers midi, le feu ayant terminé ses ravages au deuxième étage, commença à ronger le toit de l'immeuble. La couverture goudronnée laissait peu de prise aux sapeurs. Des brèches furent ouvertes. Des échelles aériennes et une girafe dressées. Une douzaine de jets dont quatre de 2.5 pouces, installés. Les pompiers arrosèrent abondamment pendant plus de quatre heures. Peine perdue, tout devait y passer.

Les flammes ne sont apparues qu'à de brèves intervalles. Les sapeurs s'achar-

naient immédiatement à les détruire. Une épaisse fumée s'échappait de l'immeuble. Ce n'est que vers la fin de l'après-midi, à la tombée de la nuit, que le brasier diminua d'intensité. Vers 7h du soir, les pompiers restés sur les lieux arrosaient encore les nids de feu qui persistaient.

Deux alarmes ont été sonnées. Huit pompes fournissaient leur pouvoir. La circulation a été détournée jusqu'au milieu de la soirée. Les rues et les carrefours, de Saint-Stanislas au carré d'Youville étaient encombrés de boyaux. Au plus fort de l'incendie, un véritable torrent dévalait l'escalier qui menait au studio, prenait les rues

Saint-Jean, Saint-Ursule, pour aller se perdre dans les bouches d'égouts. Une épaisse couche de glace recouvrait le matériel.

Une foule de curieux se sont tenus sur les lieux de la tragédie tout l'après-midi. Certains s'amusaient, mais la majorité parlaient peu, regardaient. D'autres personnes plus pressées se faufilaient parmi eux.

Le studio de culture physique a été complètement détruit. Le magasin Continental a subi des dégâts considérables. Les immeubles adjacents, la Banque canadienne impériale et l'édifice Cassulo, ont aussi subi des dommages, assez importants, par l'eau et la fumée.



A L'OEUVRE, AU TRAVAIL — Une quarantaine de sapeurs, répondant à deux alarmes, ont combattu tout l'après-midi, hier, l'incendie qui a complètement détruit le studio de culture physique "Beauté Santé" et fait subir de lourds dommages au magasin Continental, situés dans un immeuble de deux étages, au 1014-1020 Saint-Jean, entre les rues d'Auteuil et Sainte-Ursule, dans le vieux Québec.



Au plus fort de l'incendie, un véritable torrent dévalait l'escalier, prenait les rues Saint-Jean, Sainte-Ursule, Saint-Stanislas, pour aller se perdre dans les bouches d'égouts.



Des sapeurs, protégés par leur lourde capote, prennent un moment de répit. De nombreux boyaux s'enchevêtrent au milieu de la rue.

CARRIERES et PROFESSIONS



LA CITE DE STE-FOY recherche UN COMPTABLE EN CHEF

ou Service de la Trésorerie.

LE POSTE

Sous la responsabilité du Trésorier de la Cité, dirige les opérations comptables; prépare les états financiers annuels et périodiques; assiste le Trésorier dans toutes les fonctions d'ordre comptable; dirige le personnel du département de la comptabilité.

LE CANDIDAT

Formation universitaire en sciences commerciales ou comptables ou l'équivalent et, de préférence, possesseur d'un titre comptable d'une association reconnue (C.A., C.G.A., R.I.A.).

Trois ans d'expérience en comptabilité publique ou cinq ans d'expérience en comptabilité commerciale, industrielle ou gouvernementale, dont au moins deux années dans l'opération d'un système comptable élaboré et dans la préparation d'états financiers.

Initiative, souci de la précision mathématique, esprit méthodique, habilité à distribuer le travail et à diriger du personnel.

SALAIRE

À discuter, suivant l'expérience.

Demande d'emploi: Jusqu'au 31 décembre 1966.

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL

Cité de Sainte-Foy
1000, Route de l'Église
Sainte-Foy, Québec 10.

La vie économique

Fortes pressions inflationnistes

MONTREAL — Les pressions inflationnistes demeurent très fortes dans l'économie canadienne, même si l'activité des affaires semble actuellement fléchir dans certains secteurs, a déclaré M. R. P. MacFadden, le président de la Banque Mercantile du Canada lors de l'assemblée annuelle de la Banque.

Faisant allusion aux mesures prises par le gouvernement pour freiner les investissements, M. MacFadden a expliqué que celles-ci n'avaient pas donné les résultats recherchés alors que les plus récentes statistiques indiquent que les investissements du secteur privé laisseront voir cette année une augmentation de 25 pour cent sur ceux de 1965.

Le banquier attribue cette hausse en partie aux augmentations de salaires consenties et à la crainte que le coût des investissements projetés ne soit encore plus élevé dans quelques mois.

Au sujet de la possibilité d'obtenir la parité des salaires avec les Etats-Unis, le président de la Banque Mercantile est d'avis que celle-ci ne pourrait être obtenue qu'en augmentant considérablement la productivité au Canada. Il a ajouté que le gouvernement devrait avoir le courage de mettre en vigueur les politiques qui s'imposent en cette matière qui est vitale pour le Canada.

Rappelons que le sort de la Banque Mercantile du Canada fait actuellement l'objet de nombreux débats au Canada, du fait que la nouvelle loi bancaire projetée limiterait sa croissance à 25 fois sa capitalisation actuelle afin d'éviter que la haute finance américaine ne s'infilte dans le système bancaire canadien.

Le taux des bons tombe à 5.09%

L'émission hebdomadaire de bons du trésor à 91 jours — on en a vendu hier pour un montant de \$105,000,000 — a été adjudgée sur une base de rendement de 5.09 pour cent, ce qui représente une baisse par rapport au taux de 5.14 p.c. de la semaine dernière. Le prix moyen des offres acceptées est passé de \$98.736 à \$98.747.

Par ailleurs, les bons d'une durée de 182 jours au montant de \$30,000,000 ont rapporté 5.15 p.c. au lieu de 5.21 p.c. la semaine dernière.

Incorporation d'une nouvelle banque

OTTAWA (PC) — Après plus de deux ans de délais parlementaires, le bill privé assurant l'incorporation de la Banque de la Colombie-Britannique est finalement devenu loi. Le bill a reçu la sanction royale du juge en chef Robert Taschereau, agissant au nom du gouverneur général du Canada. La nouvelle banque aura son siège social à Vancouver.

Les sociétés de fiducie et de prêt pourraient devenir des banques

OTTAWA (PC) — Les compagnies de fiducie et les sociétés de prêts hypothécaires devraient avoir la permission de devenir des banques à charte, aux termes des amendements qu'on effectue actuellement à la Loi sur les banques. C'est ce qu'a soutenu hier, l'économiste E.P. Neufeld.

Sans cette opportunité, les perspectives de concurrence à long terme de ces institutions "ne paraissent pas brillantes", a déclaré ce professeur de l'Université de Toronto, devant le comité des finances de la Chambre des Communes.

M. Neufeld a dit que les changements projetés par le gouvernement à la Loi sur les banques éliminent d'un seul coup certains avantages uniques que détiennent les sociétés de prêts et de fiducie depuis un siècle.

Les ventes de voitures en 1967 ne seront pas aussi élevées

DETROIT (UPI) — Les manufacturiers américains d'automobiles se sont mis d'accord, cette semaine, pour prédire que les ventes de nouvelles voitures, en 1967, n'atteindront pas un niveau record.

Le président d'American Motors Corp., M. Roy Abernethy, dans sa revue de fin d'année, a prédit des ventes de 8,700,000 nouvelles voitures l'année prochaine, soit le même chiffre qu'avaient prédit, plus tôt cette semaine, les compagnies General Motors Corp. et Chrysler Corp.

Le président du conseil d'administration de la Ford Motor Co., M. Henry Ford II, avait lui aussi présenté un tableau pessimiste pour 1967, en prédisant que les ventes pourraient baisser aussi loin que 8,500,000 unités ou même atteindre un niveau encore plus bas.

D'immenses avantages s'offrent aux banques

OTTAWA (PC) — La croissance des banques à charte a été relativement lente, en partie parce qu'elles ont manqué d'initiative, a déclaré hier l'économiste E. P. Neufeld.

M. Neufeld a dit que c'était une "question encore sans réponse" de savoir si les banques se montreront assez entreprenantes pour tirer un plein avantage des opportunités qui s'ouvrent à elles grâce aux présents amendements projetés à la Loi sur les banques.

Le professeur de l'Université de Toronto a dit, devant le comité des finances des Communes, que les banques s'en sont tenues à des heures d'ouverture limitées et ne sont pas entrées en concurrence pour recruter du personnel parmi les diplômés d'université.

Les banques, a ajouté M. Neufeld, auraient dû varier les taux d'intérêt payés aux déposants, de manière à favoriser les clients de vieille date.

Le professeur Neufeld a dit que les nouveaux pouvoirs accordés aux banques aux termes de la Loi devraient s'accompagner de nouvelles occasions favorables pour les sociétés de fiducie et les compagnies de prêts hypothécaires.

Surplus de \$128,000,000 de notre balance des paiements

OTTAWA (PC) — Le Canada a accumulé un surplus de comptes courants de \$128,000,000 dans sa balance de paiements au cours du troisième trimestre de 1966. C'est un excédent de \$36,000,000 par rapport à la période correspondante de 1965.

Toutefois, dans un rapport publié hier, le Bureau fédéral de la statistique dit qu'un ajustement effectué pour éliminer les facteurs saisonniers favorables enregistrés au cours du trimestre porte, sur une base trimestrielle, le déficit courant de \$233,000,000 à \$256,000,000.

Le déficit accumulé au cours des neuf premiers mois de l'année dans les transactions de produits et de services avec les autres pays est de \$616,000,000, soit de 14 pour cent moins élevé qu'en 1965, mais considérablement plus élevé qu'en 1963 et en 1964.

Le surplus réalisé par le Canada dans le commerce des marchandises a été plus élevé que pour la période correspondante de 1965. En fait, ce surplus, de \$336,000,000, a été trois fois et demie plus élevé que pour la même période de 1965. Toutefois, son déficit dans le commerce des services a été de \$952,000,000, soit 17 pour cent plus élevé qu'en 1965.

Les exportations ont été de \$7,483,000,000, soit une augmentation de 19 pour cent. Les importations ont été de \$7,147,000,000, une augmentation de 15 et demi pour cent.

Les importations sont entrées au pays à des prix dont la moyenne a été d'un et demi pour cent plus élevée, mais par contre la moyenne des exportations a été de plus de trois et demi pour cent supérieure. Au chapitre des exportations, leur moyenne pour le trimestre de juillet à septembre a été de plus de quatre pour cent supérieure à celle du trimestre correspondant en 1965.

En termes de dollars, où il y a une amélioration, les exportations, au total de \$1,203,000,000, comprennent \$215,000,000 provenant de la vente de blé, \$200,000,000 dans la vente de métaux non ferreux et une augmentation de \$35,000,000 dans l'exportation des automobiles et des pièces détachées, en vertu de la nouvelle entente entre le Canada et les Etats-Unis dans le commerce des autos.

Le BFS estime que 70 pour cent de l'augmentation de \$962,000,000 dans les importations est attribuable à l'achat à l'étranger de produits manufacturés, notamment une augmentation de \$300,000,000 dans de l'équipement de transport et de communication.

Les sociétés de fiducie font preuve de dynamisme

TORONTO — Les sociétés de fiducie doivent maintenir leurs efforts en vue de consolider leur industrie au moyen d'une législation appropriée, a déclaré M. J.-G. Hungerford, président du conseil d'administration de la Compagnie du Trust National Limitée.

Prenant la parole à la 69^{ième} assemblée annuelle de la Compagnie, M. Hungerford a ajouté que ce serait de la sottise "même du point de vue de nos seuls intérêts" de nous relâcher dans nos efforts.

"Nous sommes bien conscients de l'inquiétude soulevée récemment par certains accidents survenus dans le monde de la finance, a-t-il dit. Même s'ils se sont produits dans des domaines autres que celui des sociétés de fiducie, nous nous rendons compte des répercussions qu'ils peuvent avoir sur tous les intermédiaires de la finance".

M. Hungerford a déclaré que bien que le plan pour la protection des déposants, proposé par l'Association des compagnies de fiducie du Canada, ait reçu un accueil favorable de la part des divers gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral avait fait une contre-proposition. Cette proposition, a-t-il dit, impliquerait une assurance-dépôt.

Sicard Inc. pourrait changer de mains

MONTREAL — Les dirigeants de la maison Sicard Inc. viennent de faire parvenir aux actionnaires de la compagnie un message indiquant qu'ils poursuivent actuellement des négociations qui pourraient aboutir à la réception d'une offre d'achat couvrant toutes les actions ordinaires de la compagnie.

M. J.-Bernard Lavigne, le président de Sicard Inc., a dit qu'il ne pouvait pour le moment donner d'autres détails sur les pourparlers en cours, ni indiquer avec quels intérêts financiers ou industriels les négociations étaient conduites. Il a ajouté que ce message avait été livré aux actionnaires pour les inciter à garder leurs titres.

La société Sicard Inc. a été formée en 1926 et est engagée depuis cette date dans la fabrication des camions lourds de types divers. Elle est indirectement contrôlée par le groupe Schneider, de France.

Meilleur équilibre du commerce extérieur de la Grande-Bretagne

La balance commerciale de la Grande-Bretagne en novembre a montré un surplus de 80 millions de livres (soit \$240,000,000), compte tenu des facteurs saisonniers. Ce surplus, ainsi que celui d'octobre, doivent beaucoup au niveau peu élevé des importations durant cette période, mais ils ont reflété également le taux d'exportations.

Il ne sera pas possible d'évaluer la tendance fondamentale de la balance du commerce jusqu'à ce que les importations se soient stabilisées après la suppression de la surcharge à l'importation, à la fin du mois dernier. Les surplus d'octobre et de novembre ont eu un effet considérable sur la balance commerciale moyenne pour les onze premiers mois de l'année. Cette balance en effet, a montré un déficit de seulement 14 millions de livres (soit \$42,000,000) par mois en 1966, en comparaison de 24 millions de livres (soit \$72,000,000) par mois durant la période correspondante de 1965.

Les exportations en novembre ont atteint un nouveau sommet de 458 millions de livres (\$1,374,000,000) compte tenu des facteurs saisonniers. Ce chiffre comprenait des exportations substantielles de navires et

d'avions, et contenait peut-être aussi une faible reste de marchandises dont l'expédition avait été retardée par la grève des gens de mer. Mais, considéré en rapport avec un bon total au mois d'octobre, le chiffre de novembre porte à croire que les exportations se maintiennent actuellement à un niveau notablement plus élevé que plus tôt au cours de l'année.

Durant les onze premiers mois de l'année, la moyenne mensuelle des exportations a été d'environ 7 pour cent plus élevée en valeur que pendant la période correspondante de 1965.

Le niveau des exportations vers toutes les principales régions du monde à l'exception de l'Europe occidentale a été plus élevé dans les récents mois qu'auparavant cette année, avant la grève des marins. L'augmentation a été particulièrement sensible dans le secteur des exportations aux Etats-Unis.

Les importations en novembre, qui se sont établies à 439 millions de livres (soit \$1,317,000,000), compte tenu des facteurs saisonniers, ont accusé une nouvelle et importante diminution.

Exploitation de gisements de lignite

TORONTO (PC) — Des droits d'exploitation ont été accordés à la compagnie Alberta Coal Ltd, de Calgary, sur de vastes gisements de lignite dans le Nord ontarien.

Le premier ministre John Robarts a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'en vertu d'un arrêté ministériel, l'Alberta Coal Ltd s'est vue accorder l'autorisation de procéder à des travaux de forage sur d'importants gisements de lignite dans une région d'une superficie de 375 milles carrés, près d'Onakawana, à 150 milles au nord de Timmins.

Baisse de 1-16 de cent du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a faibli hier, de 1-16 de cent et cotait \$1.08 1-4 en fonds canadiens.

La livre sterling a également faibli mais de 1-4 de cent et valait \$3.02 1-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a progressé de 1-32 de cent, hier, et cotait 92 3-8 cents en fonds américains. Il valait, une semaine plus tôt, 92 5-16 cents.

La livre sterling était, pour sa part, en baisse de 9-64 de cent et cotait \$2.79 1-64.

Forte baisse de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est nettement affaiblie, hier, à Wall Street, où la cote a perdu toute l'avance enregistrée depuis le 8 décembre. L'activité s'est toutefois ralentie par rapport à celle de mercredi. Le recul est intervenu dès le début de la séance en fonction des diminutions annoncées dans la production d'acier et d'automobiles. General Motors a cédé du terrain, perdant à un moment, plus de deux points. Les dégagements ont accentué leur pression dans l'après-midi en fonction des prévisions d'un ralentissement de l'expansion économique, l'année prochaine, formulées par des chefs d'entreprises réunis par la First National Bank de Chicago. Il y avait aussi, en arrière-plan, la crainte de complications possibles à la suite du bombardement de Hanoi. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 809.18 à la baisse de 8.80 points. Un total de 7,150,000 actions ont changé de main.

MONTREAL (PC) — Les titres ont fléchi dans l'ensemble, hier, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, suivant ainsi la tendance de New York. Le marché était lent et les changements des valeurs étaient fractionnaires. Le virement industriel a été de 209,000 actions et celui des mines et des pétroles de 910,700, comparativement à 190,000 et 662,000 respectivement mercredi. Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 93 contre 57. Hollinger a perdu 1 1/4 à 21 7/8 et International Nickel 7-8 à 93 1-2. Consolidated Paper laissait 1-2 à 38 1-2. Canada Ciment a fléchi d'un point à 32 et Du Pont de 1-2 à 36.

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles et les pétroles de l'Ouest ont perdu du terrain, hier, à la Bourse de Toronto, alors que les titres accusaient des baisses dans l'ensemble. L'indice des valeurs industrielles a subi une glissade de 1.41 à 146.86, suivant ainsi la tendance de Wall Street. Le volume des ventes s'établissait à 2,324,000 actions au regard de 2,671,000 mercredi. Inco a perdu 2 à 92 1-4, Interprovincial Pipe Line 1 3/4 à 83 et la Banque de Nouvelle-Ecosse, 3-4 à 62 3/4. Parmi les pétroles, Canadian Superior a fléchi de 1 3/4 à 30, Dome de 1 1/2 à 37 3/4 et Banff de 1-2 à 17 1-2. Les pertes ont surpassé les gains dans une proportion de 234 contre 164.

Formation récente d'un nouvel Institut

On a annoncé la constitution en société de l'Institut des conseillers en administration du Québec. M. Richard Mineau, un directeur de Price Waterhouse & Cie, a été élu premier président, à l'assemblée des membres fondateurs.

A l'occasion de son élection, M. Mineau a déclaré qu'il espérait que d'autres Instituts soient mis sur pied dans un avenir plus ou moins rapproché par les conseillers en administration d'autres provinces. En leur qualité d'organismes professionnels, ces Instituts auront comme objectifs:

— De développer et mettre au point un ensemble de connaissances ayant trait à l'exercice professionnel de la consultation en administration.

— D'établir des programmes de formation qui permettront de développer les connaissances des conseillers.

— D'adopter un système de certification qui permettrait aux conseillers en administration d'être qualifiés.

Marché des valeurs calme à Londres

LONDRES (Reuter) — Le marché des valeurs était calme, hier, à la Bourse de Londres à la suite des nouvelles généralement peu intéressantes des sociétés. Plusieurs titres importants ont manifesté une légère tendance à la baisse excepté les gains d'un ou deux d'entre eux.

Les changes étrangers

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés.

Allemagne (mark)	\$0.2735
Autriche (schilling)	0.042256
Belgique (franc)	0.021709
Bulgarie (lev)	0.9285
Danemark (couronne)	0.1575
Etats-Unis (dollar)	1.08375
France (franc)	0.2194
Grande-Bretagne (livre sterling)	3.0250
Hollande (florin)	0.3003
Hongrie (forint)	0.093527
Italie (lire)	0.001744
Mexique (peso)	0.08698
Norvège (couronne)	0.1520
Pologne (zloty)	0.2716
Roumanie (leu)	0.1810
Suède (couronne)	0.2100
Suisse (franc)	0.2512
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1522
Venezuela (bolivar)	0.2423
Yougoslavie (dinar)	0.000869

Dividendes déclarés

(Cours transmis par la Presse Canadienne)

Banque Toronto-Dominion, dividende de 55 cents l'action ordinaire, payable le 1er février, aux actionnaires enregistrés le 30 décembre.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., 40 cents, 23 janvier, inscription 30 décembre.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., 30 cent l'action de classe A; \$1.1875 l'action privilégiée série C à 4 3/4 pour cent 15 février inscription 1er février

Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Ltd., 10 cents, 27 décembre, inscription 19 décembre.

Howard Smith Paper Mills Ltd., 50 cents l'action privilégiée, 1er février, inscription 2 janvier.

Bow Valley Industries, 27 1/2 cents l'action privilégiée série A à 5 1/2 pour cent, 14 janvier, inscription 3 janvier.

Ontario Loan and Debenture Co., 40 cents, 3 janvier, inscription 21 décembre.

Union Acceptance Corp. Ltd., 78 1-8 cents l'action privilégiée, série A, 6 1/4 pour cent; 78 1-8 cents l'action privilégiée série B, à 6 1/4 pour cent; 75 cents l'action privilégiée série "C" à 6 pour cent, 1er février, inscription 13 janvier.

Commonwealth Savings and Loan Corp., 61-4 cents l'action ordinaire, 28 décembre, inscription 21 décembre.

Exquisite Form Ltd., 15 cents l'action privilégiée, 2 janvier, inscription 22 décembre; dividende spécial sur les actions ordinaires de 5 pour cent l'action ordinaire, équivalant à une action ordinaire pour 20 actions détenues, le ou vers le 2 janvier, inscription 22 décembre.

Zellers Ltd., 15 cents l'action ordinaire; 56 1-4 cents l'action privilégiée; 1er février, inscription 3 janvier.

Texaco Canada Ltd., 45 cents, 28 février, inscription 31 janvier.

Banque Canadienne Impériale de Commerce, 60 cents l'action ordinaire, plus un boni de 20 cents, tous deux payables le 1er février aux actionnaires enregistrés le 31 décembre.

International Bronze Powders, dividende de 37 1-2 cents l'action privilégiée à 6 pour cent, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

I.T.L. Industries Ltd., 12 1-2 cents l'action ordinaire, le 3 janvier aux actionnaires enregistrés le 23 décembre; 40 cents l'action privilégiée à 6 1-2 pour cent, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

NOUVELLES BREVES DES SOCIÉTÉS

Bénéfices accrus de United Auto Parts

Le rapport intérimaire de United Auto Parts Inc. pour la période de neuf mois terminée le 25 septembre 1966 révèle une amélioration des résultats de la compagnie par rapport aux mêmes mois en 1965.

En effet, le rapport, sous réserve de vérification, des neuf premiers mois de l'année, montre que les ventes durant cette période se sont chiffrées par \$17,488,000 comparati-

vement à \$15,956,000 au cours de la période correspondante de 1965.

Les profits nets consolidés se sont élevés à \$529,630 en comparaison de \$517,140 pour les neuf premiers mois de 1965. Les profits par action se sont établis à \$1.44 par action de classe "A" contre \$1.41 l'an dernier, et à \$0.94 par action de classe "B" au regard de \$0.91 pour les neuf premiers mois de 1965.

Nouveau président de la Shawinigan Chemicals

Lors d'une récente assemblée du conseil d'administration de Shawinigan Chemicals Limited, M. Vincent N. Hurd a été nommé administrateur, et promu président et chef

de la direction de cette compagnie.

A l'automne 1965, M. Hurd avait été élu vice-président exécutif de Shawinigan Chemicals, à Montréal.

Bons résultats de M. Loeb Limited

Dans un rapport aux actionnaires, le président de M. Loeb Limited, M. Bertram, annonce que les ventes et les bénéfices de la compagnie, pour les 40 semaines terminées le 5 novembre 1966, ont été les plus élevés dans l'histoire de la compagnie.

Les ventes au cours des 40 semaines, ont totalisé \$173,903,500 soit une augmentation de \$24,998,500 ou 17 pour cent au regard de la période correspondante de 1965. Les bénéfices, après déduction des taxes, se sont chiffrés par \$1,497,000 soit une augmentation de \$161,700 ou 12 pour cent. Après le paiement des dividendes sur les actions

privilegiées (émises en juillet 1966), les bénéfices par action ordinaire se sont établis à \$0.56 en comparaison de \$0.52 durant la même période en 1965. Les chiffres sont sujets aux régularisations de fin d'exercice.

Environ 25 pour cent de l'augmentation des ventes a résulté des acquisitions faites par la compagnie au cours de l'année.

Le président de la compagnie a exprimé sa confiance que l'état des ventes et des bénéfices pour l'année fiscale complète, qui prendra fin le 28 janvier 1967, sera favorable.

Formation d'une filiale japonaise de la Sun Oil

PHILADELPHIE — M. Vincent L. Verdiani vient d'annoncer la formation de la société Japan Sun Oil Company, qui sera une filiale de la Sun Oil Company.

En même temps, on a annoncé que la nouvelle compagnie construira une usine de fabrication et d'emballage d'huile de grais-

sage, sur un terrain aménagé, dans la baie de Tokyo.

Les autres associés dans la Japan Sun Oil Company sont la Kangyo Bank de Tokyo, Nippon Gyomo, l'un des plus anciens acheteurs de pétrole Sunoco au Japon et la Japan Trading Company, l'ancien distributeur japonais de Sun Oil.

Inscription à la Bourse de Montréal

MONTREAL — L'admission de Muscocho Explorations Ltd. à la Bourse de Montréal a été effectuée lundi par l'inscription de 6,000,000 d'actions ordinaires. La valeur nominale de ces actions, dont 2,164,105 sont déjà émises et en circulation, est de \$1.00.

Muscocho Explorations Ltd. a été fondée en 1962 en vue d'entreprendre l'exploration minière dans le Québec. Depuis, l'entreprise effectue des travaux de prospection, d'exploration et de développement dans la région de Chibougamau.

Ventes accrues de voitures étrangères aux E.-U.

TORONTO — Selon un article paru dans le "Wall Street Journal", les ventes des voitures d'importation aux Etats-Unis ont augmenté de 25 pour cent en octobre, en comparaison des ventes effectuées durant

le même mois en 1965. Il ressort du même article, que Toyota occupe à présent, la deuxième place sur le marché américain dans la vente des voitures d'importation.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, \$2.25, McIntosh \$3.00 à \$3.50, Russet \$4.50 à \$5.00, Cortland \$2.25 à \$2.50, délicieuses \$4.00 la boîte à verger.

Betteraves: en sac de 50 livres \$1.25 à \$1.50, petites \$1.75.

Carottes: \$0.90 à \$1.00 les 50 livres, \$1.50 à \$1.60 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres

Choux: verts \$1.50 à \$1.75 les 50 livres, Rouges \$1.50, Savoie \$2.25 à \$2.50 le cageot.

Choux chinois: \$1.25 à \$1.50 la douzaine

Navets: \$1.75 à \$2.00 le sac de 50 livres, \$2.25 le boisseau.

Poireaux: \$0.75 à \$0.90 la douzaine.

Oignons: jaunes \$2.25 à \$2.50, type espagnol \$2.75 à \$3.00, rouges \$2.50 à \$3.00 les 50 livres.

Panais: \$2.50 à \$3.00 le boisseau, \$2.00 la douzaine de cellos de 24 onces

Pommes de terre: \$0.90 à \$1.00 jumbo \$1.10 les 50 livres.

Radis: \$0.75 la douzaine de paquets, \$2.00 à \$2.25 les 30 cellos de 8 onces.

Arbres de Noël: de \$1.00 à \$3.00 chacun, selon la grosseur.

Une firme canadienne obtient le contrat

OWENSOUND, Ont. — Un manufacturier de turbine, de Meaford, en Ontario, l'a emporté sur deux soumissionnaires canadiens et un américain pour l'obtention d'un contrat, au montant de \$80,000, en vue de l'installation d'une turbine électrique en Nouvelle-Ecosse. C'est ce qu'a révélé un porte-parole de la compagnie Charles Barber and Sons Ltd., qui a obtenu le contrat.

La cote de l'or

PARIS (REUTER) — Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait hier 49.30 francs sur le marché libre de l'or en France, soit une augmentation de 20 centimes par rapport au cours en vigueur mercredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de \$10.00 valait 134.80 francs, soit une augmentation de 80 centimes par rapport à mercredi.

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: \$35.18 à l'achat et \$35.20 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troy à la Bourse londonienne des lingots \$35.17 43-100 (252 shillings et 1 3/4 pence), comparativement à \$35.17 7-10 mercredi.

Un aperçu des prix des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros de métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain \$175.25; plomb, \$16.50; cuivre en lingots, \$60.00; zinc d'une teneur élevée, \$17.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, \$169.75; antimoine d'une teneur élevée, (99.5 pour cent) \$42.50.

Lots d'un wagon: — Plomb, \$14.00; zinc prime Western, \$14.50; zinc d'une teneur élevée, \$15.10; d'une teneur spéciale, \$15.50; cuivre, \$45.50; aluminium, \$26.00.

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

Fondée en 1848

AUX ACTIONNAIRES

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC se tiendra au siège social, 1161, rue Saint-Jean, Québec, le lundi, 19 décembre 1966, à midi, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le directeur général,

G. FOUCAULT.

14 novembre 1966.

Bourses et Marchés

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE NEW-YORK

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock prices for various mining companies including Acad Uran, Acera, Advocate, Agens MG, Agnico, etc.

Opemiska, Oshika, Pamour, Parama, Parine, etc.

Table of stock prices for various industrial and utility companies including Opemiska, Oshika, Pamour, Parama, Parine, etc.

CE Alum A, CE Al A W, CE Can A, etc.

Table of stock prices for various industrial and utility companies including CE Alum A, CE Al A W, CE Can A, etc.

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock prices for various companies including ACF Ind, Address, Admiral, Alcan Al, etc.

Du Pont, East Kod, Eaton Yd, etc.

Table of stock prices for various companies including Du Pont, East Kod, Eaton Yd, etc.

TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter stock prices including Abitibi, Clairone, Dynamic, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Dans l'ensemble, les prix pour toutes les catégories de bestiaux ont été identiques à ceux de la semaine dernière sur les marchés de la métropole.

Les arrivages de la semaine comprenaient: 1.480 bovins, 1.246 veaux, 231 porcs et 97 moutons et agneaux.

Les bouvillons de première qualité se sont vendus de \$26.00 à \$28.60 les 100 livres; ceux de bonne qualité de \$24.00 à \$26.60; les moyens de \$22.50 à \$25.25 et les communs de \$18.75 à \$23.75.

Les bonnes génisses se sont échangées \$22.75 - \$24.25; les

moyennes \$20.25 - \$22.50 et les communes \$17.50 - \$20.00.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de \$19.00 à \$21.25; les communes de \$16.00 à \$18.00 et les vaches destinées à la mise en conserve et à la charcuterie de \$9.50 à \$15.75.

Les bons taureaux se sont échangés entre \$21.00 et \$24.50; les communs et les moyens entre \$14.00 et \$21.25 inclus.

Les bons veaux se sont vendus de \$35.00 à \$42.00; les moyens de \$28.00 à \$37.00 et les communs de \$17.00 à \$32.00.

Les porcs de catégorie A se sont échangés de \$31.50 à \$32.50 et les truies de \$23.00 à \$24.00.

Enfin, les prix des agneaux de bonne qualité se sont établis entre \$25.50 et \$26.50 et ceux des moutons de \$9.00 à \$14.00.

MARCHES AGRICOLES

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Table showing butter prices in Québec for different grades and quantities.

PRIX DES OEUFS

Table showing egg prices in Québec for different grades and quantities.

TABEAU DES VOLAILLES PRIX AUX PRODUCTEURS

Table showing poultry prices for various types of birds and quantities.

PRIX AUX DETAILLANTS

Table showing poultry prices for retailers.

PRIX DES POMMES DE TERRE

Table showing potato prices for different varieties.

TENDANCE DES MARCHES

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian Exchange.

Table of stock market data for the Canadian Exchange.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Table of mutual fund prices and performance.

Table of mutual fund prices and performance.

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme était calme hier, à Winnipeg. La graine de colza était la céréale la plus demandée et à la fermeture celle-ci enregistrait des gains par rapport à la veille.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

Table showing grain market prices for various types of grain.

l'accord et prix en vigueur au Canada: 1 NOR 2.12%; 2 NOR 2.06%; 3 NOR 2.01%; 4 NOR 1.96%; 5 NOR 1.91%; 6 NOR 1.86%; 7 NOR 1.81%; 8 NOR 1.76%; 9 NOR 1.71%; 10 NOR 1.66%; 11 NOR 1.61%; 12 NOR 1.56%; 13 NOR 1.51%; 14 NOR 1.46%; 15 NOR 1.41%; 16 NOR 1.36%; 17 NOR 1.31%; 18 NOR 1.26%; 19 NOR 1.21%; 20 NOR 1.16%; 21 NOR 1.11%; 22 NOR 1.06%; 23 NOR 1.01%; 24 NOR 0.96%; 25 NOR 0.91%; 26 NOR 0.86%; 27 NOR 0.81%; 28 NOR 0.76%; 29 NOR 0.71%; 30 NOR 0.66%; 31 NOR 0.61%; 32 NOR 0.56%; 33 NOR 0.51%; 34 NOR 0.46%; 35 NOR 0.41%; 36 NOR 0.36%; 37 NOR 0.31%; 38 NOR 0.26%; 39 NOR 0.21%; 40 NOR 0.16%; 41 NOR 0.11%; 42 NOR 0.06%; 43 NOR 0.01%; 44 NOR 0.00%; 45 NOR 0.00%; 46 NOR 0.00%; 47 NOR 0.00%; 48 NOR 0.00%; 49 NOR 0.00%; 50 NOR 0.00%; 51 NOR 0.00%; 52 NOR 0.00%; 53 NOR 0.00%; 54 NOR 0.00%; 55 NOR 0.00%; 56 NOR 0.00%; 57 NOR 0.00%; 58 NOR 0.00%; 59 NOR 0.00%; 60 NOR 0.00%; 61 NOR 0.00%; 62 NOR 0.00%; 63 NOR 0.00%; 64 NOR 0.00%; 65 NOR 0.00%; 66 NOR 0.00%; 67 NOR 0.00%; 68 NOR 0.00%; 69 NOR 0.00%; 70 NOR 0.00%; 71 NOR 0.00%; 72 NOR 0.00%; 73 NOR 0.00%; 74 NOR 0.00%; 75 NOR 0.00%; 76 NOR 0.00%; 77 NOR 0.00%; 78 NOR 0.00%; 79 NOR 0.00%; 80 NOR 0.00%; 81 NOR 0.00%; 82 NOR 0.00%; 83 NOR 0.00%; 84 NOR 0.00%; 85 NOR 0.00%; 86 NOR 0.00%; 87 NOR 0.00%; 88 NOR 0.00%; 89 NOR 0.00%; 90 NOR 0.00%; 91 NOR 0.00%; 92 NOR 0.00%; 93 NOR 0.00%; 94 NOR 0.00%; 95 NOR 0.00%; 96 NOR 0.00%; 97 NOR 0.00%; 98 NOR 0.00%; 99 NOR 0.00%; 100 NOR 0.00%;

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

Table showing grain market prices for various types of grain.

VALEURS ETRANGERES

Table showing foreign exchange rates for various countries.

MINES HORS LISTE

Cours fournis par Barry et McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Table of stock market data for mining companies not listed elsewhere.

D'un océan à l'autre

Les négociations se poursuivent dans les transports aériens

OTTAWA (D'après PC) — Les négociations courantes entre le gouvernement et les contrôleurs du trafic aérien au Canada se poursuivent mais aucun montant en cause n'a été divulgué par le ministre du Revenu, M. E.J. Benson qui a fait face, hier aux Communes à un barrage de questions de l'opposition.

D'autre part l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien annonce une grève générale le mardi 20 décembre à 8 heures.

Cette grève paralyserait toute l'aviation commerciale au pays.

Un projet de loi doit être soumis au Parlement si les négociations entre le gouvernement et les contrôleurs échouent.

Cette mesure législative spéciale empêcherait le débrayage et porterait sur les augmentations de salaires.

Toutefois M. Benson a déclaré que le peuple canadien ne peut pas se permettre de payer des augmentations de 40 pour cent comme le préconisent les recommandations faites par le juge J.B. Robinson qui a enquêté sur ce différend de travail.

Le ministre en réponse à certaines questions sur le montant de l'augmentation envisagée a déclaré qu'il ne donnerait aucun détail pendant que les négociations se poursuivaient.

Le transport interprovincial appartient au fédéral

OTTAWA (D'après PC) — Pour M. Jack Pickersgill, le ministre fédéral des Transports, l'autorité d'Ottawa en matière de transport interprovincial est un fait établi et qui ne se discute même pas.

Le ministre a affirmé ce point de vue, hier, aux Communes, en face de M. Maurice Allard (Ind.-Sherbrooke) qui tenait à savoir si M. Pickersgill tenait compte de la position québécoise qui n'accepte pas l'idée d'une Régie fédérale des transports.

M. Allard a été jusqu'à suggérer une modification du projet de loi présentement soumis en Chambre et qui définit une nouvelle politique nationale des transports.

Cadeau de Noël et augmentation d'impôt

VANCOUVER (D'après la PC) — Il y "aura un cadeau de Noël pour les personnes âgées du Canada" dans le mini-budget que doit présenter le ministre des Finances, Mitchell Sharp, lundi.

Cependant, le ministre a refusé de dire si le gouvernement aurait besoin d'augmenter l'impôt sur le revenu personnel pour couvrir ces frais supplémentaires.

Il a ajouté qu'il révélera lundi ce qui attend le contribuable canadien, mais on sait qu'Ottawa aura besoin de \$275 millions supplémentaires pour l'accroissement des allocations aux personnes âgées.

L'enquête sur la grève des débardeurs de Vancouver

OTTAWA (D'après PC) — "Le juge C. Rhodes Smith, de la Cour du Manitoba, a été chargé de diriger l'enquête sur le récent arrêt de travail des débardeurs dans les ports de Colombie-Britannique," a déclaré hier aux Communes M. John Nicholson, ministre du Travail.

Le juge Smith, qui est un ancien ministre du Manitoba, sera assisté dans son travail de deux assesseurs, MM. H. J.C. Terry, de Vancouver, ancien président de la compagnie Northland Navigation, et Joseph Morris, vice-président du Congrès du travail du Canada.

Le fédéral court vers le socialisme

OTTAWA (D'après la PC) — Le gouvernement fédéral court "stupidiement vers le socialisme" avec ce programme de bien-être social coûteux, propre à encourager "la paresse et la mauvaise foi".

Voilà une des critiques que le projet d'assurance-santé du gouvernement d'Ottawa a soulevées au Sénat de la part de représentants libéraux et progressistes-conservateurs.

Après avoir taxé le gouvernement de socialisme, le sénateur Joseph Sullivan, membre PC de la Chambre haute pour l'Ontario, un médecin de 64 ans, a affirmé: "Je suis d'avis que les médecins ne collaboreront pas à ce régime qui implique un pouvoir de coercition et un enrégimentement de citoyens".

Selon le sénateur Thomas Vien, libéral du Québec et âgé de 85 ans, l'expérience prouve que lorsque le gouvernement assume les frais médicaux, ceux-ci ont tendance à augmenter.

Les Communes ont approuvé ce projet de loi le 8 décembre dernier après 14 jours de débat.

M. Winters et la politique économique des E.-U.

WASHINGTON (D'après PC) — De la Maison Blanche à Washington, le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters a déclaré que la politique américaine de prêts et d'investissements à l'étranger ne portait aucunement préjudice au Canada.

M. Winters venait de rencontrer son homologue américain, M. John Connor et il accompagnait le commissaire général de l'Expo 67, M. Paul Dupuy qui s'était rendu chez le président Johnson pour l'inviter à l'Exposition universelle de Montréal.

Le président Lyndon Johnson a profité de l'occasion pour assurer M. Dupuy qu'il se rendrait certainement à Montréal l'an prochain avec son épouse pour visiter cette exposition qui suscite beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis.

M. Johnson s'est d'autre part entretenu en privé avec M. Winters et A.E. Ritchie, ambassadeur canadien aux Etats-Unis.



DES CREANCIERS FURIEUX — Une foule de créanciers de la Prudential Finance Corp. Ltd. s'est rassemblée hier, au Royal Theatre de Toronto. Ces créanciers voulaient se faire rembourser les sommes d'argent qu'ils avoient investies dans la compagnie. Plus de 8,000 personnes possédoient des parts dans cette compagnie qui a fait banqueroute. (Téléphoto PC)

La Prudential Finance

Les créanciers sont furieux

TORONTO (D'après PC) — Le tumulte et le désordre ont marqué hier la première réunion des créanciers de Prudential Finance Corp. Ltd, tenue au Royal Alexandra Theatre, à Toronto. Ceux-ci y ont alors appris que leur situation était pire qu'ils ne la prévoyaient.

M. J.L. Biddell, président de Clarkson Co. Ltd., liquidateur de la compagnie qui a déclaré banqueroute le 5 décembre dernier, a dit aux créanciers que les pertes s'élevaient à \$19,000,000 ou \$20,000,000. M. Biddell a avisé que ça prendra plusieurs semaines afin de compléter un rapport complet sur l'actif de la compagnie.

Quelque 800 des 8,500 actionnaires canadiens de la Prudential Finance participaient à cette réunion. L'on a demandé que les gouvernements fédéral et provincial, ou les deux ensemble, remboursent ceux qui ont perdu de l'argent dans cette affaire. Certains ont accusé les dirigeants gouvernementaux de nonchalance et d'incompétence. Des résolutions furent adoptées afin qu'on s'assure de la présence du premier ministre Robarts, du procureur général Arthur Wishart et de C.C. Carrothers, avocat, qui était un des directeurs de la Prudential.

M. Joseph-Benoit Brien, président de la Prudential Finance, était absent à la réunion d'hier. Son avocat a déclaré que

l'homme d'affaires de Montréal était malade et qu'il ne pouvait assister aux débats. M. Brien doit répondre à 6 accusations de vol et d'usage de faux. Il devra affronter les membres de l'Ontario Securities Commission qui effectuent une enquête à ce sujet.

M. Biddell a de plus fourni des explications sur la gestion de cette compagnie et sur les pertes qu'elle essuie à la suite de sa faillite. Il a déclaré qu'elle avait perdu quelque \$2,000,000 en supportant la compagnie Filton Steel. Il a poursuivi son explication en mentionnant les pertes de \$1,200,000 de deux compagnies d'assurance, soit la North American General Insurance of Montreal et la Wentworth Insurance of Toronto.

Les créanciers ont élu 5 inspecteurs pour travailler avec le liquidateur afin de déterminer les futurs arrangements au sujet des actifs de la Prudential Finance. Ces inspecteurs sont: MM. Frank Hull, officier torontois de la Toronto-Dominion Bank à sa retraite; F.C. Manning, président du bureau des gouverneurs de l'université de Calgary; Roméo Desjardins, homme d'affaires de Montréal; T.S. Ripley, vice-président exécutif du Metropolitan Trust; et Arnold Smedmore, major de l'armée à sa retraite.

Les histoires de sexe à Radio-Canada

OTTAWA (D'après PC) — "C'est un complot diabolique qui a pour but de détruire le caractère sacré du mariage," a déclaré hier Mme Josie Quart, membre conservateur du Québec.

Mme Quart se prononçait sur le nouveau programme "Sunday" et sur la politique de Radio-Canada de présenter des programmes traitant de sexualité. Ceci a provoqué un échange de vues assez piquant, hier, entre le président de la Société Radio-Canada et les membres du comité sénatorial des finances.

Des sénateurs se sont plaints du fait que le nouveau programme "Sunday" se permette de faire voir dans les foyers canadiens des films immoraux, obscènes et pernicieux, accompagnés de discussions en colloque du même genre. M. Ouimet a pris la défense de "Sunday" en soutenant que ce

programme essaie de renseigner le public sur un monde en pleine évolution. Le président de l'entreprise de la Couronne a affirmé que les dirigeants de Radio-Canada ont décidé de ne pas sévir jusqu'ici contre les réalisateurs de "Sunday".

M. Ouimet a fait remarquer que la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans "et les jeunes d'aujourd'hui," a-t-il poursuivi, sont beaucoup plus libres et tolérants sur les questions de mœurs que l'autre moitié. Il a réitéré, devant le comité, l'opinion que ce fut une erreur de montrer, le 27 novembre, la séquence d'un film britannique qui aurait dû être coupée. Cette séquence montrait un couple au lit. Selon lui, le contenu du programme s'est amélioré depuis cet incident et il est encore trop tôt pour porter un jugement d'ensemble sur "Sunday".

Êtes-vous né en 1896-1897-1898?

Avez-vous retiré un revenu
de votre travail comme salarié
ou comme travailleur à votre compte en 1966?

si oui

vous aurez peut-être droit
dès janvier 1967 à une

rente de retraite

Pour obtenir
des renseignements
et des formules
de demande de rente

écrivez ou rendez-vous

au bureau de la
Régie des Rentes
le plus proche
de chez vous

CHICOUTIMI
200 est, rue Racine, Suite 105

HULL
191, rue Principale

MONTRÉAL
210 est, rue Ste-Catherine

QUÉBEC
621 est, boul. Charest

RIMOUSKI
176, rue de l'Evêché

SHERBROOKE
230 ouest, rue King, Suite 204

TROIS-RIVIÈRES
1266, rue Notre-Dame



RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

SIÈGE SOCIAL: 2475 BOUL. LAURIER

Dans Le monde

Une grève pour faire libérer Hoffa

DETROIT (D'après AFP) — Les 45,000 membres du Syndicat international des camionneurs de la région métropolitaine de Detroit décident de se mettre en grève pour manifester contre l'incarcération de leur président, M. James R. Hoffa.

Craignant que cet arrêt de travail ne provoque une paralysie complète de sa ville, le maire de Detroit, M. Jérôme P. Cavanagh, a fait appel à Hoffa pour qu'il vienne calmer les manifestants.

Plus de 800 camionneurs ont applaudi avec enthousiasme en criant leur attachement à leur chef lorsqu'il s'est présenté à la réunion convoquée dans le but d'ordonner le retour au travail.

La décision d'emprisonner James Hoffa avait été prise par la Cour suprême des États-Unis.

Prolonger la trêve au Vietnam

PARIS (D'après AFP) — Se prononçant en faveur d'une prolongation de la trêve de Noël au Vietnam, l'assemblée de l'Union de l'Europe, déplore le nombre sans cesse croissant des victimes faites par la guerre et souligne la nécessité d'un règlement pacifique du conflit.

Dans cette résolution adoptée jeudi, le conseil invite les gouvernements membres à appuyer un accord afin que les belligérants ne profitent pas de cette trêve pour accroître et fortifier leurs positions militaires.

Un statut qui pourrait permettre l'extension de la trêve jusqu'à ce que les conditions d'une paix durable soient l'objet d'un accord, précise la résolution.

La Chine promet une lutte à mort

PEKIN (D'après AFP) — Le "Drapeau Rouge", organe doctrinal du Comité central du PC chinois, dirigé par M. Chen Po-Ta, affirme que la révolution culturelle a permis de prévenir un coup d'Etat du type khrouchtchévien.

Des éléments contre-révolutionnaires s'établissent au sein du parti comme des bombes à retardement qui devaient exploser au moment opportun pour la prise du pouvoir au moyen d'un coup d'Etat, souligne la revue qui précise d'autre part que Mao-Tsé Toung accorde son soutien intégral aux Gardes Rouges.

Le journal résume le sens de la révolution culturelle de la façon suivante: c'est une lutte à mort entre la voie socialiste et la voie capitaliste.

La mission du vol "Apollo"

HOUSTON (D'après AFP) — Donner l'ordre à l'équipage de poursuivre sa mission pour au moins encore 10 révolutions — 15 heures — ou de regagner la terre, sera la décision la plus difficile du premier vol humain "Apollo", en février ou mars prochains, a annoncé le Dr Christopher Kraft, directeur des opérations de vol.

Cette décision interviendra à la fin de la sixième révolution de ce voyage, soit 9 heures après le lancement de cette cabine tri-places.

Pendant 15 heures, l'équipage ne pourrait effectuer que des atterrissages de fortune dans l'Atlantique ou le Pacifique. Ces zones d'impact se situeraient loin des aires prévues pour le retour à terre des pilotes. Le matériel employé pour ce vol est très complexe et n'a jamais volé dans les conditions de sécurité requises pour un équipage humain, le facteur incertitude et risques sera nécessairement beaucoup plus élevé lors de ce premier vol "Apollo".

La convalescence d'Eisenhower

WASHINGTON (D'après AFP) — Le général Eisenhower se remet de façon très satisfaisante de l'opération de la viscère biliaire qu'il a subi lundi dernier à l'hôpital Walter Reed.

Les pertes américaines au Vietnam

SAIGON (D'après AFP) — Les pertes américaines ont doublé, au cours de la semaine prenant fin le 10 décembre, par rapport à celles de la semaine précédente. Cependant elles restent inférieures à la moyenne habituelle qui est de 100 tués par semaine. Aucun combat important ne s'est déroulé. Seul le chiffre des "disparus" est en diminution; il était de 18 la semaine passée. Quatre-vingt-trois soldats américains ont été tués, 549 blessés et sept portés disparus. Ces pertes portent à 5,754 le nombre des tués américains depuis le début de l'année et à 6,319 celui des morts au Vietnam depuis 1961.

Améliorer le sort des pauvres au lieu de faire la guerre

WASHINGTON (D'après AFP) — Le pasteur Martin Luther King, leader de la Conférence des dirigeants chrétiens du Sud, a demandé l'arrêt de la guerre au Vietnam, immédiatement, afin que les États-Unis puissent se consacrer à l'amélioration du sort des pauvres.

S'adressant devant le sous-comité des opérations gouvernementales du Sénat, étudiant actuellement les problèmes des déshérités vivant dans les villes, le pasteur King a déclaré: "Les bombes du Vietnam explosent aux États-Unis mêmes, détruisant tout espoir pour établir une Amérique décente".

M. King a par ailleurs souligné que tant que des milliards seront dépensés pour la guerre, le progrès de lutte contre la pauvreté ne progressera que trop lentement.

Formidable budget militaire en URSS

MOSCOU (AFP) — L'URSS a augmenté de façon substantielle ses crédits militaires pour l'année 1967.

Au cours de la session annuelle du budget devant le soviét suprême, M. Vassili Garbouzof a annoncé cette décision qui signifie, selon les observateurs, que le gouvernement soviétique poursuivra son aide matérielle au Vietnam.

Cette augmentation de 1.1 milliard de roubles fait atteindre au budget militaire le chiffre de 14.5 milliards de roubles, soit 13.2 pour cent du budget total du pays.

Signalons que la publication du budget militaire de l'URSS est habituellement considérée comme une façon certaine de mesurer la tension internationale.

Les dépenses militaires atteignent ainsi un chiffre record au moment même où

l'escalade militaire américaine s'accroît au Vietnam, et où Radio-Moscou transmet une énergique note de protestation du gouvernement soviétique contre les récents bombardements américains sur Hanoi.

En 1966 déjà, les dépenses militaires avaient accusé une augmentation de 600 millions de roubles par rapport à l'année précédente. Cette augmentation coïncidant avec le début des bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

En 1964, à la suite de la signature de l'accord tripartite d'interdiction limitée des essais nucléaires, puis en 1965, les crédits militaires avaient au contraire subi des diminutions respectivement de 600 millions de roubles et de 500 millions de roubles. Ils avaient été brusquement augmentés de 1 milliard de roubles en 1963, en pleine crise de Berlin.

Les bombardements d'Hanoi

U Thant proteste Pas d'escalade

NATIONS UNIES (d'après AFP) — "Le premier pas dans la recherche de la paix au Vietnam devrait consister en la cessation du bombardement du Nord", a déclaré, hier, le secrétaire général de l'ONU, U Thant qui poursuivait en condamnant le bombardement de Hanoi en tant qu'effusion de sang et en tant que cause d'un danger accru d'extension de la guerre du Vietnam.

Il a de même exprimé son opposition à toute "escalade" militaire sous une forme quelconque. Compte tenu de ces données, le secrétaire général ne peut que déplorer les pertes de vies et l'aggravation de la situation qui résultent de l'intensification des bombardements du Nord-Vietnam.

"Si cette tendance persistait, elle pourrait mener à une extension de la guerre avec les conséquences dangereuses que cela comporterait", a expliqué U Thant.

Soulignons que, le 29 juin, U Thant avait déploré profondément le bombardement des régions de population dense de Hanoi et Haiphong.

WASHINGTON (d'après AFP) — Les récentes attaques effectuées, les 13 et 14 décembre, par l'aviation américaine dans le secteur d'Hanoi ne constituant pas une nouvelle escalade, a affirmé hier le département d'Etat qui a rappelé qu'au mois de juin dernier des cibles visées par l'aviation étaient situées plus proche du centre de la capitale.

Les attaques étaient dirigées contre des objectifs militaires et le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, s'est de nouveau refusé de fournir le moindre détail sur ces bombardements en attendant l'examen des photos.

Les milieux officiels américains se refusent toujours de confirmer ou de démentir toutes les accusations selon lesquelles des quartiers populaires auraient été bombardés. Ils reconnaissent toutefois qu'une erreur a pu être commise mais qu'il est encore trop tôt pour s'en assurer.



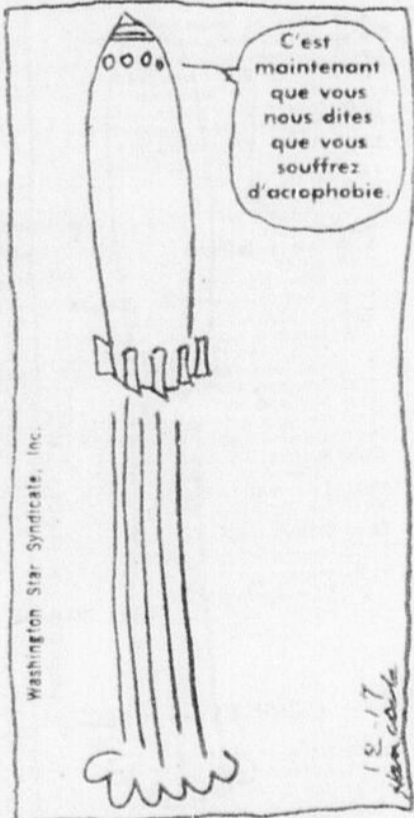
PRETES A DEFENDRE LEUR PAYS — Voici le genre de cours que l'on donne présentement aux étudiantes des écoles secondaires à Hanoi, au Nord-Vietnam, dans le cadre du programme de défense. Ces jeunes filles doivent apprendre à nager avec un fusil sur leurs épaules. (Téléphoto PA).



"Qu'est-ce que ça veut dire ?
... Vous leur vendez des cartes
de bingo ..."



"Peu importe ce que je veux,
cette année. Qu'est-ce qui n'a
pas marché l'année dernière ?"

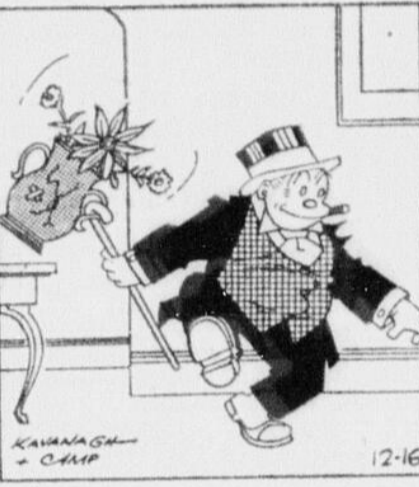


"Excusez-moi, il faut que j'ail-
le au secours de Louis".

L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



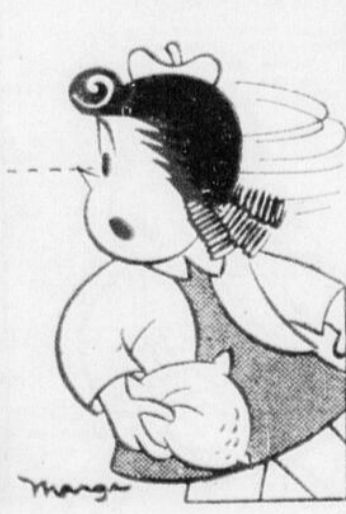
TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



VOUS ÊTES INVITÉS

ARTS

Rétrospective John Lyman: Musée du Québec.

Pouvoir du Noir: Peintures de Roland Giguère au Musée du Québec.

Exposition des artistes de la galerie à la Galerie Zanettin.

La Guilde graphique: Exposition au Musée du Québec.

Galerie Saint-Jean: Exposition de peintures, sculptures et poteries.

Rétrospective Jacques de Tonnancour: Exposition au Musée du Québec.

Arts populaires de Charlevoix: Exposition au Musée du Québec.

A la Galerie Joliet: Exposition des peintures de la galerie.

"Le sixième sens": Exposition de six jeunes peintres à la galerie "La Brique" Centre Mgr Marcoux.

Projection d'un film sur Lyman à 3 hres au Musée du Québec.

Armand Brochard: Exposition de bijoux à la Galerie Gervais, 82 1-2 Côte de la Montagne.

J.-Ronald Martin: Toiles exposées au 26 rue Desjardins de 3 hres à 10 hres.

CONCERT

Alexandre Zelkine: à la Halte des Chansonniers, 8h30, 10h30.

Jacques Labrecque: A La Résille, Pavillon Pollack, 8h30 et 11h00.

Gilbert Bécaud: Récital au Palais Montcalm de 8h30 à 11h00.

Matinée Symphonique de Québec: "Les marionnettes de Montréal" à 3 hres à l'Institut Canadien.

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films qui approuve par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les notes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA — ADULTES & ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES: Fil... qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienvenue: — "Après lui le déluge" (A) 7h30. "Des trissons partout" (A) 9h10.

Canadienne: — "Le gentleman de Cocody" (A) 1h, 3h35, 6h45, 9h35. "Le jeu de l'assassin" (AR) 2h30, 5h15, 8h05. Continuel de 1h à 11h.

Capitol: — "L'enquête Sylvia" (D) (113 min.) à 2h30, 6h05, 9h40. "Situation désespérée mais pas sérieuse" (A) (96 min.) à 12h40, 4h25, 8h00. Sortie à 11h35.

Cartier: — "Le lit à deux places" (D) 2h00, 4h25, 7h50. Programmes à venir: 2h50, 9h45. Nouvelles: 7h45. "De l'amour" (P) 3h00, 6h25, 9h55. Fin: 11h20.

Cinéma: — "Life at the Top" (AR) 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00. Fin: 11 hres.

Empire: — "Un Homme et une Femme" (—) 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00. FIN: 11h00.

Imperial: — "L'Idiot" (AR) 12h45, 4h16, 7h47. "Alibi pour un assassin" (A) 2h37, 6h08, 9h39. Sujets: 4h12, 7h43. Fin: 11h14.

Lair: — Nouvelles: 7h48. "Le lit à deux places" (D) 1h00, 4h27, 7h55. Programmes à venir: 2h54, 9h49. "De l'amour" (P) 3h00, 6h21, 9h59. Fin: 11h22.

Laurier: — Continuel de 1h30 à 11 hres. "L'homme et l'enfant" (AR) "Les yeux sans visage" (AR).

Le Bijou: — "Casablanca nid d'espions" (AR) 6h30, 9h40. "Filles de proie" (AR) 5h15. Actualité 8h05.

Le Canadien: — "L'autre femme" (AR) 1h00, 3h00, 5h00, 7h00 9h00. Fin: 11 hres.

Lévis: — "La Grande Révoite" (A) 7h30. "Sambo contre les hommes-léopards" (AA) Couleur, 9h00.

Lido: — "Les trois soldats de l'aventure" (A) 7h30. "Leçons d'amour Suedoises" (AR) 9h20.

Pigalle: — "Sujets" 12h35. Actualité:

CONVOICATIONS

L'Association des Comptables Généraux Licenciés: Réception en l'honneur de M. François-Eugène Mathieu de 5 hres à 7 hres au Cercle Universitaire, 63 rue d'Auteuil.

CABARETS

A la Porte Saint-Jean: Danse — Roger Lachance — Jacques Ouellet — Betty Fellows — Gene Horing — Claude Gauthier.

Page Blanche: Claude et ses Mégatonnes.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huitres: Tony Roman — Nanette — Danielle Girard — Marthe Fleurant — Gloria Marcon. Ce soir: 10h30, 12h30.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h. à 1h30.

Au 400: Ce soir: Frédéric-Nicole et Lou.

Bal Tabarin: La dy Cecilia — Tanika — Sylvia Paris. Ce soir: 10h30, 12h30.

Cabaret Panorama: Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h., 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Toussignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air: Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: Semaine du (Suite à la page 23, 1ère col.)

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC. 6h40 à 9h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevue, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: actualités. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

PLACES AUX FEMMES — L'enquête: "Comment" "vamp" un homme?" Invitée: Gaétane Létourneau. CBV, 2h30 à 3h30 p.m.

L'ASSIETTE A MUSIQUE — Jean-Louis Roux vient présenter sa collection de disques. Animatrice: Janine Paquet. CBV, 3h30 à 4h30 p.m.

AU LARGE DE L'ABOITEAU — Image de (Suite à la page 23, 1ère col.)

L'ÉVÉNEMENT A LA TV

VENDREDI

CFCM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
7.30 Mire et musique	9.00 Test pattern and music	8.30 Mire
7.45 Dessins animés	9.28 Opening	9.30 Couleur et musique
8.00 Programme St-Georges Côte	9.30 Quebec schools	10.28 Aujourd'hui à CBVT
8.30-36-24-36	10.00 Canadian schools	10.30 La souris verte
8.45 Toast et café	10.30 Friendly giant	10.45 Film du matin
9.45 T.V. Bingo	10.45 Chez Héloïse	"Contes d'enfants"
10.15 Ciné-Matinée	11.00 Butternut square	11.00 La grande aventure (c)
"Je suis un mouchard"	11.25 Emergency ward 10	11.30 Long métrage
Madeleine Robinson, Paul	11.55 CBC-TV News	"La loi, c'est la loi"
Mouris	1.30 Test pattern and music	Fernandel, Toto, Noël
11.45 Palmarrés	2.55 Opening	Roquevert
12.15 Horaire commenté	3.00 Take thirty	1.15 Cinéfeuilleton
12.30 Actualité	3.30 Edge of night	"Le temps des copains"
12.28 Editorial	4.00 Communicate	1.30 Long métrage
12.30 De tout, de tous	4.31 Cartoons playhouse	"Le commando de la soif"
1.10 Qui suis-je?	5.00 Cartoons	Viatcheslav Iavtikonov
1.30 Féminité	5.30 It's about time (c)	3.00 Femme d'aujourd'hui
2.15 La Sieste	6.00 Autumn edition	4.00 Bobino (c)
"L'impeccable Henri"	6.35 F. Troop (c)	4.30 La boîte à surprise
Claude Dauphin, N. Perrin	7.00 Voyage to the bottom of the sea	5.00 Roquet, belles oreilles
4.00 Le Zoo du capitaine	8.00 Get smart (c)	5.30 Rue de l'Anse
Bonhomme	8.30 The Tommy Hunter show (c)	6.00 Rond-Point
5.00 Super car	9.00 Friday night at the movies	6.30 Téléjournal
5.30 Les héros du jour	"I want to live"	6.46 Aujourd'hui
6.00 On ?	11.00 CBC-TV News	7.30 Atome et galaxies (c)
6.05 Télé-Québec	11.19 Viewpoint	8.00 Les compagnons de Jésus
6.29 L'air du temps	11.25 Late scores & editorial	8.30 Cinéma International
6.34 Nouvelles sportives	11.31 After 11	"La chance et l'amour"
6.44 Actualité	"The angry age"	Francis Blanche, Sophie
6.58 Editorial	Anthony Perkins, Silvana	Desmarest
7.00 La famille Stone	Mangano	10.15 Votre choix
7.30 En "Première"	1.11 Sign off	10.45 Les affaires de l'Etat
"Le démon du midi" (c)		"Crédit social"
9.30 M. Banco		11.00 Téléjournal
10.00 Théâtre de Fred Astaire		11.20 Supplément régional
11.00 L'actualité		11.30 Nouvelles du sport
11.15 Météo		11.36 Cinéma
11.36 Editorial		"Cléo de cinq à sept"
11.45 Nouvelles sportives		Corinne Marchand
11.28 On ?		
11.30 Heure Exquise		
"L'impossible amour"		
Bette Davis, Miriam Hopkins		
1.06 Fin des émissions		

SAMEDI

CFCM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
8.45 Mire et musique	12.30 Test pattern and music	8.30 Mire et musique
9.15 Horaire commenté	12.58 Opening	8.30 Mire et musique
9.29 Dessins animés	1.00 CBC Sports presents	9.13 Aujourd'hui à CBVT
10.30 La roulotte du Gros Bill	"Championship curling"	9.15 Cours universitaires
11.00 Histoire du Far West	2.00 CBC Sports presents	"Biologie humaine"
11.30 L'homme invisible	"Olympiad"	10.00 Cours universitaires
12.00 De tout, de tous	4.00 CBC Sports presents	"Civilisation grecque"
12.30 Passage musical (c)	"The Roller Derby"	10.45 Cours universitaires
1.30 La Sieste	5.00 Frankenstein Jr. (c)	"Littérature anglaise"
"Petites pestes"	5.30 Bug Bunny (c)	11.30 Tour de terre
G. Jean, R. Cummings, N. Grey	6.00 Teen Club	12.00 Pépino
3.00 Les quatre justiciers	7.00 Beverly Hillsbillies (c)	12.30 Vies voir
3.30 Théâtre d'Erroll Flynn	7.30 Tarzan (c)	1.00 Tennis
4.00 Les petits bonshommes	8.30 NHL Hockey (c)	1.45 Les 4 saisons
4.30 Denis la petite peste	"Chicago at Montreal"	2.00 Elles
5.00 Allez-4	10.15 In person (c)	3.00 Bob Morane
6.00 Venez donc chez moi (c)	10.45 The outdoorsman	3.30 Cent millions de jeunes
6.15 A tout plein, tout honneur	11.00 CBC TV News	4.00 L'enfant du cirque
6.30 Objectif	11.14 After 11	4.30 Images en tête
6.45 Actualité	"A Time To live and a time to die"	"Thomas l'imposteur"
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	John Gavin, Lilo Pulver	6.30 Téléjournal
8.00 Les arpentés verts (c)	1.26 Sign off	6.45 Langue vivante
8.30 A la brunante		7.00 Hebdo-sport
"Pour qui sonne le glas"		7.30 Suivez cet homme (c)
Gary Cooper, Ingrid Bergman		8.00 sincèrement, F. Ginnac
11.00 L'actualité		8.30 Soirée du hockey (c)
11.11 Météo		"Chicago à Montréal"
11.12 Nouvelles sportives		10.15 Les couche-tard
11.18 Adagio		10.45 Le club du piano
"La comtesse aux pieds nus"		11.00 Téléjournal
Ava Gardner, Humphrey Bogart		11.18 Nouvelles du sport
12.58 Fin des émissions		11.30 Cinéma
		"Le meurtrier"
		Danny Carrel, Pierre Vaneck

DIMANCHE

CFCM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
10.15 Mire et musique	11.45 Test pattern and music	8.30 Mire et musique
10.45 Horaire commenté	12.13 Opening	9.13 Aujourd'hui à CBVT
10.59 Symphonie de Chicago	12.15 Sacred Heart Programme	9.15 Cours universitaires
11.45 En matinée	12.30 The living word	8.30 Mire et musique
Fort Carré	12.45 Crossroads	"Introduction aux mathématiques modernes"
Francois Patrice, Michel Jourdan	1.00 F.D.R.	10.00 Cours universitaires
1.15 Sur demande	1.30 Country calendar	"Stylistique et composition"
1.45 La Sieste	1.30 CBC Sports presents	10.45 Cours universitaires
"Bonsoir Paris, bonjour l'amour"	NFL: "Dallas at New York" (c)	"Economie politique"
Danny Robin, Daniel Gélén (c)	4.00 Sports Aplenty	11.30 Le jour du Seigneur
3.30 Colonel March	4.27 CBC-TV News	12.30 Récital
4.00 Télé-Quilès	4.30 Country calendar	1.00 Panorama religieux
5.00 Mr. Ed	5.00 The umbrella	1.30 Football de la Ligue Nationale
5.30 La belle époque (c)	5.30 Hymn sing	"Dallas à New York"
6.00 Les hommes violents (c)	6.00 The avengers	4.16 Echos du sport
6.30 Music-hall Catelli	7.00 Hey Landlord (c)	4.30 Les travaux et les jours
7.00 Ciné-spectacle	7.30 Flashback (c)	5.00 Signes du temps
"Deux rigauds marin"	8.00 Ed Sullivan (c)	5.30 L'hivers des quilles
Abbot et Costello	9.00 Bonanza (c)	6.30 Expo '67
Dick Powell	10.1 Sunday	7.00 Walt Disney présente (c)
8.30 Joel Denis	11.00 CBC-TV News	8.00 Les beaux dimanches
9.00 Destination danger	11.14 Sign off	"La la la Guénary"
10.00 Bon anniversaire (c)		"Récital Isaac Stern"
10.30 L'homme à la carabine		10.00 Conférence de presse
11.00 L'actualité		10.30 Professeur Guillemain
11.11 Météo		11.00 Téléjournal
11.12 Nouvelles sportives		11.16 Sport-Dimanche
11.18 En fin de soirée		11.30 D'hier à demain (c)
"On ne triche pas avec la vie"		"Le grand secret"
Madeleine Robinson, Jean Davy, Mary Perry		
1.10 Fin des émissions		

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

A la radio québécoise...

(Suite de la page 22)

l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. CBV, 8h à 8h15 p. m.
 401 ONTARIO-SUD — "Fleurdelisé et Tricolore". La présence du Québec et de la France dans le losange. CBV, 8h15 à 8h30 p. m.

DOCUMENTS — Hommage à Henry Miller. Témoignages de Frédéric-Jacques Temple, Goerge Blemont, Michel Simon, Brassai, Maurice Nadeau, Jean Paulhan, Joseph Delteil, Lawrence Durrell, Jean Giono et Pierre Jeancard. CBV, 9h à 10h30 p. m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 p. m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p. m.

JAZZ — Lena Horne et Bud Shank. CHRC-FM, 8h à 8h30 p. m.

UNE LOGE A L'OPERA — Mozart, Gounod et Massenet. CBV, 8h30 et 9h p. m.

CONCERT CLASSIQUE — Symphonia Domestica de Strauss avec l'orchestre symphonique de Cleveland. CHRC-FM, 9h à 10h p. m.

JAZZ EN LIBERTE — Ensemble sous la direction de Nick Ayoub, saxophoniste. CBV, 11h à 12h a. m.

Vous êtes invités...

(Suite de la page 22)

jazz — Léon Bernier et 8 musiciens — Trois sessions ce soir.

Club Lafayette: Ce soir, danse avec Les Tip Tops.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet: Thérèse DeRoy — Claudia — Gaston Boileau. Ce soir: 10h. et 12h.

Hôtel Carol: Ce soir: Fernando and the Red Boys.

Hôtel-Motel Britannia: Ce soir: Cléo-Mo et les Pieds Fous — Orchestre Big John Little.

La Grenouille et le Boeuf: Ce soir de 8h.30 à 1h.30: Claudette Paquet à l'orgue.

Manoir Lac Delage: Ce soir: danse au Salon Bar.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Copper à l'orgue et Josée.

Au Barillet Danse: Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Salle "Emerald" Shamrock: Ce soir: Gail Gardner — Les Lazy Boys — Marius Delisle.

Waikiki Casino: Billy Martin son orchestre et Les Jazz Men. Spectacle continu.



"Troisième étage — le monde des jouets!"



"J'aimerais bien que vous vous arrétiez autre part pour prendre votre café!"

L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



BATMAN ET ROBIN



Arts et spectacles

Une nouvelle direction artistique et une permanence théâtrale au Petit Champlain

Quatre créations canadiennes, l'établissement d'une structure de base de troupe permanente, une saison de douze mois et probablement des cours d'art dramatique, tel est le programme "ambitieux" que se donne la nouvelle direction artistique du Théâtre Petit Champlain, formée de la comédienne Ginette Letondal et du metteur en scène Emmanuel Cocke.

La première pièce de cette saison doit être présentée le 20 janvier. Il s'agit de "Madame Sauce - y - était" d'Emmanuel Cocke. Suivront "Clitemnestre" de Jean Daigle, "L'Enclos de Claude Levak", et "Le prix de l'amour" de Jacques Ferron.

Le Théâtre Petit Champlain est en opération depuis déjà environ un an.

Sous la direction de MM. Michael Hickson, Gilles Vilandre et de Mlle Lisette Saint-Laurent, on s'était vu dans l'obligation de fermer les portes de l'établissement, qui furent d'ailleurs "réouvertes" peu de temps après.

Il s'agira là de la première saison structurée sur le plan artistique. Mlle Saint-Laurent faisait d'ailleurs remarquer que l'on a souffert à un moment ou un autre certaines difficultés mais que l'on espère que la formule qui vient d'être mise sur pied sera la bonne.

Comment en est-on venu à cette formule? "Nous avions une pièce et ils avaient un théâtre..." de répondre Ginette Letondal pour qui il s'agit de la première expérience à la direction artistique.

La politique de la maison est neuve, insiste-t-on, en ce fait qu'il s'agira de la première saison constituée de pièces essentiellement québécoises.

La présentation de ces "créations" canadiennes-françaises formeront la première partie de la saison, c'est-à-dire jusqu'au printemps. Les pièces seront données à un rythme de 30 présentations chacune.

Il s'agit encore là de quelque chose d'assez neuf pour la région de Québec (c'est-à-dire

pour une saison de 12 mois. Les raisons de cette formule en sont de rentabilité au premier abord.

A qui confiera-t-on le jeu? La troupe du Théâtre Petit Champlain est en constitution présentement. On utilisera la manière habituelle qui consiste à établir les structures de base, un noyau de troupe permanente.

Pourquoi pas une troupe "complète"? Il y a au départ l'espace limité réservé à la scène qui ne permet pas la présentation de pièce à grand déploiement et qui est réservé aux pièces à peu de personnages.

Il est de plus naturel que l'on ne saurait engager un trop grand nombre de comédiens sous une base permanente vu l'importance même du théâtre.

On songe aussi à utiliser la formule d'un peu tous les théâtres et qui consiste à utiliser les comédiens professionnels qui sont en disponibilité et à qui tel ou tel rôle irait à merveille.

Mme Letondal fait remarquer que l'on est à établir une liste

de comédiens qui pourraient jouer avec la troupe et sur laquelle se trouvent quelques noms de comédiens québécois. Rien de définitif n'a cependant été entrepris.

Saison de douze mois, créations canadiennes-françaises et noyau de troupe permanente, en plus Mme Letondal songe à donner des cours d'art dramatique. Cours qui n'adresseraient pas aux enfants mais aux adolescents et peut-être même aux adultes. Encore là rien de définitif.

Le choix des pièces a été fait par Mme Letondal et M. Cocke. On y trouve de tout: "pièce farfelue, absolument pas réaliste; pièce réaliste, comédie mollièresque; pièce d'avant-garde avec un arrière-fond tragique". Telle est la description qui nous est faite des pièces à l'affiche.

"Tous les genres, tous les styles. J'y tiens," fait remarquer Mme Letondal quant à la politique au niveau du théâtre.

On pourrait donc se retrouver

aussi avec la pièce style engagée que la comédie ou le mélodrame. "Il y a des bons mélés", ajoute-t-elle. La seule ligne systématique: des pièces canadiennes-françaises.

La direction du Théâtre précise que l'on songe à la mise sur pied d'une nouvelle politique qui comprendrait probablement le "billet de saison" et la carte de membre.

La direction espère aussi que le ministère des Affaires culturelles prendra note de cette politique quant à l'établissement d'une saison théâtrale exclusivement consacrée à la pièce canadienne-française et à la création.

Tout semble laisser croire que la maison recevra d'ici peu une subvention de \$2,000 du ministère. "Je souris en le disant", nous fait remarquer Mlle Saint-Laurent.

Pour ce qui est du reste de la saison, la direction n'a apporté aucune politique définitive.

Jean GARON

Détermination

Ginette Letondal à Québec! De passage, il n'y aurait pas de quoi sursauter, mais de là à la permanence, il y a marge.

La raison c'est un peu ce "je savais d'avance ce que serait ma vie professionnelle à Montréal".

On lui sent ce désir de ne pas se laisser mener par les événements, de choisir. Arrivée à un moment où il ne vaut plus la peine de se leurrer, elle décide.

Elle habitait en permanence la France depuis 5 ans déjà. Elle nous était revenue périodiquement pour tourner dans trois films canadiens et pour la création d'une pièce canadienne.

Revenue au Canada pour jouer à un théâtre d'été, elle est demeurée parmi nous. On entendait très peu parler d'elle cependant.



Le personnage d'Emmanuel Cocke

L'autre "moitié" de cette nouvelle direction artistique s'appelle Emmanuel Cocke.

Cinéaste, metteur en scène, il est l'auteur de la première pièce "Madame Sauce-y-était" qui sera jouée au Théâtre Petit Champlain.

D'origine "bretonne", il a d'abord été comédien puis assistant au cinéma tout en étant aussi cinéaste, il s'est dirigé vers la mise en scène.

Il a déjà plusieurs films de court métrage à son crédit dont "Quitte ou double? Quitte!", "Situation 5", "Brok'endov", "Testament 1965", "Roméo et Juliette" ainsi que "Musika" tourné avec Ginette Letondal.

Ce film, il le qualifie d'expérimental. "Est-ce un policier ou une comédie musicale?" La musique est de Michel Legrand. Il espère en racheter les droits.

Ce ne sera pas le dernier, s'il n'en tient qu'à lui. Il désire tourner un long métrage à Québec.

Ce serait l'histoire d'un homme qui part

pour l'Europe pour se dégager de son caractère "indigène".

Il revient au Québec, écoeuré, après avoir conservé ce qu'il a pu y prendre de bon et rejeté le mauvais et s'aperçoit qu'il est plus Québécois que jamais.

Il s'intéresse de près à la politique québécoise, il y rencontre certaines affinités avec sa condition de "Breton" côté indépendance. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai dit d'origine bretonne et non française.

Il établit des rapports, entre la situation des Bretons qui ont toujours un peu voulu se séparer du reste de la France et la situation des Canadiens français.

De cette politique, il en fera une pièce typiquement québécoise. Ne négligeant pas son expérience acquise, ce sera à la fois théâtre et cinéma. Cette association ne sera pas trouble "Sans cinéma" ça ne marcherait pas, sans théâtre ça n'irait pas non plus".

Pour ce qui est de "Madame Sauce-y-était", c'est sa première pièce. Il vient tout juste de la terminer et il en prépare une autre. Politique elle aussi.

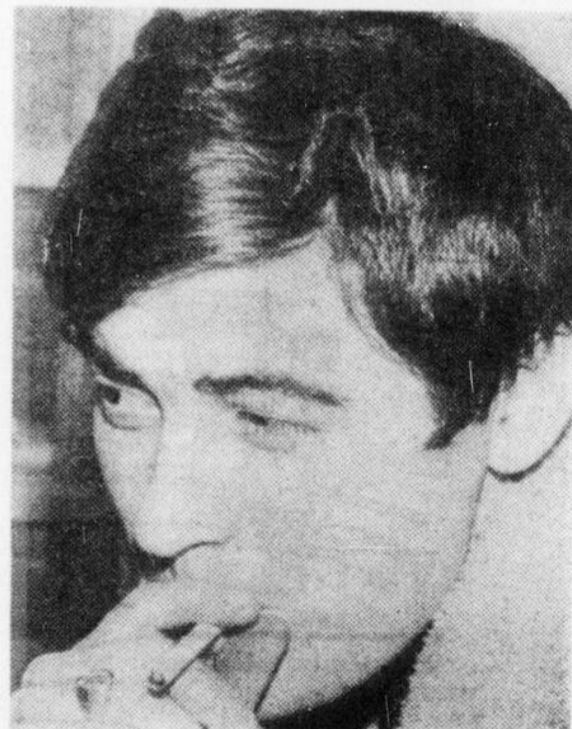
L'action se passe dans un asile. Le style s'apparente à la pièce d'avant garde: "On y croit parce que l'action se passe dans un asile et qu'ils (les personnages) sont en train de dérailler.

Il ne faudrait surtout pas en dire trop. Il faudra aller voir pour en savoir plus long.

On ne sait souvent plus qui du metteur en scène ou du cinéaste nous parle. Pour lui, les deux semblent très bien s'allier.

Il parle de l'avenir du cinéma qui, selon lui, se trouve ici au Québec, de ses derniers films et du prochain qu'il aimerait tourner (mais vous savez l'éternelle question des fonds à amasser!)

Quel que soit le sort que lui réserve l'avenir, le "palmarès" déjà amassé est assez éloquent. J.G.



Mort de Walt Disney

(D'après PC et UPI) — Le créateur de Mickey Mouse, Donald Duck, considéré comme le plus grand et le plus célèbre réalisateur de dessins animés, Walt Disney, est mort hier d'une attaque cardiaque, à l'hôpital Saint-Joseph de Burbank, Californie, à quelques pas des studios où il a produit la plupart de ses films.

Il avait subi une opération pour l'ablation d'un poumon au mois de novembre dernier, après que les docteurs eurent découvert une tumeur ayant causé un abcès.

Le créateur de dessins animés devenu magnat du cinéma, directeur de parcs d'amusements et animateur de télévision était une des figures les plus aimées et les plus honorées du vingtième siècle.

Les prix, les honneurs et les citations qui lui ont été accordés à travers le monde s'élevaient à 700 dont 29 Oscars, quatre Emmy (télévision), le prix Irving Thalberg, la "Presidential Freedom Medal", la plus haute décoration accordée à un simple citoyen aux États-Unis, et la Légion d'honneur.

Né à Chicago, il passa sa jeunesse au Kansas. Il servit comme ambulancier au cours de la première guerre mondiale.

C'est revenu au pays qu'il engagea sa vraie bataille. Engagé comme dessinateur,

il se mit au dessin animé en dehors de son travail.

N'ayant pu réussir à l'imposer dans l'Est, il décida de se rendre à Hollywood avec \$40 en poche. C'est là que prit naissance et se termina son aventure.

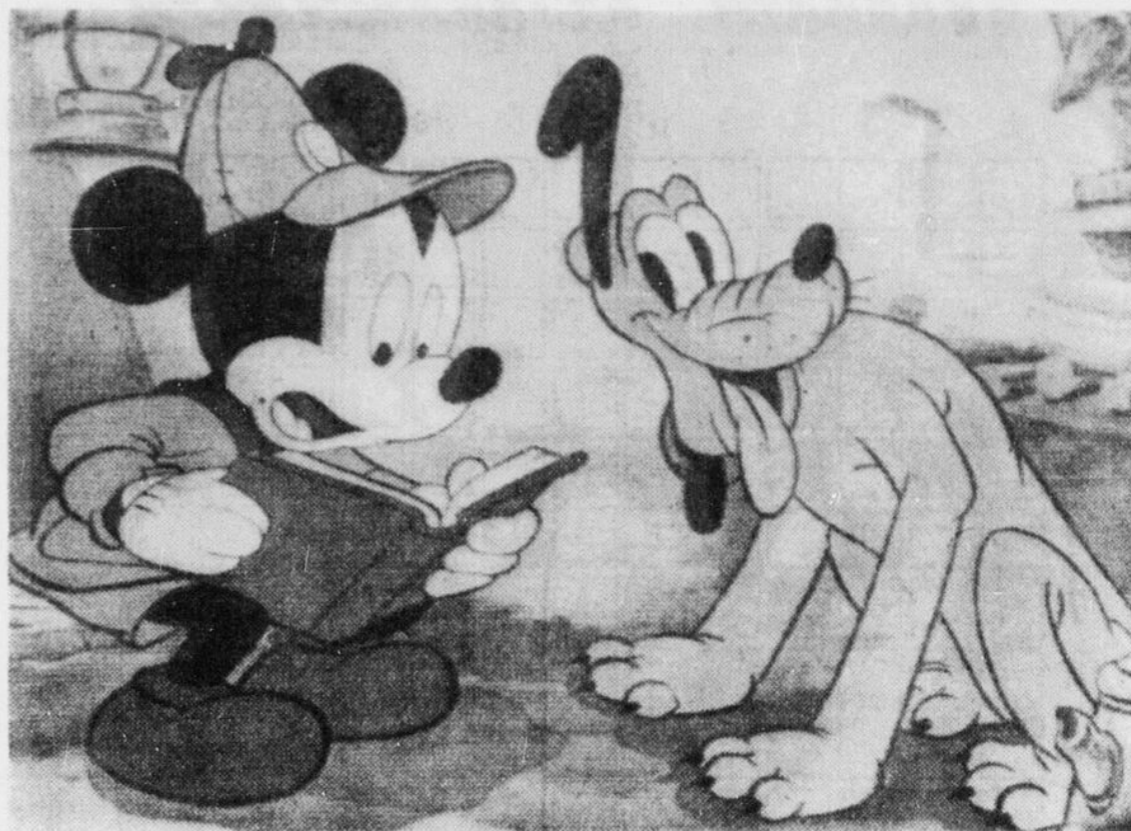
A l'annonce de sa mort, la réaction ne s'est pas fait attendre. De tous les coins des États-Unis et du globe, des télégrammes de condoléances ont afflué.

Il laisse sa femme, Vivian, et deux filles mariées. La date des funérailles n'a pas encore été déterminée et l'on soupçonne que cela sera très discret.

Comme, on le suppose, il l'aurait voulu, Disneyland et tous les projets qu'il avait mis sur pied continueront de fonctionner comme prévu.

Il n'est pas facile de résumer l'importance de ce qu'a fait cet homme. Certaines de ses paroles que l'on reproduit ici sont assez éloquentes.

"Je ne fais pas de films pour enfants. Je fais des films qui peuvent plaire aux enfants. La seule chose que j'ai jamais faite pour eux est le "Club Mickey Mouse". Je n'en veux pas à ceux qui disent que Walt Disney fait du mauvais travail. Tout ce que je sais, c'est que des centaines de milliers de personnes pensent que Disney fait du bon travail."



Dessin original de Mickey et Pluto.



Walt Disney avec son "Mickey", avec à l'arrière-scène la tour de Disneyland.

Regards sur l'oeuvre d'un des grands amuseurs de notre temps

(D'après PC et UPI) — A partir de 1922, date à laquelle il a commencé ses premiers essais sur le dessin animé, jusqu'en 1967, Walt Disney a réalisé près de 600 films, que ce soit de court ou long métrage, dessins animés en grande partie mais aussi documentaires, films d'aventures et comédies musicales.

Novateur, il l'a été à plusieurs titres. Il est l'auteur du premier dessin animé sonore "Mickey" en 1928, ainsi que du premier dessin animé en couleurs "Silly Symphonies".

Le premier de ses nombreux prix a été obtenu pour "Les trois petits cochons" en 1933.

Son premier long métrage en couleur "Blanche Neige" lui a également valu un prix. Il utilisa, 15 ans avant que les procédés ne soient généralisés, le grand écran et la stéréophonie pour "Fantasia" en 1939.

Il ne limita pas à un seul dessin animé le documentaire et le film d'aventure ont aussi fait sa renommée.

Il n'y a qu'à rappeler "Mary Poppins" avec Julie Andrews et Dick Van Dyke, un de ses succès les plus importants.

Tout le monde se rappelle aussi l'acteur Fess Parker et Davie Crockett, "King of the Wild Frontier" qui fit les beaux jours du cinéma et de la télévision.

Car rien ne lui échappait. Tous les moyens de communications visuels ont subi de quelque façon que ce soit son influence et cela dans toutes les langues. Les spectateurs québécois peuvent encore voir "Walt Disney présente".

L'entreprise la plus importante demeure Disneyland. Projet initial \$17,000,000. En peu de temps, il passe à 50 millions.

Depuis le 18 juin 1955, date d'ouverture, plus de 50 millions de personnes y ont pénétré, parmi celles-ci onze têtes couronnées et 23 premiers ministres et autres chefs d'Etat et de gouvernement.

On se plaît à rappeler que lors de son voyage aux États-Unis, Nikita Khrouchtchev n'avait pas apprécié le fait que la question sécuritaire l'empêche de visiter Disneyland.

Il est impossible de reprendre tous les projets réalisés. Les dirigeants de l'empire qu'il avait édifié, plus de 3,000 collaborateurs, ont déclaré hier que les projets de Disney, que ce soit celui d'ouvrir un Disneyland en Floride ou tout autre, seront réalisés.

DANSÉ
à la "Salle Emerald"

SHAMROCK

GAIL GARDNER
charmante chanteuse

LES LAZY BOYS
talentueux instrumentistes

Pour RECEPTIONS - NOCES
BANQUETS - TEL: 653-5855
2950 boul. Laurier - Ste-Foy

AU PIANO-BAR... MARIUS DELISLE

BAL TABARIN

TANIKA
agouichante danseuse orientale exotique

LADY CECILIA
et sa danse exotique sensationnelle

SYLVIA PARIS
dynamique chanteuse et m.c.

Spectacles semaine:
10h.30 et 12h.30
Samedi: 9h., 11h., 1h.
Dimanche: 9h. et 11h.
Aucun minimum
Rés.: 524-6200

Le BRITANNIA

MOTEL BRITANNIA INC.

Jusqu'à dimanche soir incl.
en vedette:

CLEO-MO
et les
PIEDS FOUS

fameux groupe de chanteurs-instrumentistes étoiles du disque, de la TV et de la radio.

Spectacles:
Samedi: à 10h. et 1h. a.m.
Dimanche: 4h.30, 9h., 11h.

DANSE
continue avec l'orchestre
★ **BIG JOHN LITTLE**

Un standard continu
de services intimes et personnels combinés
d'une atmosphère unique et luxueuse

Pour services suivants:
Organisation complète pour cette réception spéciale superbement servie dans un décor enchanteur qui saura refléter votre bon goût.

● DINERS DANSANTS ● MARIAGES
● ANNIVERSAIRES ● SOIREES
Un tête-à-tête ou gala avec 550 invités

AUBERGE de la COLLINE
A.-B. Thomas, maître-d'hôtel — Normand Drolet, à votre service

1 mille sud, Pont de Québec, routes 9 - 5 - 1 Tél.: 832-2931

3030 Boul. Laurier 80^e semaine
Tél.: 653-9231

Auberge DES GOUVERNEURS

Pierre ROCHE
vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs

DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

Mots choisisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

HORIZONTALEMENT

- 1—Robinet qu'on met à une cuve — Mâcher et avaler.
- 2—Qui aime à rire, fém. — Consonnes — Entreprise industrielle.
- 3—Apportée en naissant — Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux — Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux.
- 4—Conduit — Ratisser — Dans la rose des vents.
- 5—Me dirige — Qui a perdu la raison — Prép.
- 6—Notre Seigneur — Garçons d'écurie — Fruit rouge de l'alisier.
- 7—Planche de bois — Attachas — Poisson d'eau douce de couleur rouge — Saint.
- 8—V. du Mexique (Etat de Guanajuato) — Pron. indéf. — Etre imaginaire — Règle nécessaire ou obligatoire.
- 9—Riv. d'Europe centrale, affl. du Danube — Premier en son genre — Ouvrage de maçonnerie — Enlèvement d'une personne.
- 10—Très saint — Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Harassé de fatigue.
- 11—Petit âne — Unité monétaire bulgare — Situation d'une personne.
- 12—V. d'Allemagne orientale, anc. cap. de la Saxe — Manger, en anglais — Anagramme de nié.
- 13—Bonne humeur — Coupé jusqu'à la peau — Voyelles doubles.
- 14—Homme entêté — Architecte grec, introduisit le Parthénon d'Athènes.
- 15—Action de ce qui sanctifie.

VERTICALEMENT

- 1—Nature de ce qui est criminel — Carburant.
- 2—Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre — Pron. pers. — Ecrivain américain, né à Cambridge (1815-1882).
- 3—Non, non pas — Adj. poss. — Partisan de l'arianisme.

- 4—Gros nuage épais — Prince troyen, héros de l'Enéide.
- 5—Dans la rose des vents — Vallée très large — Qui abandonne sa religion.
- 6—Double règle — Appareil qui transmet automatiquement à un opérateur au sol les renseignements d'un ballon-sonde au cours de son ascension.
- 7—Oiseau gallinacé originaire d'Asie — Petite île de la Méditerranée.
- 8—Têtes de rocher — Adv. de lieu.
- 9—Grand fleuve d'Afrique — Extrémité de l'essieu d'une voiture qui pénètre dans le moyeu — Technétium.
- 10—Arbrisseau épineux à l'état sauvage — Présenta des changements.
- 11—Fa, lettres renversées — Raide — Une si grande quantité.
- 12—Grand fleuve d'Afrique — Détérioré — Rayé — Pron. pers.
- 13—Qui contient de la graisse — Qui consiste en lait — Sodium.
- 14—Mise en circulation — Voix de femme, la plus élevée.
- 15—Action de reconstituer.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	O	S	T	E	P	R	O	M	E	S	S	E	S	
2	R	I	E	U	R	S	Δ	I	E	Δ	T	R	E		
3	E	S	T	E	S	P	I	S	T	E	E	O	N		
4	F	E	I	R	P	S	O	S	D	S	E				
5	Δ	F	R	A	V	I	N	E	U	S	Δ				
6	C	A	S	E	V	A	N	E	S	P	R	I	T		
7	E	V	A	S	I	O	N	P	I	S	E	R	R		
8	Δ	I	E	N	T	L	I	R	E	P	E				
9	R	L	E	S	M	I	N	E	S	A	M				
10	Δ	R	V	Δ	B	A	N	C	R	U	R	A	L		
11	T	E	E	P	E	N	S	E	R	Δ	C	H	E		
12	E	T	Δ	B	A	T	A	L	E	S	Δ	S			
13	L	E	I	R	I	Δ	P	I	V	O	T	L	I		
14	E	N	V	I	E	S	U	E	U	R	S	E	N		
15	R	U	E	S	Δ	O	U	T	R	E	T	O	M	B	E

L'Événement fondé en 1867, est imprimé au No 500, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans L'Événement.

En plus de ses nombreux correspondants, L'Événement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, ReRuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Événement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA)", "Audit Bureau of Circulation" (ABC), "Union Internationale de la Presse Catholique" (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), "Institut International de la Presse (IIP)", "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal L'Événement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Événement n'assume aucune responsabilité des ennus, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Vente à l'exemplaire: 10c.
Livraison à domicile: 40c. par semaine ou \$20.00 par année.

PAR LA POSTE:
Dans la province de Québec: \$12.00 par année, \$6.25 pour six mois, \$3.50 pour trois mois et \$1.50 par mois.
Ailleurs au Canada: \$15.00 par année, \$8.00 pour six mois, \$4.25 pour trois mois et \$1.50 par mois.
Pays étrangers: \$25.00 par année, \$13.00 pour six mois, \$7.00 pour trois mois et \$2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



FAUSSE NOYADE — Miriam Lindenmaier, âgée de 27 ans, et Alvin Brodie, âgé de 34 ans, apparaissent ci-dessus après avoir été arrêtés, mercredi à New York. Ils avaient trempé dans une affaire que les autorités qualifient de complot pour frauder deux compagnies d'assurance par la mise en scène de la noyade accidentelle de Mlle Lindenmaier. Cette dernière, fille du Dr et de Mme Werner A. Lindenmaier, de Upper Montclair, au New Jersey, avait été rapportée morte il y a cinq mois. (Téléphoto PA)

Du français sur les boîtes d'alarme aux Etats-Unis

BOSTON (D'après PA) — Après avoir constaté que nombre de fausses alertes avaient été déclenchées par des gens qui voulaient mettre des lettres dans les boîtes d'alarme contre les incendies, le chef James Casavant du service des incendies de la ville de Garner, au Massachusetts, a décidé de prendre les grands moyens. Dans cette ville, en effet, une forte partie de la population est de langue française et les instructions sur les boîtes sont exclusivement en anglais et il arrive à l'occasion que des citoyens ne lisant que le français les prennent pour des boîtes à lettres et tentent d'y déposer du courrier.

Le chef Casavant a donc importé du Québec des boîtes d'alarme portant des instructions en français et en anglais. La première est déjà installée au carré Lafayette.

LOCAL A LOUER

1500 pieds de plancher, situé au 190, Ave Lamontagne, 2e étage, en face du Collège. Finition au goût du locataire. Espace de stationnement.
529-9941

CUISINIER DEMANDÉ

Chef-cuisinier demandé pour restaurant renommé de la haute ville. Excellentes conditions de travail. Bon salaire. Ecrire à: DEPT 1318 L'ÉVÉNEMENT

VIENT DE PARAITRE !!!

ANNUAIRE DU CANADA 1966

Préparé par le Bureau fédéral de la Statistique

L'édition 1966 de cet annuaire présente une grande variété de relevés statistiques et commentaires analytiques dans presque tous les domaines factuels du développement du Canada.

- NOUVEAUX ARTICLES
- STATISTIQUES DU RECENSEMENT
- DERNIERS CHIFFRES OFFICIELS
- CARTES, CHARTES, TABLEAUX
- PLUS DE 1,100 PAGES.

L'Annuaire du Canada est un volume de références indispensable au professeur, étudiant, exécutif, et l'homme public.

Prix: Relié toile \$5⁰⁰; Cartonné: \$3⁰⁰

En vente chez votre libraire et chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

Néchologie

BARBEAU (Antoinette) — A Beauport, le 14 décembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Antoinette Brown, épouse de feu Joseph Barbeau; mère de Maurice, Jean, Thérèse (Mme Lionel Morin), Paul, Lucille (Mme Jules Pouliot), Guy, Roger, Colette (Sœur Marie - Christine), Raymond et Jacques. Elle demeurait au 1, rue Du Collège, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Wilbrod Robert Inc. 738, avenue Royale, Beauport à 9.45 heures, pour l'église de Beauport et de là au cimetière Belmont.

BOISSIERE (Angeline) — A Québec, le 16 décembre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Angeline Gaudin, épouse de feu Dominique Boissière; mère de René. Elle demeurait à 1957, avenue Maufils. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, avenue Bardy à 8.50 heures, pour l'église Saint-Pascal - de - Malzerets et de là au cimetière Saint - Charles.

BOUCHARD (Jos-Cyrille) — A Québec, le 15 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Jos-Cyrille Bouchard, ex-agent de la Sûreté provinciale, époux en premières nocces de Marie-Anne Gignac et en secondes nocces de Simone Bérubé, fils de M. Adélard Bouchard, père de Jeannine (Mme Claude Savard), Claude et Lily (Mme Paul Gagné), frère de Alice (Mme Georges Lefebvre). Il demeurait au 802 rue St-François-Est. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean, à 10.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

FISSET (Marie-Louise) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Louise Fisset, fille de feu Alphonse Fisset et de feu Aurélie Audibert, sœur d'Alfred, Elzéar, Lumina et Albertine. Elle demeurait au 135 Est Boul. Charest. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 8.50 heures pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

FORTIER (Adolphe) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement Adolphe Fortier, époux d'Irene Lizotte; fils de Mme François Larose; père de Jean-Paul, Lucien, Robert, René, Raymond, Roland, André, Pauline (Mme Magella Bureau), Thérèse (Mme Lionel Fitzback), Micheline (Mme Armand Gauthier), Nicole (Mme Roland Desroches) et Hélène; frère de Paul - Emile, Cécile (Mme Laureat Matte) et Thérèse (Mme Eugène Lamontagne). Il demeurait à 103, rue du Roi. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue Saint-Vallier à 8.45 heures, pour l'église Notre-Dame - de - Jacques - Cartier et de là au cimetière Saint - Charles.

MERCIER (Gustave) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Gustave Mercier, époux de Jeanne Desrie, frère de Louis Mercier, frère de Mme George Mayland. Il demeurait au 960 Avenue Pouliot, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Église, Ste-Foy, à 8.50 heures pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

MUSSELEY (Roméo) — A Québec, le 15 décembre 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé Roméo Musseley, fils de feu Firmin Musseley et de feu Corinne Nadeau. Il demeurait à 2430, rue de la Ronde. Les obsèques auront lieu samedi, à 9 heures. Départ du Funerarium Lepine 7685 1ère Avenue, Charlesbourg à 8.45 heures, pour l'église Saint - Pie X, rue Champfleury, et de là au cimetière Saint - Charles.

PEPIN (Gérard) — A Saint - Louis de Courville, le 13 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé Gérard Pépin, époux de Marie - Jeanne Jobin; frère d'Yvette (Mme Charles Lepage) et de Georgette (Mme Robert Fiset). Il demeurait à 80, rue Vachon, Saint - Louis de Courville. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue Saint-Vallier à 8.45 heures, pour l'église Saint - Sauveur et de là au cimetière Saint - Charles.

PICARD (Josephine) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Josephine Langlois, épouse de J-Baptiste Picard, sœur de Ernestine (Mme Honoré Roy). Elle demeurait au 1089 Ave Bougainville. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest St-Cyrille, à 9.45 heures pour l'église des Six-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

ROBITAILE (Jules) — A Québec, le 13 décembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Jules Robitaille, représentant de bijouterie, époux d'Éléonora Lambert; père de Serge et Carol; frère de Maurice, Marcel, Lauréat, Charles, Cécile (Mme René Cantin), Gabrielle (Mme Paul Ward). Il demeurait à 849 de Bienville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue Saint-Vallier à 8.45 heures, pour l'église des Saints - Martyrs Canadiens et de là au cimetière de Charney.

ROY (Aimé) — A Québec, le 12 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé Aimé Roy, ex - employé civil, époux en premières nocces de feu Simone Berthiaume et en secondes nocces d'Adrienne Carreau; père de Lucien, Roland, Yvette (Mme Gérard Piamondon), Claude Roy, Marcel, Roger et Léo Bolsovert; frère de Diana (Mme Edmond Doyer), Ida (Mme Gaston Lefebvre), Léo, Cécilia (Mme Aimé Melançon), Jeannette, Fernande (Mme Edouard Michaud), Irma (Mme Rosario Roy), Dr. René, Amanda (Mme J-B. Demers), Dr. Roger, Maurice et Jules. Il demeurait à 1107, 3e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9.15 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée 990, 1ère Avenue à 9 heures pour l'église Saint - François d'Assise et de là au cimetière de Giffard.

SAILLANT (Juliette) — A Québec, le 14 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Juliette Angers, épouse de Wilfrid Saillant; mère de Fernand et Jean - Charles; sœur de Lucien, Gérard, Dollard, Emille - Anne (Mme Joseph Bédard) et Marie - Paule. Elle demeurait à 577, rue Saint - Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue Saint-Vallier à 9.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

VEZINA (Jeanne) — A l'Hôpital du Christ - Roi, le 13 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Jeanne Coté, épouse de Joseph Vézina; mère de Raymond, Gérard, Jules - Aimé, Léon, Adrien, Réal, Marc, Roger, Jeannine (Mme Richard Roy), Berthe - Manon (Mme Gérard Mathieu), Manique (Mme André Laplante), Micheline (Mme Yvon Giguère) et Gilberte; sœur de Josephat, Donat, René, Ephrem, Adélard, Saul, Frère Omer (Frère Mariste), Mme Ama Dery, Mme Ephrem Croteau, Mme Moïse Lafrance. Elle demeurait à 135, 1066 Rue, Ville Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du salon funéraire de F.X. Bouchard Enr. 4100, boulevard Sainte - Anne Montmorency à 9.45 heures, pour l'église de Saint - Grégoire et de là au cimetière paroissial.

Un client de M. A. Choquette aurait été brutalisé par la police

OTTAWA (D'après la PC) — Un client de l'étude légale du député de Lotbinière aux Communes, Me Auguste Choquette, a été brutalisé par la police et un rapport à ce sujet a été envoyé au ministre provincial de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand.

Me Choquette a communiqué hier ce renseignement sans donner de détails, après que le président des Communes, M. Lucien Lamoureux eut repoussé une question qu'il adressait au ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin.

Le député de Lotbinière demandait alors si le ministre songeait à amender le code criminel et la loi de la preuve de façon à refuser la validité de la confession d'un accusé quand celle-ci a été obtenue en l'absence de son avocat.

Me Choquette a déclaré qu'il reviendrait à la charge à ce sujet lors d'un débat d'ajournement.

Deux femmes élues marguilliers

Mlle Gabrielle Baillargeon et Mlle Gabrielle Patry ont été élues, hier, marguilliers à la Basilique Notre-Dame de Québec, pour un terme de trois ans. C'est d'ailleurs la première fois que la Basilique compte parmi ses marguilliers des personnes du sexe féminin. Celles-ci remplacent MM. Rosaire Drouin et Victor Livernois, sortant de charges.

Autour de l'affaire de Saint-Jean-Eudes

Le recteur de l'Externat classique Saint-Jean-Eudes, le Père Marcel Tremblay, n'a pas voulu, pour l'instant, donner la véritable raison du renvoi des trois étudiants. Il la fera connaître plus tard. Interrogé hier soir, il a souligné que ce n'est ni pour des rancunes personnelles, ni pour leur participation à des activités syndicales.

On se souvient que toute l'affaire a com-

mencé lorsqu'un groupe d'étudiants a décidé de protester, par leur absence aux cours, contre les conditions d'études inadéquates au collège.

Des nombreux étudiants impliqués, trois ont été renvoyés. Il semble que leur dossier était déjà très chargé.

Certains journaux ont écrits dernièrement que le syndicat des professeurs, section Saint-Jean-Eudes, a menacé le recteur de se mettre en grève si les trois étudiants n'étaient pas exclus du collège.

Or, rejoint hier également, M. Pierre de Savoie, président de ce syndicat, a affirmé que jamais le syndicat n'a fait des menaces de grève. D'ailleurs, le Père Tremblay a lui-même confirmé que jamais on ne lui en avait parlé. M. Gilles Dorion, président du Syndicat professionnel des enseignants, a lui aussi insisté sur le fait qu'il n'y avait jamais eu menace de grève.

M. le recteur a aussi fait savoir que ni le directeur des études, M. Marc Boucher, ni le directeur des étudiants, M. Philippe Bernatchez, n'avaient remis ou menacé de remettre leur démission.

Les trois étudiants renvoyés poursuivent présentement leurs études dans une autre institution. La direction de l'Externat aurait cautionné pour leur admission.

Deux autres étudiants, qui avaient quitté volontairement le collège au même moment, ont abandonné leurs études.

Il semblerait que le climat est maintenant apaisé parmi les étudiants à Saint-Jean-Eudes.

La mise en place de "l'école coopérative" au Québec deviendra bientôt une réalité. Des missions régionales ont été créées à cette fin.

Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, a fait savoir hier que l'élaboration des projets d'application du Règlement no 1 sera à la charge de ces "missions" ayant pour fonction principale d'animer et d'assister les ateliers pédagogiques.

L'investiture de ces missions régionales se

fera par le ministre de "Éducation au mois de janvier 1967, lors de la même occasion que la mise en place des neuf bureaux interrégionaux.

Pas plus de 5 1/2 % d'intérêt sur les prêts aux étudiants

Le ministère de l'Éducation a obtenu que l'intérêt qui sera appelé à rembourser le gouvernement du Québec, pour les prêts consentis aux étudiants n'excèdera pas 5 1/2 pour cent.

Cette entente est intervenue entre le gouvernement et l'Association des banquiers et avec la Fédération des caisses populaires, et les prêts sont garantis par l'État.

Un fonctionnaire du ministère de l'Éducation a expliqué hier que les institutions financières ne pourront exiger une garantie supplémentaire des parents et des étudiants.

Lorsque les étudiants commenceront à rembourser leurs prêts, sept mois après la fin de leurs cours, le taux d'intérêt sera porté à 5-3-4 p.c. Cette majoration est due aux frais d'administration qui sont moins élevés quand le gouvernement rembourse pour l'ensemble des emprunteurs que lorsqu'il faut tenir compte pour chacun des étudiants.

CITE DE QUEBEC



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE CHLORE LIQUIDE POUR L'ANNEE 1967" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI, le 21 DECEMBRE, 1966, à 3 HEURES, P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef de l'Aqueduc, à la chambre 421, Hôtel de Ville, Québec, QUÉBEC, le 13 décembre 1966.

Le Greffier de la Cité, Adolphe Roy, avocat.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (4) VEHICULES MOTORS TYPE "JEEP", QUATRE ROUES MOTRICES" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi le 3 Janvier 1967 à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'Est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de l'ingénieur en chef à la chambre 446.

QUÉBEC, ce 13 décembre 1966. La Greffier de la Cité, Adolphe Roy, avocat.



CITE DE QUEBEC

le 30 novembre 1966
AVIS PUBLIC
RÔLE REGULIER D'ÉVALUATION
DES IMMEUBLES POUR
1967-68, 1968-69 et 1969-70

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation susmentionné, pour tous les districts de la Cité de Québec, a été complété par les estimateurs de ladite Cité et que ce rôle sera ouvert à toutes les personnes intéressées, tous les jours (les dimanches et jours de fête exceptés), depuis dix heures a.m. jusqu'à cinq heures p.m., et le samedi jusqu'à midi, du jeudi 1er décembre 1966 au jeudi 22 décembre 1966.

Votre part de plaisir dans la vie? Leçon \$2.50
Ecole de Danse
VALENTINO
827 St-Jean - Tél.: 523-2400

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 305-510

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
LES PRESSES QUEBÉCOISES INC.
Demanderesse

VS
LIONEL LEROUILLIER
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 28ième jour de décembre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 192 Proulx, apt 6, Ville Varrée.

Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, table, tourne-disques, cendrier, etc.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI
QUÉBEC, 16 décembre 1966
A. BLAIS, H.C.S.



CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE QUEBEC AVIS AUX ENTREPRENEURS EN ELECTRICITE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour une Sous-Station 2000 KVA, Quai 51, Port de Québec", seront reçues au bureau du Directeur du Port, Conseil des Ports Nationaux, Port de Québec, Qué., jusqu'à midi, heure normale de l'Est, mercredi, le 28 décembre 1966.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat et cédule "A", en s'adressant au bureau de l'Ingénieur du Port, Conseil des Ports Nationaux, Port de Québec, Qué., contre un dépôt de cinquante dollars (\$50.00), lequel sera remboursé sur retour, en bonne condition, des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Tel que stipulé dans le devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.
M. Latouche, pour Paul Bousquet, Directeur du Port.
QUÉBEC, Qué., 14 décembre 1966.



DECES D'UN DIPLOMATE PERUVIEN
— M. Victor Andres Belaunde, qui aura eu 83 ans jeudi, est décédé hier soir, à New York. M. Belaunde représentait le Pérou à l'Assemblée des Nations unies depuis le début de cet organisme. (Téléphoto PA)

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée audit rôle d'évaluation devra, dans la susdite période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Cité, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 décembre 1966, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

Le trésorier de la Cité, Cyrille LEGARE

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES



FRANK MATHERS REPART TRÈS DÉGOUTÉ

Après la joute d'hier soir, au Colisée, Frank Mathers n'a pas dit un seul mot du résultat ou de la joute elle-même. Tout ce qui l'intéressait était la conduite des spectateurs.

"C'est dégoûtant un tel spectacle", nous a-t-il lancé en mettant le pied dans la chambre. "C'est le pire esprit sportif que j'ai jamais vu. Vous aviez l'impression que les gens de Québec viennent vider tout leurs vidanges au Colisée. Les As de Québec ont un assez bon club sans avoir besoin d'une aide aussi dégoûtante que celle que nous avons vue ici ce soir".

Et Frank nous a dit qu'il n'avait aucunement l'intention de "colporter" le message aux partisans des Bears, à son retour à Hershey. "Nos gens sont plus sportifs que cela", a-t-il continué, "et ne feraient pas des choses aussi honteuses".

Puis il nous a demandé à brûle-pourpoint ce que nous pensions de tout cela. En toute sincérité, nous ne pouvions lui répondre que nous étions fiers. Comme question de fait, nous n'avons pu nous empêcher de lui dire qu'il avait raison.

Il est réellement malheureux que toute une population soit salie à cause de quelques amateurs qui refusent de comprendre le bon sens. Les amateurs ont le droit de manifester, et c'est un privilège que nous tenons à ce qu'ils gardent, mais il y a d'autres moyens de le faire qu'à lancer des vidanges sur la glace. Cette attitude ne fait qu'amoindrir la qualité du spectacle tout en n'oubliant pas toute la mauvaise publicité qu'elle entraîne dans les autres villes du circuit.

WATSON N'A PAS AIDE LA SITUATION

Et dans tout cela, nous croyons sincèrement que Phil Watson, instructeur des As, doit prendre la grande partie du blâme.

Toute l'affaire remonte à une apparition qu'il a faite à la télévision locale, lors de la récente visite des Américains de Rochester. Il en a alors profité pour inviter les amateurs à manifester, leur rappelant qu'il avait été mal accueilli à Rochester alors qu'il était à la direction du club Buffalo.

Watson se défend vigoureusement de toute l'affaire, aujourd'hui, alors qu'il voit que la situation est devenue intolérable. Il prétend n'avoir dit que de "verser un sceau d'eau sur la tête de Joe Crozier". Puis il soutient qu'il est retourné à la t.v. pour dire aux gens ne rien lancer sur la glace. Cela ne change rien au fait qu'il n'aurait jamais dû "inviter" les gens à de telles démonstrations.

Nous admirons l'enthousiasme de Watson ainsi que son amour du hockey. Il n'avait pas complètement tort en déplorant le fait que l'assistance était "morte" et ne réagissait pas comme dans le bon vieux temps. Bref, il voulait "réveiller" les amateurs tout en sachant bien que son désir réel était de les voir plus nombreux au Colisée. Watson a le "pep" qu'il voulait, mais il n'a pas raison d'en être fier.

Watson fait un travail formidable comme pilote des As. Son rôle est de gagner des joutes et non d'inciter les amateurs au désordre. Tout ce qu'il risque d'en récolter est un traitement semblable à Rochester et Hershey, puis là il sera le premier à venir se plaindre et crier qu'il regrette son "péché" mignon.

QUELQUES AUTRES NOTES DE LA SOIRÉE...

La fin de la saison est encore très éloignée, mais dès maintenant nous pouvons vous dire que le jeune André Gill ne sera pas oublié par l'auteur de ces lignes quand viendra le moment de choisir les équipes d'étoiles... Tout simplement fantastique les deux performances qu'il a données à Québec, cette semaine... Et s'il est pour continuer à jouer ainsi, il sera bien difficile d'enlever la première position de la Section Est aux Bears... Frank Mathers n'a aucun "problème" de ce côté-là, même si "Baba" Dufour ne peut revenir de la saison...

Les "Sportifs du Québec" avaient une nouvelle banderolle dans leur section du côté sud... "Pincez-Nail Nykoluk" pouvait-on y lire... Les As ont fait un bel effort pour faire suite à leur désir, mais le vétérinaire joueur de centre n'a pas sourcillé et s'est bien tiré d'affaire à chaque présence sur la glace... Il a été le grand artisan du jeu qui a marqué le premier but de son club...

Si nous avions eu à choisir "trois étoiles" pour la joute d'hier, nous devons admettre que John Hanna aurait été sérieusement considéré... Ce joueur de défense a joué sa meilleure partie depuis longtemps, et elle est peut-être une indication qu'il a retrouvé confiance en lui-même... Il n'a pas "volé" les applaudissements qui lui ont été accordés à sa sortie de la glace à un certain moment de la première période...

Frank Udvari était un spectateur à la joute... L'arbitre Yves Tessier a été critiqué à maintes reprises, mais il ne s'en est pas si mal tiré si l'on tient compte de la situation tendue qui régnait... Nous croyons que les escarmouches des deux périodes auraient été évitées s'il avait vu à sévir dès que les bâtons ont commencé à être élevés... Udvari avait le don de mettre à la raison les joueurs dès qu'il sentait qu'il y avait un peu trop de poudre dans l'air...



OTE-TOI DE MON CHEMIN — Le joueur d'avant Ted Hampson des Red Wings de Detroit (gilet blanc) saisit le bâton du joueur de défense Harry Howell (3) des Rangers de New York alors qu'il y a de l'action en avant de la cage newyorkaise dans les dernières minutes de la joute disputée à New York, mercredi soir. Les autres joueurs que l'on peut identifier sont le joueur de défense Arnie Brown (4) et le cerbère Ed Giacomin (1), tous deux des Rangers. (Téléphoto PA)

Florence Steurer gagne le slalom spécial à Val d'Isère

VAL D'ISÈRE (AFP) — La jeune Française Florence Steurer, une étudiante lyonnaise âgée de 17 ans, a confirmé sa très grande classe en remportant brillamment le slalom spécial du "Criterium de la première neige," dans lequel elle a battu la championne du monde de la spécialité, sa compatriote Annie Famose, et une autre jeune Française, Ingrid Lafforgue. Florence Steurer a affirmé sa supériorité dans les deux manches, dans lesquelles elle a été créditée des meilleurs temps et a battu ainsi nettement les Pyrénéennes Famose de 69-100e et Lafforgue de 1'58-100e.

Il avait encore neigé pendant toute la nuit et la chute continua dans la matinée mais s'arrêta peu avant le départ de l'épreuve. Le ciel s'éclaircit brusquement et, pour la première fois depuis plusieurs jours, le soleil parut. La température était de l'ordre de moins huit degrés quand le premier départ fut donné. La neige était forcément poudreuse, mais la piste avait été bien préparée.

La première manche, tracée par l'Autrichien Martin Burger, comprenait 48 portes,

et la seconde, piquetée par le Français Firmin Mattis, 55 portes. La dénivellation était la même: 120 mètres.

COMPÉTITIONS

Dans la première manche, Florence Steurer fut créditée de 42"81, Annie Famose, étant seconde avec 42"91, puis venaient l'Allemande de l'Ouest Burgl Farbinger en 42"62, Ingrid Lafforgue en 44"10 et Brit Lafforgue en 44"21.

Dans cette manche, la Française Madeleine Bochatel et l'Allemande Chrisia Hintermann étaient tombées.

Dans la seconde manche, l'ordre de départ étant inversé à chaque série, Florence Steurer partit après l'Anglaise Felicity Field; qui avait accompli un bon parcours: 43"11-10. Florence, dont le style est merveilleux, fut encore excellente: 41"37-100. Pour la battre, Annie Famose devait accomplir un exploit. La championne du monde ne peut faire mieux que 44" 96-100, se déséquilibrant et perdant un bâton. En fin de parcours d'ailleurs, son temps devait être battu par Ingrid Lafforgue, chronométrée à 41"66-100.

CALENDRIER SPORTIF

AUJOURD'HUI

BASKETBALL

Association Athlétique Intercollégiale: Saint-Jean-Eude contre Séminaire de Québec, à 8 heures.

CURLING

Club Cambrai: Autres rencontres dans le tournoi "Dindes & Poulets", 7h et 9h.
Club Québec: Continuation de l'élimination "British Consols" du club, 8 heures.

DEMAIN

HOCKEY

Ligue Laurentide Vanier: Au Colisée, A. Labrecque Tapis vs Les Copains C.P., 3 heures; Restaurant Palatin vs Boucher & Richard, 4 heures.

QUILLES

Salon Frontenac: Première ronde du tournoi-invitation de grosses quilles et autre ronde dans le Tournoi "Femina".

Salon Lévis: Troisième compétition dans la série invitation de la Ligue Québec-District, classe "A".

DIMANCHE

BALLON-BALAI

Ligue Molson Québec-District: A 2h30, joutes à Les Ecureuils et Sainte-Anne de Beauport.

HOCKEY

Ligue Junior "A" du Québec: Sorel contre As juniors, 2h15, au Colisée.

Ligue Junior Québec-District: Programme double au Colisée, 7h30.

Ligue Bantam: A l'Aréna, 3 heures, Loups contre Martinezing; 4 heures, C.T.R. contre Loups.

Ligue Intermédiaire "C" Dow: Beauport contre Station du Boulevard; Loretteville à Laval; Garage Clavet visite Courville, à 2 heures.

SKI

Centre Mont Sainte-Anne: Course de fond de la Zone de la Vallée du Saint-Laurent.

Gain des As juniors à Sorel par 5-3; belle préparation à la visite des Hawks, dimanche

Les As juniors ne pouvaient pas se préparer mieux à la joute de dimanche après-midi, au Collisée, qui amènera les Black Hawks de Sorel, en allant vaincre ces derniers, hier soir, à Sorel, au compte de 5-3.

Les As n'ont cependant pas eu la vie facile car ils tiraient de l'arrière par 2-1 après 40 minutes de jeu. Mais leurs efforts au cours de ces deux périodes ont finalement abouti dans la troisième strophe avec le résultat qu'ils ont percé le gardien Ed Lacelle de quatre buts.

Denis Marion a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts, mais Yvon Drapeau fut l'étoile offensive de la joute avec un but et trois passes. Claude Bernier et Claude Rondeau ont été les autres marqueurs. Gilles Beaulieu a récolté deux passes et Jacques Sévigny, une.

Du côté défensif, Peter Donnelly a maintenu les As dans la lutte durant les deux premiers engagements. Il a bloqué 33 lancers. Il a cependant été bien protégé, surtout par Jacques Sévigny, qui a joué une rencontre du tonnerre. Il semble que les As ont trouvé en Sévigny le général qu'ils avaient besoin à la ligne bleue. Lavigueur a également apporté une bonne contribution tandis que Rondeau a travaillé comme un forcené avant de marquer son but.

Les filets des Hawks ont été partagés entre Claude Gauthier, un nouveau venu, Ray Leblanc et Roland Sawyers. Ed Lacelle a fait 27 arrêts dans la cage des Eperviers.

La rencontre a donné lieu à du jeu rude et une bagarre a éclaté en même temps que la sirène, à la fin de la troisième

période. Ronald Gosselin et Cournoyer se sont chamaillés et heureusement, le tout a pris fin rapidement.

Les As juniors, qui avaient été fortement semoncés par le gérant Paul Dumont, ont bien répondu à l'appel. "Ca prouve tout simplement que ces gars-là sont capables de jouer au hockey et du hockey de première force. Dimanche, contre les Eperviers, ils continueront sans doute leur excellent travail commencé hier soir", disait Dumont à l'issue de la joute.

La joute de dimanche commencera à 2h15.

AILLEURS...

Cette victoire des As est d'autant plus importante qu'elle contrebalancera la victoire des Rangers de Drummondville, aux dépens des Canadiens de Thetford, au compte de 3-1, grâce aux trois buts de Denis Laliberté.

Dans une autre rencontre, les Bruins de Shawinigan ont vaincu les Braves de Sherbrooke, au compte de 6-2.

C'est dire que le classement, à part la première place occupée par Thetford, se

corse de plus en plus. Sorel est au deuxième rang avec 27 points, 10 de moins que les Canadiens mais la lutte que se livrent les clubs Shawinigan, Sherbrooke et Québec, est intéressante. Les Bruins ont 22 points comparativement à 20 pour les deux autres tandis que Drummondville ferme la marche avec 16 points.

Pour les As, il s'agissait d'un troisième triomphe à l'étranger depuis le début de la saison. Il mettait fin à une série de cinq défaites consécutives. Les As avaient gagné à Sherbrooke le 6 novembre, par 5-4.

Le cas Carl Brewer finalement réglé

VANCOUVER (PC) — Le joueur de défense Carl Brewer a obtenu hier sa libération officielle et a pu ainsi rejoindre les rangs de l'équipe nationale de hockey du Canada.

Le président Fred Page, de la CAHA, a, en effet, reçu un télégramme en ce sens du quartier général de la ligue Nationale de hockey.

En plus d'accuser réception auprès du bureau de la LNH, Page a également fait parvenir un télégramme au pilote de l'équipe canadienne, Jack McLeod, à Winnipeg.

Brewer pourra donc s'aligner avec l'équipe canadienne contre la formation B de la Russie à Vancouver dimanche et à Victoria Lundi.

ICI ET LA

BASKET-BALL

Voici les dernières statistiques de la ligue de basket-ball de l'Association Athlétique Intercollegiale de la région de Québec:

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	F
Jésuites	6	5	1	0	415	277	10	101-2
Séminaire	6	5	1	0	404	334	10	143-1
St. Lawrence	6	4	2	0	383	362	8	150-7
Académie	6	2	4	0	327	374	4	144-5
École N. Laval	6	2	4	0	365	364	4	124-3
St-Jean-Eudes	6	0	6	0	299	382	0	130-5

CLASSEMENT DES JOUEURS

Joueur	PJ	P	L	Pts	F
Boucheur, Guy (CJ)	6	59	23	141	12-
Pleurde, J.-M. (SQ)	6	52	31	135	24-
Roy, Léop. (ENL)	5	37	26	100	18-2
Hodgson, Bern. (SQ)	6	37	19	93	20-
Garard, Simon (AQ)	6	24	14	82	16-2
Duval, Bern. (CJ)	6	29	24	82	14-
Chouinard, Den. (AQ)	6	31	15	77	21-

BALLON PANIER

Deux des trois rencontres prévues dans la ligue de ballon panier de l'Association athlétique intercollegiale ont été disputées, hier soir.

L'Académie a eu raison de l'École normale Laval par 52-48 tandis que le Collège des Jésuites l'emportait par 62-57 contre le Collège Saint-Lawrence. La joute Saint-Jean-Eudes contre Séminaire a été remise à ce soir.

LIGUE INTERMÉDIAIRE

La ligue de hockey intermédiaire C "Dow" de la Côte de Beauport, a ouvert sa saison à Beauport. Le garage Clavet a vaincu Loretteville 8-3. Jean-Rémy Langevin, Gilles Hains et Donald Gendron ont conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun. Laurier Fradette et Gilles Bélanger ont complété le pointage. Pour Loretteville, Maty Hicks, Roger Cary et Brian Paquet ont été les compteurs. Ce soir, le garage Clavet s'attaquera au Beauport. L'ouverture officielle aura lieu dimanche après-midi. Beauport visitera la Station du Boulevard, Loretteville visitera Laval et le Garage Clavet visitera Courville.

Les compteurs de la ligue AMERICAINE

Nom	B	A	Pts
Hicks, Québec	15	30	45
Labossière, Québec	16	27	43
Gilbert, Hershey	12	27	39
Ubrico, Hershey	16	22	38
Dejoridy, Hershey	24	14	38
Gamble, Rochester	20	17	37
Nykoluk, Hershey	7	30	37
Gendron, Québec	15	19	34
Rivers, Hershey	13	17	30
Cline, Hershey	10	20	30
Walton, Rochester	10	19	29
Carter, Buffalo	5	24	29

AUTRES COMPTEURS DES AS

Sutherland	18	9	27
Morton	8	17	25
Morrison	1	23	24
Rivard	10	12	22
Nolet	5	6	11
Lacroix	6	4	10
Price	0	8	8
Laforge	4	2	6
Hanna	1	4	5
Lacoste	1	3	4
Larose	0	3	3
Johns	0	3	3
Drolet	1	1	2
Pelletier	0	1	1

Le Collège des Jésuites en tête

Le Collège des Jésuites est présentement en première position dans le classement général des institutions qui font partie de l'Association Athlétique Intercollegiale de la Région de Québec.

Après avoir compilé 15 points sur une possibilité de 18 dans les compétitions de tennis, athlétisme et badminton, ce collège a une moyenne de .833. Le Collège des Jésuites n'a pas figuré dans le football.

L'Académie de Québec est au second rang avec .694, suivie du Séminaire de Québec avec .645 et Ecole Normale Laval .611. St. Lawrence College et Externat Classique Saint-Jean-Eudes complètent le classement avec .555 et .541 respectivement.

D'ailleurs, voici le classement détaillé:

Équipe	F	A	F	B	T.M	Moy.
CJ	5	6	4	15	18	.833
SQ	2	4.5	4	5	15.5	.645
SQ	2	4.5	4	5	15.5	.645
ENL	3	2	6	11	18	.611
SLC	3	6	1	10	18	.555
SJE	4	1	3	13	24	.541

CURLING

CLUB CAMBRAI

Voici les résultats d'hier dans la compétition "Dindes et Poulets": Guy Letarte 8, Guy Germain 7; Jean Têtu 9, James Cornell 5; Carmel McCann 9, Denise Beaulieu 3; Ray Wayland 9, Marcel Bergeron 6; Roger Guy 8, Albert Grenier 7; Gaston Delisle 10, Claude Laferrrière 8.

Ce soir il y aura des matches à 7 et 9 heures et les finales auront lieu demain soir. Dimanche après-midi à 1:30 p.m. ce sera le grand jitney "Paul & Olive Gornan".

Newcombe bat Roy Emerson

ADELAIDE, Australie. (UPI) — L'Australien John Newcombe a mérité la plus brillante victoire de sa carrière, hier, lorsqu'il a triomphé de Roy Emerson, champion de Wimbledon, par 7-5, 6-2 et 6-1, dans les semi-finales du championnat d'Australie du sud.

Agé de 23 ans, Newcombe, deuxième derrière son compatriote Fred Stolle à Forest Hill cette année, n'a pris que 55 minutes pour éliminer Emerson, le champion australien régnant.

La victoire a permis à Newcombe de passer en finale contre Fred Stolle, qui a aussi déclassé Tony Roche en trois sets, par des comptes identiques de 6-4.

La finale du simple féminin sera entièrement australienne puisque Kerry Melville a triomphé de Nancy Richey, de Dallas, 4-6, 6-3 et 7-5, pendant que Lesley Turner avait raison de la Française Françoise Durr 6-1 et 6-1.

Mlle Richey et Arthur Ashe, de Richmond, ont combiné leur talent dans la compétition de double, triomphant de B. Folke, de Suisse, et de L. Venneboer par 6-3 et 6-1 pendant que Mlle Durr et le Belge Claude de Gronckel ont pris deux sets, 6-0 et 6-2, pour éliminer P. McPherson et P. Wearne, d'Australie.

Nouvelle ligue de ballon-balai

La nouvelle ligue de ballon-balai sur glace Molson Québec-District fera son ouverture officielle de la saison 1966-67 dimanche après-midi, a-t-il été annoncé lors d'une réunion d'information, hier midi. Ce circuit est composé de huit équipes.

Lors de la journée inaugurale, il y aura joute sur la patinoire de Les Ecureuils, où le club de l'endroit recevra le Motel Panorama, de Château-Richer, et une autre à Sainte-Anne de Beauport, l'équipe de l'endroit recevant Les Huiles Blanchet de Donnacona. Ces deux rencontres sont prévues pour 2 heures 30 de l'après-midi.

Les autres membres de la ligue sont Centre Mgr Bouffard, qui présentera ses joutes au Parc Dollard; Restaurant Dauphin, qui recevra au Collège Saint-Esprit; Hôtel Paul Baillargeon, dont la patinoire sera sur les Plaines d'Abraham, et Centre Mgr Marcoux, qui emploiera le Parc Bardy.

Le président de cette ligue est M. André Dubuc. Il est secondé par Maurice Dubuc, vice-président; Maurice Trépanier, secrétaire-trésorier, et Michel Collin, un des directeurs. Le poste d'arbitre en chef a été confié à Fernand Bérubé.

AMATEURS D'AUTO-NEIGE

- Skidoo Bombardier
- Pièces et service
- Vêtements (habits, bottes, tuques, mitaines, lunettes, etc.)

Chez
L.-E. CANTIN INC.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

688 Ouest, St Vallier 681-6386

50%

de réduction sur tous nos timbres (Vatican compris)

20% sur les accessoires et les albums pendant notre vente d'inventaire.

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.,

PLACE JACQUES-CARTIER,

sous-sol de l'Hotel St-Roch.

INUTILE DE CHERCHER UN SCOTCH-WHISKY PLUS SAVOUREUX...

J&B

SCOTCH-WHISKY

12oz. — 25oz. — 40oz.

Mélange et embouteillé en Ecosse

JUSTERINI & BROOKS

Synonyme de Qualité

LES PROPOS DE CAMILLE HENRY



IMPOSER DES PUNITIONS PLUS SEVERES

Que penser des duels à coups de bâton? Eh bien!, c'est extrêmement dangereux. De plus, on devrait punir les joueurs encore plus sévèrement. C'est vrai qu'on a augmenté les amendes, mais je crois que celui qui est l'agresseur dans un tel cas devrait être puni plus sévèrement que l'autre joueur impliqué dans un duel.

Nous en avons eu la preuve mardi dernier quand Jean-Guy Gendron, des As de Québec, s'est fait chasser de la partie.

Le tout a commencé quand Mike Nykoluk a donné du coude dans la figure de Jean-Guy. Après, on s'est rencontré au milieu de la glace et "Smitty" a eu la malchance de tomber sur la glace. C'est là que, lâchement, Nykoluk a frappé avec son bâton celui qu'il avait à sa merci.

Naturellement, Jean-Guy, en se relevant, a essayé de faire la même chose. S'il ne l'avait pas fait peut-être que j'aurais été le premier à le critiquer pour ne pas s'être défendu.

C'est déplorable qu'on ait à assister à ces scènes. C'est d'autant plus déplorable que si on ne fait pas quelque chose pour enrayer ces combats, on aura à déplorer la mort d'un joueur, ce qui serait terrible.

Permettez-moi de faire quelques suggestions. D'abord on devrait regarder la fiche du joueur. Prenons le cas de Nykoluk: c'est la première fois que ça lui arrive de faire une chose comme celle-là. Alors, vu qu'il a été l'agresseur, on pourrait peut-être doubler l'amende, ou encore, lui imposer de verser \$100 dollars comme c'est le règlement dans le moment et le suspendre pour les prochaines parties contre les As.

Pour ce qui est de Gendron, il n'a pas réussi à attraper Nykoluk mais il a tout de même essayé. Le règlement stipule que si vous essayez de blesser un joueur avec votre "hockey" vous obtenez automatiquement une punition de match.

J'ai assisté à quelques duels de coup de bâton. Croyez-moi ce n'est pas beau à voir. Il y en a un en particulier qui m'est resté gravé. Je ne sais pas si vous vous souvenez du duel que Bernard Geoffrion et Ron Murphy se sont livré à New York. "Boum-Boum" avait cassé la mâchoire de l'autre et le docteur du club avait dit que si le goret de Geoffrion avait attrapé Murphy un quart de pouce plus haut, il aurait eu de bonnes chances d'en mourir.

Pourquoi les joueurs, deviennent-ils comme des insensés? Ici aussi il y a plusieurs raisons. La première, c'est qu'on veut agner à tout prix et si vous avez un arbitre qui n'est pas compétent ce n'est pas long que les esprits s'échauffent. Et la première chose que l'on sait, il perd le contrôle de la partie et il n'est plus capable de le reprendre. C'est à ce moment-là que ça devient dangereux.

LE JEU DE HOCKEY CHANGE UN HOMME

Bobby Hull, récemment, a fait une déclaration qui d'après moi a beaucoup de sens. Il a déclaré ce qui suit: "Je suis très peiné de ce qui est arrivé à Bryan Watson. Ce n'est pas dans ma nature de faire une chose comme ça. Des fois je déteste le jeu de hockey parce que ça change un homme". Combien vrai. En maintes occasions, moi-même j'aurais voulu que certains joueurs se fassent malmenés par esprit de vengeance et j'aurais voulu qu'un de mes joueurs lui fassent du mal. Vous allez peut-être dire que ce n'est pas gentil. Vous avez raison, mais c'est juste pour vous donner un petit aperçu que l'homme change complètement quand il est sur une patinoire.

Je voudrais vous raconter un rêve que j'ai fait il y a quelques années, quand je m'alignais avec les Rangers. On avait joué une partie contre les Black Hawks, et je m'étais fait malmené un peu plus que d'habitude.

Je me suis réveillé vers quatre heures du matin, détrempé jusqu'aux "os". J'avais rêvé que nous avions joué contre toutes les équipes de la LNH, dans une semaine. Je mesurais six pieds et quatre pouces, que je pesais 230 livres, et que j'avais donné une râlée à tous ceux qui m'avaient fait du mal. J'en étais tellement fier que je n'ai pas été capable de m'endormir à nouveau. Je me sentais comme un boxeur qui venait de remporter le championnat mondial.

L'ARBITRE HARRIS "NE L'A PAS" ...

Revenons aux choses sérieuses. L'arbitre Harris, d'après moi, "il ne l'a pas". J'ai eu l'occasion de connaître cet arbitre, l'année dernière, alors que je m'alignais pour les Braves de Saint-Louis dans la ligue Centrale. Je ne l'aimais pas à cette époque-là, croyez-moi. Je n'ai pas changé d'avis avec la pauvre performance qu'il a donnée mardi. J'espère que dans la joute qui a été disputée hier, il a pris le contrôle en partant, parce que ça peut-être dangereux.

A Mlle Lemay, de Saint-Albert-le-Grand, vous écrivez au soin de Chicago Black Hawks Hockey Club, 1800 W. Madison street Chicago, Ill. A M. Parent, de Lévis, je vous remercie. C'est très gentil ce que vous me dites.

Ne vous gênez pas si vous voulez m'écrire pour des renseignements ou formuler votre opinion; je les prendrai en considération et j'essaierai de vous répondre du mieux que je le pourrai.

Bonne fin de semaine à tous.

Chez les quilleurs

TOURNOI FEMININ

On s'attend à une importante participation au troisième Tournoi Féminin "Dow" qui se tiendra au Salon Frontenac, samedi 17 décembre.

Pour pouvoir participer à la grande finale du 29 avril, la quilleuse devra avoir joué au moins quatre tournois sur les sept. La gagnante de cette grande finale se méritera un magnifique trophée en plus de la bourse du jour et d'une part de la bourse des sept tournois.

Les premières rondes du jour sont annoncées pour 3h.30 p.m. et 5h.45 p.m. et comporteront quatre parties au total des quilles. La finale de la journée, vers les 7 heures, comprendra une entrée sur 10. Les points des quatre parties de l'après-midi se conservent pour la ronde du soir, et le total des huit parties de la journée déclare la gagnante.

Les quilleuses intéressées à participer à cet intéressant tournoi sont priées de s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes: Mme Simone Guay, Mme Juliette Leclerc ou François Buteau.

TOURNOI INVITATION

C'est au Salon Frontenac que commencera samedi 17 décembre, la série de sept tournois dans les cadres du tournoi-invitation "Dow" de grosses quilles. Les rondes préliminaires sont annoncées pour 2 heures et 5 heures.

Déjà, plusieurs inscriptions ont été reçues et l'on s'attend à la présence des meilleurs joueurs de grosses quilles de Québec et la région. On sait que ces compétitions sont organisées dans le but d'avoir une bonne représentation québécoise au Tournoi d'éligibilité de l'Heure des Quilles à Montréal.

Des bourses intéressantes seront distribuées à ces tournois, dans une proportion de une bourse sur sept inscriptions.

Pour tout renseignement supplémentaire, les intéressés sont priés de s'adresser à Charles Drolet, 1174, 8e Avenue, Québec 3.

CIRCUIT MAJEUR

Le Club Social de Loretteville a remporté un éclatant triomphe de 4-0 contre le Fournel Bicycles Enr. lors du dernier programme du Circuit Majeur. Cette victoire en fut certainement une d'équipe puisque deux nouveaux records du Circuit ont été établis par ces valeureux quilleurs, qui jouèrent un formidable triple de 2742 et un magnifique simple de 1015. Même dans la défaite le Fournel, qui était le club receveur, a brillé en réussissant un triple de 2546 dont un simple de 925. Le Centre Saint-Sacrement a fait subir une deuxième défaite consécutive à la Salle Saint-Malo pour la faire passer de la deuxième à la cinquième position. Le H.-P. Dufour s'est maintenu au premier rang disposant du Mutual of Omaha par 3-1, mais il est talonné de près par la Salle Tremblay qui a vaincu Humpty Dumpty par 4-0. La Salle Jobidon a pris la quatrième position disposant du Club Mod J.-G. Boilard par 4-0. Le Salon Bernard a disposé des Indépendants par 3 à 1 tandis que le Centre Saint-François d'Assise a défait la Salle Myrand par 4-0. Voici les résultats des joueurs du Club Social Loretteville lors de leur rencontre contre le Fournel Bicycles Enr. au Centre Saint-Sacrement.

	H.S.	H.T.
Bruno Savard	227	384
Gérald Bastien	199	604
Jean-Yves Lefebvre	205	511
Marc Bond	229	534
Guy Chantal	155	509
TOTAL	1015	2742

POSITION DES EQUIPES

	PG	PP	Pts	TOI.	QUIL.	Moy.
1—H.-P. Dufour Enr.	26	10	8	34	29127	161.14
2—Salle Tremblay	24	12	9	33	27935	155.83
3—Club Social Loretteville	23	13	9	32	29074	161.94
4—Salle Jobidon	22	14	8	30	28264	157.4
5—Salle Saint-Malo	21	15	9	30	28083	156.3
6—Centre Saint-Sacrement	21	15	7	28	27797	154.77
7—Salon Bernard	21	15	6	27	28506	158.66
8—Mutual of Omaha	21	15	6	27	28289	157.29
9—Fournel Bicycles Enr.	18	18	6	24	27405	152.45
10—Centre Saint-Frs d'Assise	17	19	6	23	28082	156.2
11—Humpty Dumpty	16	20	5	21	28308	157.49
12—Centre Durocher	16	20	5	21	27108	150.19
13—Salle Myrand	12	24	5	17	26528	147.68
14—Club Mod J.-G. Boilard	12	24	4	16	27486	152.12
15—Lebel Ling. - Mgr Marcoux	10	26	2	12	26036	144.18
16—Les Indépendants	8	28	1	9	25829	143.99

ETOILES DU DERNIER PROGRAMME

P.H.S. Roland Pouliot	266	Club Social Loretteville	1015
P.H.T. Michel Drouin	617	Club Social Loretteville	2742

RECORDS DE LA SAISON

P.H.S. Rol. Lassieraye	268	Club Social Loretteville	1015
P.H.T. Gaétan Letellier	667	Club Social Loretteville	2742

LIGUE MOLSON

La vedette du 14e programme a été Arthur Gauthier de l'équipe Académie Professionnelle d'Amérique, qui a roulé un triple de 652 avec des parties de 241, 190 et 221 et a aidé son équipe à annuler 4-4 avec l'équi-

pe Pécheries Saint-Laurent dans une rencontre qui s'est décidée à la troisième partie. Son équipe a réussi le plus haut triple de la semaine avec 2823, tandis que Pécheries Saint-Laurent a réussi le plus haut simple, 967.

Arthur Gauthier s'est mérité le Prix Molson de la semaine pour le plus haut triple.

Dans une autre rencontre chaudement disputée l'équipe Les Breuvages Kebecois Ltée a remporté une victoire de 6-2 contre l'équipe Entreprise de Peinture Lévisienne.

L'équipe Foyer du Meuble maintient toujours son avance de 8 points en tête de la ligue après une victoire de 8-0 contre l'équipe Lionel Gosselin, tandis que l'équipe C.E. Charland & G.J. Lemieux a repris le chemin de la victoire après deux défaites consécutives, triomphant de l'équipe Auberge de la Colline par 6-2.

Le prix de la semaine décerné pour le plus haut simple est allé à Sammy Lee de l'équipe Restaurant Sam Wong, qui a roulé une partie de 235 même si son équipe a subi la défaite par 6-2 contre Restaurant Cendrillon.

L'équipe Hotel Paul Baillargeon a subi un second revers consécutif cette fois contre Taverne O'Neill & Epicerie L. Royer 6-2. Pour cette dernière, Guy Chantal s'est signalé en roulant un triple de 611 avec des parties de 188, 208 et 215.

Dans la dernière rencontre, l'équipe L.P. Beaulieu Auto a remporté une victoire de 6-2 contre l'équipe Belleville Electrique.

Pas moins de 28 parties de plus de 200 ont été jouées lors de ce programme.

Équipes qui ont roulé 2,600 et plus: Académie Professionnelle d'Amérique 2823; C.E. Charland & G.J. Lemieux 2785; Taverne O'Neill & Epicerie L. Royer 2695; Pécheries Saint-Laurent 2690; Restaurant Cendrillon 2604; Hotel Paul Baillargeon 2600 et Les Breuvages Kebecois Ltée 2500.

Joueurs qui ont roulé 550 et plus: Arthur Gauthier 652 (241-190-221); Guy Chantal 611 (188-208-215); Jos Filion 609 (192-204-213); Gleason Tom 607 (208-189-210); Gaston St-Pierre 592; Léo Perrault 589; Roger Routhier 583; Paul-Emile Verret 571; Lionel Plante 566; Michel Laveau 566; Jacques Bertrand 558; Roland Hébert 556; Robert Bédard 552; Jacques Lefebvre 50; Louis Roy 550; Lucien Valleraud 500.

Position des Equipes:	Pts
1 — Foyer du Meuble	90
2 — C.E. Charland & G.J. Lemieux	82
3 — Les Breuvages Kebecois Ltée	76
4 — Académie Prof. D'Amérique	79
5 — Hotel Paul Baillargeon	68
6 — Restaurant Cendrillon	60
7 — Auberge de la Colline	58
8 — Entreprise Peinture Lévis	55
9 — Tav. O'Neill & Epic. L. Royer	55
10 — L.P. Beaulieu Auto	54
11 — Pécheries St-Laurent	Inc. 42
12 — Restaurant Sam Wong	38
13 — Lionel Gosselin	32
14 — Belleville Electrique	22

LES MEILLEURES MOYENNES

1 — Lionel Plante	190.56
2 — Jean-Claude Masse	188.32
3 — Jacques Lefebvre	188.27
4 — Gaston St-Pierre	187.56
5 — Paul-Emile Verret	187.15
6 — Jacques Whitton	186.50
7 — Paul Ferron	185.20
8 — Robert Bédard	184.94
9 — Paul-Henri Paré	183.19
10 — Phil. Lamontagne	183.13
11 — André Masse	183.08
12 — Louis Roy	182.05
13 — Roger Routhier	181.29
14 — Pierre Buteau	180.01

Cliniques de hockey pour 300 instructeurs

TORONTO (PC) — Les délégués de la CAHA ont décidé de tenir des cliniques pour plus de 300 instructeurs dans cinq régions du Canada en août prochain. Les ligues et associations désigneront les candidats de leurs choix.

Les principaux conférenciers seront Hap Emms, gérant général des Bruins de Boston, Jack Kennedy, directeur athlétique de l'Université McMaster, Bobby Kerr, de Flin Flon, Manitoba, et Howie Meeker, ancien Leaf de Toronto.

Le Conseil national de la Santé et des Sports amateurs financera la tenue de ces cliniques, au coût approximatif de \$50,000, à Vancouver, Winnipeg, Kingston, Québec et Terre-Neuve.

Trois as du volant à Johannesburg

JOHANNESBURGH (AFP) — Trois champions du monde se trouvent parmi les pilotes engagés dans le Grand Prix automobile d'Afrique du Sud, première épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui se déroulera, le 2 janvier prochain, sur le circuit du Kyalimi, près de Johannesburg. Ce sont Jack Brabham, actuel champion du monde, et deux anciens champions: Jim Clark et Graham Hill. Dave Charlton, sur Brabham Climax, sera le seul concurrent sud-africain.

FOOTBALL

**LIGUE NATIONALE
DIVISION EST**

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Dallas	9	3	1	428	232	.750
St. Louis	8	4	1	254	227	.667
Cleveland	8	5	0	365	249	.615
Philadelphie	8	5	0	289	312	.615
Washington	7	6	0	323	318	.538
Pittsburgh	4	8	1	254	314	.333
Atlanta	3	10	0	171	380	.231
New York	1	11	1	256	484	.083

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
X-Green Bay	11	2	0	308	140	.846
Baltimore	8	5	0	284	212	.615
Los Angeles	8	5	0	266	185	.615
San Francisco	6	5	2	306	295	.545
Chicago	4	7	2	193	244	.364
Minnesota	4	8	1	264	263	.333
Detroit	4	9	1	216	317	.308

X-Assuré du championnat de la division.

Joutes à venir

Samedi, 17 décembre: Cleveland à Saint-Louis.

Dimanche, 18 décembre: Baltimore à San Francisco; Dallas à New York; Green Bay à Los Angeles; Minnesota à Chicago; Philadelphie à Washington; Pittsburgh à Atlanta.

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Boston	8	3	2	287	254	.727
Buffalo	8	4	1	320	234	.667
New York	5	6	2	284	284	.455
Houston	3	10	0	307	367	.231
Miami	2	11	0	184	334	.154

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
X-Kansas City	10	2	1	421	259	.833
Oakland	8	5	1	315	288	.615
San Diego	7	5	1	318	257	.583
Denver	4	9	0	175	343	.308

X-Assuré du championnat de la division.

Joutes à venir

Samedi, 17 décembre: Boston à New York.

Dimanche, 18 décembre: Kansas City à San Diego; Denver à Buffalo; Houston à Miami.

Bobby Hull l'emporte sur Jackson comme meilleur athlète du Canada

Bobby Hull, ailier gauche des Black Hawks de Chicago, a été élu le meilleur athlète masculin du Canada pour la deuxième année consécutive.

Hull, qui avait livré une lutte serrée au coureur Bill Crothers en 1965, l'a emporté facilement sur le quart-arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, cette année.

Crothers n'a récolté qu'un vote de troisième place cette année.

Les 121 chroniqueurs et commentateurs sportifs, qui ont participé au 32e scrutin annuel de la Presse Canadienne, ont accor-

athlètes par ordre de préférence et ont alloué les points sur une base de 3-2-1. Hull a récolté 56 votes de première place, 25 de deuxième et 14 de troisième; Jackson a suivi avec 1-44-19, précédant Cowan avec 18-20-24. Harry Jerome, de Vancouver, qui a remporté une médaille d'or dans les 100 verges lors des Jeux de l'Empire à Kingston, Jamaïque, a fini au quatrième rang avec un total de 91 points, suivi de George Knudson, de Toronto, qui a remporté les honneurs individuels lors des matches de la Coupe Canada à Tokyo, et du nageur Ralph Hutton, d'Ocean Falls, C.-B., qui a récolté

Jackson, vice-principal d'un high school d'Ottawa, avait été élu "Joueur de l'année" et "Meilleur joueur canadien de l'année" en conduisant les Rough Riders dans la finale canadienne, remportée par les Roughriders de la Saskatchewan au compte de 29-14.

AUTRES CANDIDATS

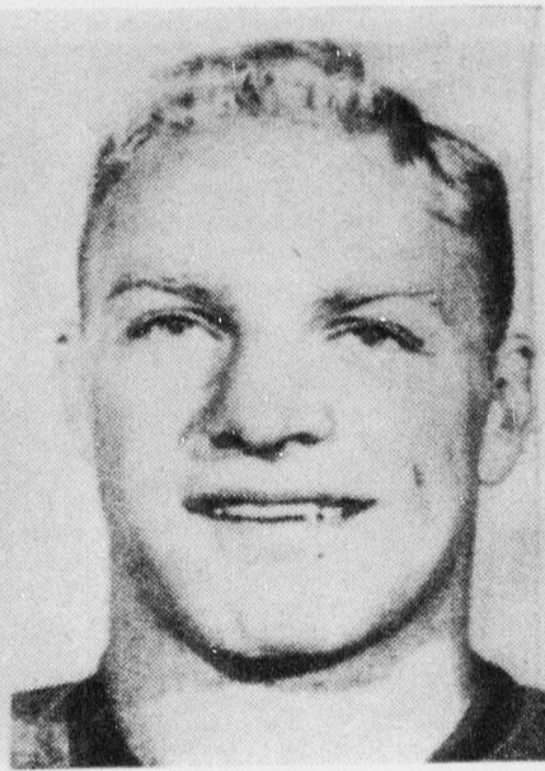
Après les six premiers candidats, le nombre de votes accordés a été insignifiant. Sur un pied d'égalité avec trois points chacun, on note: le golfeur Moe Norman, de Kitchener; le skieur nautique George Athans, fils de Kelowna, C.-B.; Gordie Howe, des Red Wings de Detroit; Gary Lefebvre, des Eskimos d'Edmonton, recrue de l'année dans la Conférence de football de l'Ouest; le jockey Avelino Gomez, de Toronto, qui tente de remporter le championnat en Amérique du Nord.

Le lanceur Fergie Jenkins, de Chatham, Ont., Ron Lancaster, des Riders de Regina, Terry Evanshen, flanqueur des Stampers de Calgary, et Jim Day, de Toronto, ont récolté deux points chacun.

Enfin, Crothers, Robert Rousseau, des Canadiens, Ron Northcott, skip des champions mondiaux de curling, Bobby Orr, recrue des Bruins de Boston, Ken Neilson, ailier des Blue Bombers de Winnipeg, et George Faulkner, meilleur compteur de l'équipe nationale du Canada, se sont contentés d'un seul point, résultat d'un vote de troisième place.



RUSS JACKSON



BOBBY HULL

dé au porte-couleurs des Hawks 232 points, soit 71 de plus qu'à Jackson, choisi le "Joueur de football de l'année" au Canada.

Gary Cowan, de Kitchener, qui a remporté le championnat américain de golf amateur cette année, s'est mérité la troisième place avec un retard de 43 points sur Jackson.

LE SCRUTIN

Les votants ont désigné, chacun, trois

une médaille d'or, cinq en argent et deux en bronze lors des Jeux de l'Empire.

LES MENEURS

Hull a établi deux records dans la ligue Nationale de hockey la saison dernière avec un total de 97 points, y compris 54 buts.

Hull avait égalé le record de 50 buts en une saison en 1961-62 et le partageait depuis avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion, deux Ex-Canadiens de Montréal.

Résultats des combats de boxe, vendredi

LONDRES (UPI) — Billy Gray, 231, Grande-Bretagne, décision contre Everett Copeland, 217, Brooklyn, N.Y. (10).

McKEESPORT, Pennsylvanie. (UPI) — Fernand Chretien, Toronto, arrête Doug Agin, Steubenville, Ohio (2).

Rodrigue Gilbert

Le 1er rang de la Ligue est plus important que ses buts

NEW YORK (PA) — A chaque fois que Rodrigue Gilbert tourne du côté de sa cheville droite, rien ne se produit.

Mais presque en même temps qu'il s'élançait sur le disque et qu'il laisse partir un boulet sur le gardien adverse, il en résulte souvent un but.

Gilbert a marqué à deux reprises mercredi soir, s'élevant au premier rang des francs-tireurs de la Ligue Nationale, dans un gain de 4-1 des Rangers contre les Red

Wings de Detroit, victoire qui leur a permis de garder la première place du classement.

Gilbert a maintenant marqué sept buts au cours des quatre dernières joutes, la meilleure poussée réussie par un joueur depuis le début de la saison. Et il a réussi l'exploit sur une seule jambe. "Ma cheville reprend des forces mais je ne puis faire de mouvements latéraux." Ceci veut dire que chaque fois que Gilbert tourne sur la glace, il est aux prises avec un grave problème de navigation.

BURSITE EN DEVELOPPEMENT

Gilbert est aux prises avec une bursite qui se développe dans les joints de sa cheville, résultat d'un coup de bâton que lui a donné Roger Crozier, le mois dernier. Par après, il fut impuissant pendant huit joutes, après cette blessure, mais il s'est repris de belle façon depuis, surtout au cours de la semaine dernière.

"Est-ce que je domine la ligue?" a-t-il demandé à celui qui parlait de son total de buts. "C'est très bien, mais ce qu'il y a de mieux, c'est que nous sommes au sommet, c'est beaucoup plus important."

Les Rangers qui étaient au beau milieu d'une série de quatre victoires consécutives, mercredi soir, ont été ovationnés par leurs partisans qui chantaient: "Nous sommes maintenant les premiers". Et les joueurs ont bien aimé ça.

"C'était beau à entendre", a dit le gardien de but Ed Giacomin. "Lorsque les amateurs sont avec vous, c'est réconfortant et encourageant."



EXCURSIONS
As de Québec vs Cleveland et Buffalo
21 et 22 janvier
Transport par autobus - hôtel et 2 billets de loge
\$45.00
Possibilités de visiter les Chutes Niagara
Canadiens de Montréal vs Rangers New York
le 5 mars
Transport par autobus - hôtel et billet de loge
\$40.00
Le départ vendredi 7.30 hres p.m.
Arrivée à Québec lundi 8 hres a.m.
INFORMATIONS:
P.-E. Fleury, 623-7801

bon dehors... bon dedans

VEUVE SEVERY
le gin joyeux

10 oz (No 168-A): \$2.10
25 oz (No 168-B): \$4.80
40 oz (No 168-C): \$7.30

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt

Garage CHAUFFE
A LOUER DANS ST-PASCAL
pour hivernement de 60 automobiles du 1er janvier au 30 mars 1967 (sans sortir)
SPECIAL \$50.00
POUR les 3 mois
Coin Boul. Bourassa et Canadière. — Pas responsable feu et vol. Gardez vos assurances.
S'adresser à 661-9248 ou 661-5734
M. Laurent Légaré

"Dick Tiger est un homme dur, mais c'est contre Cassius Clay que je désire me battre" — Jose Torres

Par Dave BURGIN
Newspaper Enterprise Assn.

NEW YORK (NEA) — Jose Torres, le champion mondial poids mi-lourd, se lève pour parler de sa prochaine bataille avec Dick Tiger et résume le sujet à une seule phrase.

"Tiger est un homme dur", dit Torres, "et il me livrera une bonne bataille, j'en suis sûr".

Torres a les yeux sur Cassius Clay. Ce soir, au Madison Square Garden, il connaîtra probablement sa plus dure bataille de l'année, y compris celle contre Eddie Cotton qu'il a battu de justesse, et tout ce qu'il veut parler est en marge de Clay.

"Je suis un meilleur boxeur dans le moment qu'à n'importe quelle période de ma carrière", a dit Torres. "Quiconque connaît le moindre quelque chose au sujet de la boxe vous dira que je suis capable de battre n'importe lequel de ces hommes que Clay a battus jusqu'ici dans les défenses de son titre.

"Egalement, si Clay est d'avis qu'il faut me battre contre d'autres boxeurs de classe pour obtenir un match avec lui, je suis même prêt à rencontrer Floyd Patterson et il est un de mes vieux compagnons.

"Je ne veux pas être impliqué dans des affaires de personnalités. Floyd a été un très bon boxeur et maintenant il n'est que moyen. Je vais le rencontrer. Je vais rencontrer Brian London et Henry Cooper. Tout ce que je sais est que je désire un combat avec Clay. Je le veux sincèrement".

Il est mieux de ne pas demander à Torres pourquoi il est si désireux d'af-

fronter le champion poids-lourd.

"Parce que", dit-il, "bien... parce que c'est de la manière qu'un champion est supposé penser. C'est de cette manière que pense ce champion-ci".

Dans les sports, il y a des gens qui se tracassent en pensant à ce qui peut arriver à ceux qui pensent avant l'arrivée d'un grand événement et comme résultant

quelqu'un a suggéré à Torres qu'il ferait mieux de s'occuper d'une chose à la fois.

"C'est la grande image", a répliqué l'athlète natif de Porto-Rico. "Vous pensez, comme champion, à la grande image en premier".

Durant, Tiger du Nigeria, deux fois champion du monde dans la catégorie poids-moyen, a toujours eu de la difficulté à atteindre le

poids requis et plusieurs amateurs disent qu'il sera plus fort en se battant pour la première fois comme mi-lourd.

Quand Tiger a perdu son championnat contre Emile Griffith en avril dernier, il a perdu contre la vitesse et la finesse. Tiger est un piocheur, réussit très bien dans les corps-à-corps et aime à se servir de son crochet.

Torres est plus un type

qui aime donner un spectacle. Il se bat dans le style "peekaboo" rendu célèbre par Patterson. Il a un bon répertoire de coups et parfois il les exhibe tous dans ses douzaines sorties furieuses.

"Il faut que ce soit une des meilleures batailles de l'année", a dit Jersey Jones, un des seconds de Tiger. "Ces deux gars-là sont deux poids-moyens juste au-dessus de la limite, ou juste en-dessous de celle de la classe mi-lourd. Leurs styles sont juste assez différents pour en faire un match parfait".

Torres a un avantage dans le physique, mais son avantage le plus important est probablement son âge. Il est âgé de 30 ans et Tiger est un de ceux qui disent avoir 37 ans mais qui approchent de 45.

"J'ai deux rêves", a continué Torres. Un est de battre Cassius Clay et l'autre est de gagner le trophée O'Neil.

"J'ai battu Wayne Thornton (en mai), Eddie Cotton (en août) et Chic Calderwood (en octobre) cette année, tous trois étaient des aspirants hautement placés dans ma catégorie et ceci devrait me rendre éligible pour le trophée O'Neil. Et en battant Tiger ceci devrait me rendre éligible pour le prochain combat avec Clay après qu'il aura battu Ernie Terrell".

Quelqu'un a fait remarquer que le "trophée O'Neil" — donné au boxeur de l'année — n'est pas le trophée O'Neil mais le trophée Neil.

"Oh, oui," a dit Torres, "le trophée Neil. Parfois, je parle si vite que je ne sais pas ce que je dis".



JOSE TORRES



DICK TIGER

TORRES est sûr de lui

NEW YORK (UPI) — Le champion Joe Torres amène avec lui sept ans de plus d'expérience, trois pouces de plus en portée et un avantage d'une dizaine de livres en sautant dans l'arène, ce soir, dans le but de disputer un combat pour le titre des poids légers contre l'ancien champion des poids moyens, Dick Tiger, de Nigéria.

Le champion Torres, qui est âgé de 30 ans possède, également une extrême confiance dans son habileté, ce qui a poussé les preneurs aux livres à le favoriser par 11-5 pour retenir son titre qu'il a arraché à Willie Pastrano en mars 1965, dans le même Madison Square Garden.

"Je vais tenter de lui passer le K.O.," a dit Torres avant de mettre fin à sa période

Comparaisons physiques des deux boxeurs

JOSE TORRES (Champion)		DICK TIGER (Aspirant)
30	Age	37
175X	Poids	165X
5-10	Grandeur	5-8
74	Portée	71
42	Poitrine (normale)	38 1-2
44	Poitrine (gonflée)	40
34	Taille	32
16 1-2	Cou	17
12 1-2	Cuisse	19 1-2
15	Mollet	15
16	Biceps	13
14	Avant-bras	11
10	Cheville	19
13 1-2	Poing	11
8	Poignet	7

X—Poids exacts, annoncés à la pesée.

d'entraînement à Kiamesha Lake, N.Y. "Et je vais l'emporter dans tous les rounds précédents."

LE FAIT QU'IL N'A JAMAIS ÉTÉ ARRETÉ EN 15 ans de métier professionnel est l'un des principaux points d'orgueil de Tiger et semble être son principal argument dans le cas d'une victoire dans ce combat de 15 rounds. Mais s'il espère mériter son premier gain dans la catégorie des 175 livres, Tiger devra surmonter maintes difficultés.

Pour un le Nigérien est âgé de 37 ans, un âge qui n'a jamais favorisé les plus grands boxeurs. Deuxièmement, la portée de Tiger est de 71 pouces contrairement à 74 pour Torres ce qui le rend vulnérable durant les attaques à longue portée. Et finalement, et peut-être le plus important, Tiger ne pèsera que 165 livres, 10 livres de moins que Torres.

Tiger, qui a perdu son titre des poids moyens au cours de son dernier combat, en avril aux mains de Emile Griffith, minimise l'importance de ces désavantages.

"Je pense que je peux le battre," a dit le Nigérien. "Je me porte bien lorsque je me bats à ce poids. Peut-être que je sauterai dans l'arène à 165 ou à 167 livres, mais je ne m'en fais pas pour ça."

Torres, qui en sera à la quatrième défense de son titre, toutes au cours de cette année, espère que cette bataille lui servira de tremplin pour le titre de boxeur de l'année, que Tiger a gagné en 1962, en plus de penser à une rencontre contre le roi Cassius Clay.

Un rapide débutant (Torres a triomphé de Thornton dans le premier round le 21 mai et il a passé le KO à Chic Calderwood à la deuxième reprise dans ce qui fut le

dernier combat de ce dernier), Torres compte sur un rapide crochet de gauche au côté du corps amolissant l'adversaire et une droite puissante pour finir le tout. Il a enregistré 27 KO dans une fiche de 39-1-1.

Torres croit que le style de Tiger qui consiste à traquer son adversaire en attendant les ouvertures, joue en sa faveur. Tiger avance directement sur son rival, ne reculant jamais et ne tentant jamais de s'éclipser.

"Je déjouerai les plans de Tiger," a promis Torres, "je n'essayerai pas de le défoncer."

Tiger préfère un adversaire qui se tient devant lui et qui tente de le battre. En dépit de son âge avancé, le Nigérien est regardé comme le plus coriace et le boxeur démontrant le plus d'endurance.

"Si Torres ne court pas dans l'arène, je serai en bonne position," a expliqué Tiger. "A ce moment, ce sera un bon combat."

L'aspirant a passé le KO à 25 rivaux, dans une fiche de 54-15-3.

Le meilleur punch de Tiger est un crochet de la gauche, le même coup qui a envoyé Torres au plancher pour la seule fois de sa carrière. Il avait été donné par Florentino Fernandez, en mai 1963, dans un combat présenté dans la ville natale de Torres, Puerto Rico.

Depuis ce temps, le champion a gagné 13 matches de suite mais n'a pas été trop impressionnant en l'emportant. Il a paru visiblement troublé par cette victoire controversée qu'il a méritée contre Eddie Cotton, à Las Vegas, le 15 août.

Tiger n'a pas combattu depuis qu'il a perdu le titre des poids moyens aux mains

de Griffith et c'est là que son âge entre en ligne de compte.

"Les boxeurs âgés comme Tiger perdent souvent toutes leurs ressources dans un seul combat," a dit le conseiller de Torres, Dan Florio. "On a peut-être senti cela dans sa bataille contre Griffith, et je dis bien peut-être. Tiger a peut-être aussi connu ses meilleurs jours dans la boxe."

La bataille, qui sera télévisée en couleur à travers le pays, par "Madison Square Garden-RKO General Sports Presentations", doit rapporter près de \$160,000 en admission générale. Torres recevra 40 pour cent des revenus nets contre une garantie de \$75,000. Tiger, qui a très bien investi ses gains comme boxeurs, touchera la moitié de la bourse de Torres.

Une assistance de près de 16,000 spectateurs est attendue. Un temps idéal favorisera peut-être les "couche-tard" à venir assister à ce combat qui terminera le programme, ce qui pourrait augmenter le chiffre de l'assistance.

Cassius Clay est rendu à Honolulu

HONOLULU (UPI) — Cassius Clay, se préparant pour la prochaine défense de son championnat mondial poids-lourd contre le champion de la World Boxing Association Ernie Terrell, le 6 février, est prêt pour son exhibition de six reprises avec son partenaire d'entraînement Jimmy Ellis, ce soir.

Ce combat hors-concours servira de préliminaire au combat principal de 10 reprises entre les poids-moyens Hurricane Kid de Honolulu et Gomeo Brennan des Bahamas, ancien champion poids-moyen de l'Empire britannique.

Francis affirme que les Rangers ont bien mérité de se retrouver au premier rang

NEW YORK (UPI) — Emil Francis, le petit homme que l'on avait l'habitude de surnommer le "Cat" parce que c'était un gardien de but si rapide durant sa carrière active comme joueur, devrait maintenant être surnommé le "Fox" pour son habileté à faire des Rangers une puissance de premier ordre dans le monde du hockey.

Francis a brossé, cajolé, amadoué et poussé un club de hockey qui allait nulle part vers son plus rapide départ depuis 20 ans.

Dans sa première saison complète comme gérant général et instructeur des Rangers, Francis s'est fait demander des douzaines et des douzaines de fois d'expliquer la raison pour laquelle les Rangers sont décollés du caveau où ils étaient l'hiver

nu après la joute du 9 novembre quand New York a permis à Boston d'obtenir une joute nulle de 3-3 avec deux buts vers la fin de la rencontre contre Ed Giacomin, qui avait été envoyé sur la glace pour remplacer Cesare Maniago et protéger l'avance des siens. Giacomin a été hué fanatiquement parce que les Rangers avaient perdu deux autres joutes et il était question que Giacomin aille retourner sur le banc.

"Vous ne pouvez laisser les amateurs vous dicter qui vous devez faire jouer et qui ne pas faire jouer parce que vous devez de faire jouer les hommes que vous pensez être les plus capables parce que c'est votre position qui est en jeu si les choses ne vont pas bien. Et les amateurs ne sont pas réellement contre nous, ils veulent que nous fassions bien comme nous le désirons", a déclaré Francis.

Donc, New York s'est ressaisi et a battu Montréal 6-3 pour sa première victoire au Forum en 12 tentatives, a triomphé du Detroit par 5-2 le soir suivant et n'a cessé de rouler depuis ce temps-là avec Giacomin comme cerbere. Maintenant, les foules qui étaient sur le dos des Rangers crient: "Nous sommes numéro un" tout comme si c'était une équipe de collège.

Les Rangers, qui avaient l'habitude de passer la rondelle à droite et à gauche dans leur propre zone et qui souvent la perdaient, la lancent maintenant dans la zone de l'autre équipe et foncent pour garder la pression sur l'équipe ennemie.

"Vous ne pouvez donner à l'autre type une chance de respirer, il vous faut sauter sur la glace et prendre l'initiative du jeu", a expliqué Francis.

Il a ajouté: "Egalement, nous avons maintenant un club qui a la qualité de se relever. Nous avons été en déficit de deux buts une douzaine de fois et nous nous sommes relevés. Nous avons même été de trois buts en arrière et nous n'avons jamais eu auparavant un club qui était capable de faire cela.

"Nous avons également la réserve et le poids qui sont si importants. C'est un dur labeur de 70 joutes et il vous faut avoir les joueurs qui sont assez gros pour encaisser les coups. Nous avons 12 joueurs qui mesurent plus de six pieds. Nous avons également des joueurs qui peuvent se lever du banc et remplacer les blessés."

Naturellement, c'est Francis, dans son

rôle de gérant général, qui a obtenu ces joueurs.

Etant lui-même un joueur ordinaire qui a participé à 96 joutes de la LNH de 1946 à 1960 quand il a mis fin à sa carrière active, Francis a démontré qu'il avait un bon jugement dans le choix des joueurs. Il a agi comme gérant général durant deux saisons et a remplacé Red Sullivan comme instructeur à la mi-saison l'hiver dernier.

Il a ramassé Orland Kurtenbach, Al Mac-



FRANCIS L'EX-CERBERE



FRANCIS L'INSTRUCTEUR

dernier jusqu'au rôle d'aspirants pour le championnat de la ligue Nationale de hockey cette saison.

Francis donne quelques raisons pour le succès du club et insiste sur le fait que l'équipe ne joue pas au-dessus de sa tête et est dans la course pour y rester "parce que lorsque vous avez travaillé aussi durement que ces gars-là ont travaillé, il n'est pas question de savoir jusqu'où vous pouvez aller".

Mais Francis ne donne pas la raison que donnent les autres représentants des clubs pour expliquer la poussée des Rangers — le travail d'Emil Francis.

Le mot "travail" est employé fréquemment dans le vocabulaire de Francis et il explique probablement sa philosophie de la vie. Francis a travaillé 24 heures par jour durant les 12 mois de l'année pour construire son équipe... et il fait travailler ses joueurs d'une manière aussi dure et il s'attend qu'ils travaillent autant pour lui.

Mais il est également loyal envers ses joueurs; il les seconde 100 pour cent et il refuse de tomber dans la panique quand la foule se met sur leur dos et les hue, et ses joueurs l'apprécient et le respectent.

Rod Gilbert, dont le retour après deux interventions chirurgicales pour une fusion à l'épine dorsale, en a fait le meilleur compte de buts de la ligue alors qu'il joue avec une cheville blessée, l'explique en disant: "Il y a sur cette équipe le même entrain qui régnait chez les juniors avec lesquels j'ai joué quand Francis était pilote, et il est lui-même la raison de notre succès."

Francis choisit facilement le point tournant de son club, cette saison. Il est surve-

Reynolds à la défense des "retraités" du baseball

NEW YORK (PA) — Allis Reynolds, ancien lanceur des Yankees de New York, a intenté hier une poursuite devant une cour fédérale contre les administrateurs du programme de retraite du baseball, les accusant de "rogner" les droits des anciens joueurs.

Reynolds, qui a pris sa retraite en 1954, a demandé une injonction contre un amendement adopté le 1er décembre, lequel doit entrer en vigueur le 1er avril prochain. Ce changement prévoit une augmentation de \$125 par mois pour les joueurs retirés qui avaient évolué pendant 10 ans dans les majeures et qui étaient encore actifs après la saison 1957.

Selon le programme actuel de retraite, un

joueur qui a évolué pendant 10 ans sous la grande tente peut retirer \$250 par mois dès l'âge de 50 ans, lequel montant sera porté à \$375 selon l'amendement adopté.

Reynolds, qui a joué pendant 13 saisons dans les majeures, aura droit à une pension de \$583 par mois à 65 ans tandis qu'un joueur, comptant le même nombre d'années de service mais ayant évolué après 1957 recevra \$808.

Dans le passé, 60 pour cent des sommes récoltées pour la télédiffusion des parties d'Étoiles et des Séries mondiales étaient versées dans la caisse de retraite, montant qui a atteint \$2,500,000 au cours des dernières années. Le total a cependant été fixé à \$4,000,000 pour l'avenir.

Un p'tit coup d'coeur!

LE GIN
de **KUYPER**
est le compagnon de la
bonne humeur

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
JOHN DE KUYPER & SON — BLENDED GIN — DISTILLÉ AU QUÉBEC

DIABLO ROUGE

L'AUTO-NEIGE QUI EST DE LOIN LA PLUS A POINT

BOLENS ACHETEZ DIRECTEMENT DE:

MORIN
ÉQUIPEMENT Inc.

2075 rue Branly, Ste Foy, Tél. 681-7741



Une victoire de 4-2 pour les As dans une autre joute mouvementée

par Roland SABOURIN

Dans un match disputé dans une véritable atmosphère des séries éliminatoires, les As ont finalement eu raison des Bears de Hershey par 4-2, devant 6,581 amateurs hier soir.

Avec ce gain, les protégés de l'instructeur Phil Watson sont retournés à deux points des Bears, meneurs du classement de la Section Est de la Ligue Américaine, tout en ayant joué une fois de plus que leurs victimes d'hier soir.

La seule ombre au tableau de cette soirée a été les interruptions trop nombreuses de la rencontre nécessitées pour le déblaiement de la glace à la suite de l'attitude hostile de quelques spectateurs qui ont pris la glace du Colisée pour un dépotoir.

UN MELANGE VARIE

Malgré tout, les amateurs ont vu de tout au cours de cette joute. Il y a eu des pièces de jeu magnifique dans les deux clans, des combats de boxe, de solides coups d'épaule et même un lancer-punition raté par Cleland "Keke" Mortson, à 5:32 de la troisième période.

Le pointage était alors 3-2 et un autre but aurait permis aux amateurs de respirer plus à l'aise. Ils ont eu cette chance seulement à 19:38 quand Mortson s'est amendé en allant compter dans un filet désert en dépit des interventions des Bears et d'un arrêt du joueur de défense Bill Mahoney.

Les As avaient pris les devants à trois reprises sur des buts de Jean-Guy Gendron, Bob Rivard et Wayne Hicks, mais les Bears étaient revenus de l'arrière sur les deux premiers avec un but de Ralph Keller et un autre de Bruce Cline.

Hershey a égalé les chances à 2-2 sur ce que l'on peut appeler en réalité un "but-cadeau" du juge de lignes Robert Forgues qui a oublié de siffler un hors-jeu flagrant à la ligne bleue des As.

ET LE PUGILAT...

Les "séances de boxe" sont survenues durant la dix-huitième minute de chacune des deux premières périodes. Et chaque fois, le tout a commencé à la suite de robustes bousculades dans lesquelles était impliqué Simon Nolet.

Nolet et Paul Popiel ont commencé à se

bousculer rondement avant l'escarmouche fait culbuter Lacroix (pensant que c'était encore Nolet qui le harcelait) avec un bâton élevé en pleine figure, Jimmy Morrison est accouru à la rescousse de son jeune coéquipier et a servi une leçon au joueur de défense des Bears.

Et le capitaine des As, que l'on voit rarement mêlé à de telles disputes, a démontré un style de boxe à la Cassius Clay, tellement les coups se succédaient rapidement. Seule une intervention de Myron Stankiewicz a sauvé Popiel d'une râlée encore plus décisive. Noël Price est ensuite arrivé pour maîtriser Stankiewicz et Morrison a pu reprendre le bal contre son rival.

Une fois le calme revenu, Popiel a écopé de deux majeures (une pour son bâton élevé et l'autre pour s'être battu) avec en plus une mauvaise conduite automatique. Morrison a été chassé pour cinq minutes; Price et Stankiewicz, deux minutes chacun.

A 18:26 du second engagement, Nolet "bardait" avec Don Awrey, quand d'autres Bears ont commencé à se concentrer sur l'ailier droit des As. Cette fois John Hanna a dirigé l'attaque et a laissé tomber ses gants. Cette escarmouche a été plus courte,

Hanna, Gary Dornhoefer et Bill Ford écopant de mineures pendant que Nolet et Awrey étaient absous de tout blâme.

GILL ENCORE SOLIDE

Tous ces incidents, pour ne pas mentionner le fait que les As ont gagné la joute, ont fait oublier une autre solide performance du cerbère André Gill des visiteurs.

Encore une fois, l'athlète de Sorel a été superbe au superlatif et seule sa tenue a empêché les As de monter le pointage dans les deux chiffres. André a fait un total de 42 arrêts seulement contre 21 pour Gilles Banville qui a eu de très bons arrêts.

À la troisième période, la défense des As a été superbe pour ne permettre que trois lancers sur leur cerbère. Malgré tout, il y a eu plusieurs "frissons" dans l'assistance quand la rondelle s'est promenée dangereusement autour de la cage locale.

LES CINQ PREMIERS BUTS

Québec a réussi son premier but après seulement 44 secondes de jeu, Gendron prenant le retour de Labossière durant une punition à Keller, chassé à 0:26. Hershey a repris ce but à 19:23 alors qu'il jouait à court d'un homme, résultat de la bataille. Mike Nykoluk a enlevé le disque à Labossière, à la ligne bleue des Bears, et a réussi à passer le disque à Keller qui a filé vers Banville. Ici à noter que Labossière a vainement retenu Nybolyk, passant même son bâton sous le chandail de son rival.

Les As ont repris les devants à 2:06 du second chapitre, cette fois Rivard comptant après une belle passe de Mortson, les As ayant encore l'avantage numérique. Cline a compté à 6:17, sur un lancer à bout portant. À 12:32, alors que Stankiewicz était au cachot une autre fois, Rivard nous a semblé compter après un retour. Cependant, il a été annoncé par après que ce but allait à Hicks. Apparemment, ce dernier aurait touché à la rondelle juste avant qu'elle passe derrière Gill.

Awrey a été le coupable sur l'offense qui a permis à Mortson de prendre un lancer-punition. Le joueur des As a fait une belle feinte pour faire bouger Gill, mais il a lancé par-dessus le filet.

POUSSIÈRE DE GLACE: L'arbitre Yves Tessier a donné en tout 18 punitions... Raymond Larose a été frappé à la cheville par un lancer à la deuxième période, mais a pu terminer la joute après un bref repos... Gill a été frappé en plein sur son masque à la dixième minute de la première période, après un lancer frappé par Sutherland à la hauteur des épaules; André a pu reprendre son travail après avoir reçu l'attention de l'entraîneur Scotty Alexander... La ligue Sutherland-Mortson-Rivard a été longuement applaudie après une belle série de passes à 17:04. Rivard se faisant "voler" finalement par Gill... Un autre qui a reçu une bonne a été John Hanna, à la troisième période... Awrey a touché le poteau à la deuxième période... Une autre belle pièce défensive a été celle de Bill Sutherland, à la cinquième minute du second vingt quand il a glissé sur la glace pour faire perdre l'équilibre à Wayne Rivers qui venait de "tricoter" autour de deux ou trois As et qui filait seul vers Banville... L'horloge a encore donné des ennuis... Les As joueront à Springfield et Providence, en fin de semaine, puis seront en congé jusqu'au 27 décembre alors qu'ils recevront Springfield au Colisée...

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division Est							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	26	15	3	3	119	80	33
Québec	27	14	10	3	102	97	31
Baltimore	21	13	7	1	75	60	27
Springfield	24	9	12	3	85	88	21
Providence	24	2	17	5	59	111	9

Division Ouest							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	24	15	6	3	92	76	33
Rochester	25	14	9	2	113	81	31
Cleveland	22	9	10	3	85	84	21
Buffalo	27	5	18	4	76	129	14

HIER

Hershey 2, Québec 4

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Buffalo à Baltimore; Providence à Rochester.

Samedi, 17 décembre: Providence à Cleveland; Buffalo à Hershey; Baltimore à Pittsburgh; Québec à Springfield.

Dimanche, 18 décembre: Pittsburgh à Buffalo; Hershey à Cleveland; Québec à Providence; Baltimore à Rochester.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
New York	25	12	7	6	81	60	30
Chicago	23	13	7	3	84	60	29
Toronto	24	11	6	7	71	67	29
Montréal	22	11	10	1	54	55	23
Boston	25	6	14	5	67	94	17
Detroit	24	7	16	2	66	87	16

HIER

Boston 0, Detroit 4

Joutes à venir

Samedi, 17 décembre: Chicago à Montréal; New York à Toronto.

Dimanche, 18 décembre: Montréal à Boston; Toronto à Chicago; New York à Detroit.

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford Mines	24	18	5	1	131	68	37
Sorel	23	13	9	1	117	85	27
Trois-Rivières	23	12	11	0	107	118	24
Shawinigan	23	11	13	0	89	109	22
Sherbrooke	22	10	12	0	93	118	20
Québec	24	10	14	0	83	105	20
Drummondville	24	8	16	0	76	103	16

HIER

Sherbrooke 2, Shawinigan 6
Thetford 1, Drummondville 3
Québec 5, Sorel 3

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Shawinigan à Thetford.

Dimanche, le 18 décembre: Sorel à Québec; Shawinigan à Sherbrooke; Drummondville à Thetford.

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kitchener	20	11	6	3	84	87	25
Hamilton	20	11	6	3	81	62	25
St. Catharines	20	10	7	3	82	63	23

London	21	9	10	2	80	83	20
Toronto	18	11	7	9	70	63	20
Niagara Falls	20	7	8	5	91	78	19
Oshawa	21	7	11	3	53	73	17
Peterborough	20	6	11	3	66	86	15
Montréal	18	3	9	5	53	72	12

HIER

Montréal 1, Hamilton 3
St. Catharines 3, Peterborough 5

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Toronto à Niagara Falls; Montréal à Kitchener; Hamilton à London.

Samedi, 17 décembre: Peterborough à Oshawa.

Dimanche, 18 décembre: Kitchener à St. Catharines; Hamilton à Montréal; London à Toronto.

LIGUE JUNIOR SAGUENAY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	22	19	3	0	187	83	38
Chicoutimi	23	16	6	0	142	86	33
Jonquières	22	14	8	0	122	119	28
Port-Alfred	20	6	13	0	94	116	13
Alma	20	5	15	0	68	151	10
Arvida	20	3	17	0	94	157	6

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Alma à Jonquières; Arvida à Port-Alfred.

Dimanche, 18 décembre: Dolbeau à Alma; Jonquières à Chicoutimi; Port-Alfred à Arvida.

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	27	16	5	6	112	69	38
Vancouver	26	15	9	2	88	74	32
Los Angeles	28	11	15	2	98	115	24
Californie	24	10	10	4	63	76	24
Seattle	26	10	13	3	68	77	23
Victoria	23	8	11	4	68	67	20
San Diego	24	8	15	1	73	92	17

MERCREDI

Californie 1, Vancouver 2

HIER

Victoria à Los Angeles

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Victoria à San Diego; Californie à Vancouver.

Samedi, 17 décembre: Victoria à San Diego; Vancouver à Portland; Californie à Seattle.

Dimanche, 18 décembre: Californie à Portland; Vancouver à Seattle.

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Saint-Vallier	9	7	2	0	51	45	14
R. Tanguay	9	5	4	0	41	45	10
Montmagny	7	3	1	3	26	18	9
Giffard	7	3	1	3	30	21	9
Chez Roland	7	3	3	1	26	20	7
Saint-Michel	7	2	4	1	24	33	5
Saint-François	8	0	8	0	23	72	0

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Montmagny vs Saint-Michel; R. Tanguay vs Chez Roland.

Dimanche, 18 décembre: Saint-Michel vs Saint-Vallier; Giffard vs Saint-François.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	12	6	3	3	43	36	15
Lévis	12	5	5	2	42	43	12
Sainte-Foy	12	4	5	3	47	48	11
Donnacona	12	3	5	4	42	58	10

HOCKEY

Joutes à venir

Dimanche, 18 décembre: Lévis vs C.T.R.; Sainte-Foy vs Donnacona.

LIGUE INTERNATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dayton	27	14	12	1	101	102	29
Port-Huron	26	12	11	3	104	94	27
DesMoines	26	13	12	1	81	83	27
Fort Wayne	25	13	12	0	98	81	26
Muskegon	23	12	11	0	102	94	24
Toledo	24	11	12	1	90	91	23
Columbus	27	10	17	0	108	132	20

MERCREDI

DesMoines 3, Columbus 4
Port Huron 3, Fort Wayne 5

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Port Huron à Columbus; DesMoines à Muskegon; Fort Wayne à Toledo.

Samedi, 17 décembre: Columbus à Toledo; Muskegon à DesMoines; Dayton à Fort Wayne.

Dimanche, 18 décembre: Toledo à Dayton; Muskegon à DesMoines; Fort Wayne à Port Huron.

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	23	11	6	6	76	74	28
Houston	22	11	7	4	85	70	26
Omaha	25	11	10	4	99	85	26
Saint-Louis	23	7	7	9	87	82	23
Tulsa	25	6	12	7	75	100	19
Memphis	24	8	12	4	87	96	20

Joutes à venir

Ce soir, 16 décembre: Oklahoma City à Houston.

Samedi, 17 décembre: Memphis à Omaha; Oklahoma City à Saint-Louis; Tulsa à Houston.

Dimanche, 18 décembre: Omaha à Tulsa; Houston à Memphis; Saint-Louis à Oklahoma City.

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Section Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Clinton	31	20	10	1	122	78	41
New Jersey	30	18	12	0	130	93	36
Johnstown	30	15	15	0	104	109	30
New Haven	32	12	20	0	108	164	24
Long Island	27	6	20	1	56	96	13

Crozier et Bathgate font gagner Detroit

DETROIT (UPI) — Roger Crozier a ré-
colté son troisième blanchissage de la sai-
son et Andy Bathgate a salué son retour
dans l'alignement avec une performance de
deux buts, quand les Wings l'ont emporté
par 4-6 aux dépens des Bruins de Boston.

Cette victoire des Wings leur permet de
devancer les Bruins dans la colonne des
victoires avec sept contre six, mais ils
demeurent dans la cave avec un point de
retard sur les Bostoniens.

Bathgate, qui jouait sa deuxième joute
depuis son retour de Pittsburgh, a marqué
son premier but grâce à un lancer à courte
portée et son deuxième sur un lancer de 60
pieds. Parker MacDonald et Ted Hampson
ont été les autres marqueurs des Wings.

Crozier, qui a manqué six joutes depuis le
début de la saison à cause de son jeu
inconsistant, était parfait dans le filet des
Wings, hier. Il arrêta 21 lancers des Bruins
dont quelques-uns de façon fort spectaculai-
re.

Crozier bloqua l'un des plus dangereux
lancers des Bruins moins de cinq minutes
avant la fin de la joute. Après avoir arrêté

un lancer à sa gauche, il s'est déplacé
rapidement vers l'autre coin, attrapant de
sa mitaine un lancer de Joe Watson.

MacDonald a donné l'avance aux Wings
avec son but à la première période en
faisant dévier un long lancer de Gordie
Howe de l'aile droite.

Bathgate a marqué son premier but de la
soirée avec l'aide de passes précises de

Bruce MacGregor et Dean Prentice qui
l'ont placé devant la cage des Bostoniens.
Son deuxième but a pénétré très haut dans
le filet du Boston, tandis que le cerbère
Gerry Cheevers se laissait tomber sur un
genou en tentant de l'attraper.

Hampson a enregistré son sixième but de
la saison en contournant Bob Woytowich,
du Boston, et en laissant partir un lancer

qui a passé au-dessus de l'épaule droite de
Cheevers.

Première période

1—Detroit, Macdonald, 2e
(Howe, Ullman) 6:53

Punitions: Marshall, 3:52; McKenzie,
4:46; Marshall, 9:24; Woytowoch, 13:40.

Deuxième période

2—Detroit, Bathgate, 4e
(MacGregor, Prentice) 12:00

Punitions: Green, 4:30; Bergman,
12:13; Green, 18:47.

Troisième période

3—Detroit, Bathgate, 5e 9:11

4—Detroit, Hampson, 6e
(Bergman, Delvecchio) 11:31

Punitions: Mahovlich, 7:52; Parise,
8:34; punition de banc à Boston, purgée
par D. Smith, 9:30; Marshall, 18:53.

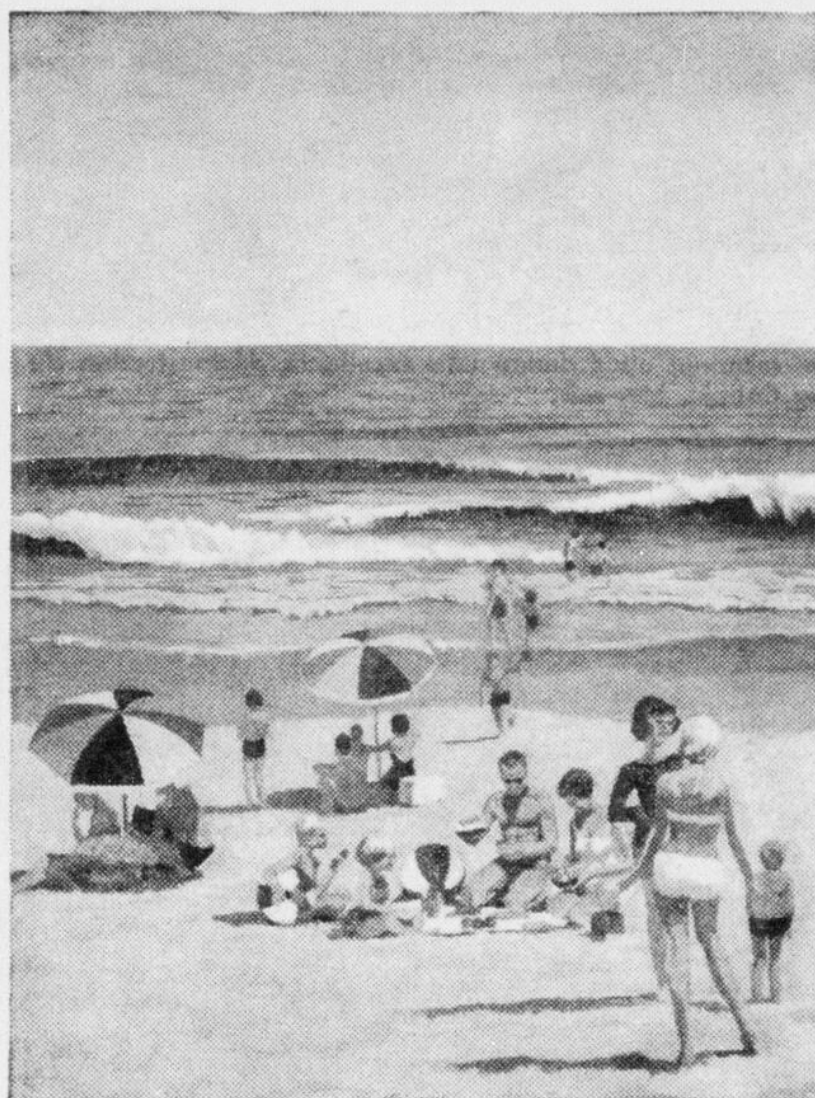
LANCERS:

Detroit 11 10 7 — 28
Boston 7 7 7 — 21

Compteurs de la ligue NATIONALE

B	A	Pts	Geoffrion, New York	4	15	19
			Murphy, Boston	6	12	18
			Fleming, New York	9	9	18
			Ingarfield, New York	6	12	18
			Martin, Boston	7	11	18
			Kelly, Toronto	6	12	18
			Howell, New York	6	12	18
			Ellis, Toronto	9	8	17
			P. Pilote, Chicago	3	14	17
			R. Hull, Chicago	10	6	16
			Jeffrey, Toronto	5	11	16
			Kurtenbach, New York	5	11	16
			Mikita, Chicago	12	27	39
			Gilbert, New York	15	9	24
			Goyette, New York	3	21	24
			Ullman, Detroit	7	17	24
			Wharram, Chicago	14	9	23
			Rousseau, Montréal	8	15	23
			Marshall, New York	14	8	22
			D. Hull, Chicago	11	11	22
			Connelly, Boston	9	12	21
			Keon, Toronto	7	14	21
			Howe, Detroit	7	14	21

Une chaleureuse idée pour la Nouvelle Année... envollez-vous vers Miami avec nous.



Le soleil et
Air Canada vont à Miami
tous les jours
\$190*

Tarif "Excursion 21 jours", classe économique, aller-retour
(En vigueur du 16 décembre 1966 au 14 avril 1967)

Pour la première fois cet hiver vous pouvez
aller jusqu'à Miami par Air Canada. Il y a
maintenant un départ de Montréal via Tampa
tous les jours. Pourquoi ne pas passer de
merveilleuses vacances à Miami, loin de la
neige et du froid? Laissez-vous tenter par le
soleil, c'est le meilleur compagnon de vacan-
ces! Réservez bientôt votre fauteuil vers le
soleil sur l'un des vols quotidiens d'Air Canada
à destination de Miami via Tampa.

Tampa/St-Petersburg — Cet hiver, Air
Canada vous emmènera sans escale
vers des vacances de rêve sur la côte
ouest de la Floride. Là-bas, vous pour-
rez nager, prendre des bains de soleil
et naviguer sur les eaux émeraude
du golfe du Mexique. Vous pourrez
aussi vous promener ou mieux encore
lâzarder sur les magnifiques plages de
sable fin. Cette région recèle une mul-
titude d'attractions touristiques telles
que: Sunken Garden... Cypress Gar-
dens... Circus Hall of Fame...
Weeki Wachee Spring... et bien d'au-
tres encore!

Tarif économique aller-retour \$178

Si l'envie de voyager vous gagne, pas-
sez voir votre agent de voyages, il vous
donnera des brochures et d'excellents
renseignements sur la Floride et sur
les heures des vols quotidiens d'Air
Canada qui vous conviendront le mieux.
Demandez-lui de vous mettre au cou-
rant des différents voyages "tout com-
pris" qui vous sont offerts. Si vous
jouez au golf, renseignez-vous sur les
voyages de golf d'Air Canada.
Air Canada a des tarifs réduits pour les
familles et un plan "voyagez mainte-
nant - payez plus tard" qui vous con-
viendront.

Faites vos réservations le plus tôt possible auprès de votre agent de voyages ou appelez-nous à 692-0770.

AIR CANADA



LE PREMIER COMBAT DE BOXE — Jimmy Morrison, que l'on aura facilement reconnu, nous donne une excellente démonstration de son nouveau style de boxeur lors de son altercation avec Paul Popeil à la première période, au Colisée, hier soir.



BUT EN RETARD — Jean-Guy Gendron (avec le casque-protecteur) vient juste de faire dévier la rondelle derrière André Gill, des Bears de Hershey, mais la lumière est déjà allumée, annonçant la fin de la deuxième période, et ça ne compte pas.



LE LANCER-PUNITION — La photo ci-dessus et celle en bas nous donnent l'histoire du lancer-punition accordé à la deuxième période. En haut, Cleland "Keke" Mortson vient d'être amené sur la glace par Don Awrey, des Bears de Hershey, puis en bas nous voyons la rondelle juste en arrière du filet après le lancer raté par l'ailier droit de l'équipe locale.

